



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 150 N° 003
Le vendredi 25 septembre 2020

Présidence de l'honorable Anthony Rota

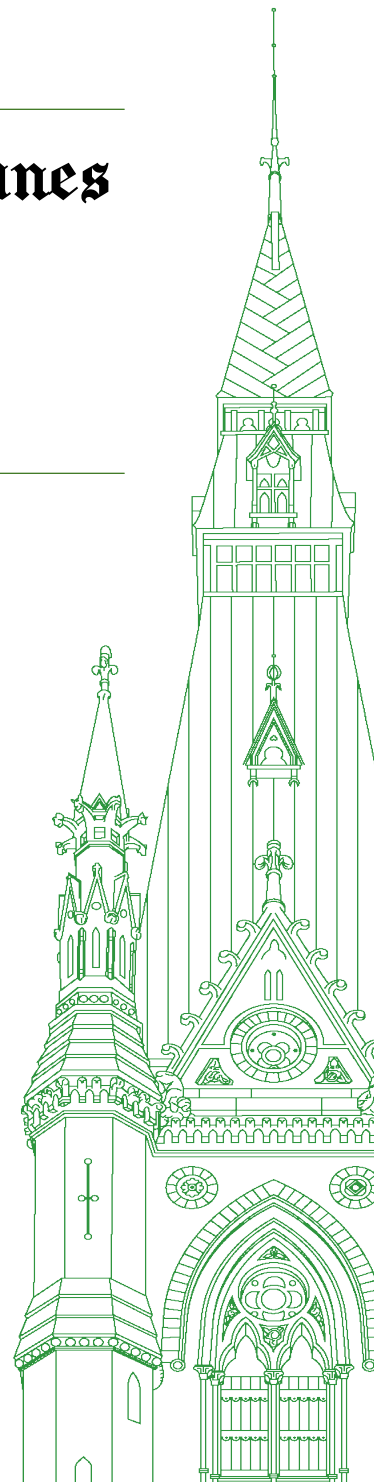


TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 25 septembre 2020

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

• (1005)

[Français]

PRIVILÈGE

LA DIVULGATION PRÉMATURÉE ALLÉGÉE DU CONTENU DU PROJET DE LOI C-7

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, je soulève aujourd'hui une question de privilège relativement à la fuite concernant le projet de loi C-7, Loi modifiant le Code criminel relativement à l'aide médicale à mourir, présenté à la session précédente.

Pour faire gagner du temps à la Chambre, mon collègue l'honorable député de Fundy Royal a soulevé cette question de privilège le 25 février. Je vous prie d'ailleurs de vous reporter aux arguments avancés aux pages 1518 et 1519 des Débats de la Chambre des communes.

Le 10 mars, vous avez statué, monsieur le Président, qu'il y avait atteinte au privilège fondée de prime abord et la Chambre a adopté sa motion pour soumettre la question au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre.

Le 12 mars, le Comité a accepté de proposer des dates pour la comparution du greffier en chef et du légiste, afin de commencer à étudier la question. Le lendemain, la Chambre a été ajournée en raison de la pandémie. Le Comité n'a donc jamais pu retourner à son ordre de renvoi en raison des diverses motions libérales n'autorisant pas les réunions par vidéoconférence sur le sujet. La décision du premier ministre de fermer le Parlement a ensuite mis fin à l'étude avant même qu'elle ait commencé.

Je vous demande de conclure qu'il y a eu atteinte au privilège pour que la Chambre puisse de nouveau étudier la question et, si elle le souhaite, qu'elle la renvoie au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre. Il existe des décisions antérieures où une atteinte au privilège fondée de prime abord a été constatée alors qu'une prorogation a mis fin à un ordre de renvoi sur une question de privilège avant qu'un comité ait eu la possibilité de faire un rapport à la Chambre. Plus précisément, je vous renvoie à la décision rendue par le Président Milliken, le 6 février 2004, à la page 243 des Débats de la Chambre des communes. Il a dit que, pour les mêmes raisons que celles qu'il a données dans la décision rendue lors de la dernière session, l'affaire demeure une question de privilège fondée de prime abord. Il a ensuite invité le député à présenter sa motion.

Un autre de vos prédécesseurs, l'honorable député de Regina—Qu'Appelle, que l'on connaît bien, a aussi rendu une décision comparable le 17 octobre 2013, à la page 66 des Débats de la Chambre des communes. Comme dans les cas précédents, les mêmes circonstances existent et il est approprié de soulever une question de privilège fondée de prime abord.

Si vous êtes d'accord, monsieur le Président, je suis prêt à présenter la motion appropriée.

Le Président: Je remercie le député de Louis-Saint-Laurent. Je vais prendre la question en considération et j'aviserai la Chambre si nécessaire.

[Traduction]

DISCOURS DU TRÔNE

[Français]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 24 septembre, de la motion portant qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence la gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Monsieur le Président, je vous informe tout d'abord que je vais partager mon temps de parole avec ma whip, la députée de Salaberry—Suroît, puisqu'elle me l'a ordonné. Évidemment, je plaisante. C'est avec plaisir que je partage mon temps avec elle.

Le 18 août dernier, le premier ministre a décidé en pleine pandémie de proroger ce Parlement pour plus de cinq semaines, alors même qu'il y avait urgence d'étudier et d'adopter des projets de loi pour la suite des programmes de soutien et alors même que les comités siégeaient et travaillaient fort. Il a fait tout cela en pleine pandémie pour essayer de faire oublier ses scandales.

Pour faire face à cette pandémie historique, le gouvernement a demandé des pouvoirs exceptionnels et a réduit le rôle de la Chambre de façon drastique. Alors que ce gouvernement gérait des programmes d'une ampleur sans précédent, il s'est révélé indigne de confiance. Il a choisi de favoriser ses amis, comme l'a révélé le scandale UNIS. Il s'est passé la même chose dans le scandale du conjoint de la chef de cabinet. La même chose s'est produite avec la Subvention salariale d'urgence du Canada: le Parti libéral a choisi de s'avantager en la demandant, alors que la loi n'indique pas que les partis politiques y ont accès.

L'Adresse

Nous allons continuer à creuser et à fouiller, parce que la pandémie a révélé la nature profonde du Parti libéral, celle du scandale des commandites. La nature profonde des libéraux est de gouverner d'abord pour leurs propres intérêts et ceux de leurs amis. C'est une nature qui est loin des pratiques exemplaires et pour laquelle les règles d'éthique sont accessoires, tant qu'il y a des excuses après coup. Quand je regarde cela, je me dis que cela reflète assez bien l'histoire du gouvernement fédéral depuis le début de la Confédération. Plus cela change, plus c'est pareil.

Cela nous amène au discours du Trône d'avant-hier, lu par la représentante de la Reine, un reliquat des façons de faire du Moyen-Âge que le Canada aime tant perpétuer. Ce discours ne nous révèle absolument rien qui justifiait d'arrêter de siéger pendant plus d'un mois en pleine crise. On a plutôt entendu une mise au point de la suite de ce qui avait été entamé au printemps.

Pour maximiser sa présence médiatique, je le rappelle, le premier ministre a choisi de présenter un résumé du discours le soir même à la télévision, ayant réquisitionné du temps d'antenne à une heure de grande écoute. Son allocution a confirmé ce qu'on pensait: elle n'était absolument pas nécessaire, mais elle donnait un fichu de bon coup de pouce pour redorer son image auprès de la population. Bref, c'était un spectacle politique à visée électorale.

Pour en revenir au discours du Trône, le Bloc québécois demandait notamment une hausse des transferts en santé et le respect des champs de compétence. C'est ce que demande l'Assemblée nationale et cela répond aux besoins du Québec. Or, c'est exactement le contraire qu'on retrouve dans le discours du Trône. Les aspirations centralisatrices du gouvernement libéral ont réussi à faire l'unanimité à l'Assemblée nationale du Québec, où tous les partis dénoncent le discours du Trône, tant le gouvernement de la Coalition Avenir Québec que le Parti québécois, Québec Solidaire et même le Parti libéral. Pour réussir à se mettre tout le monde à dos comme cela, cela prend un talent certain.

Comme l'a rapporté *La Presse* notamment, même la chef du Parti libéral du Québec affirme que le respect de nos champs de compétences n'est pas négociable. Elle parle de ce discours comme d'une occasion ratée de répondre aux besoins du Québec. C'est le PLQ qui a dit cela, et l'ensemble des autres partis ont la même réaction. Pourquoi est-ce qu'Ottawa s'entête systématiquement à jouer dans les plates-bandes de Québec et des provinces, plutôt que de se concentrer à faire son travail?

Le rôle du gouvernement fédéral est notamment de contribuer au financement de la santé, comme le demandent Québec et les provinces. À ce sujet, je ne sais pas si la Chambre connaît John Micklethwait et Adrian Wooldridge, respectivement rédacteur en chef de *Bloomberg News* et éditorialiste de la revue *The Economist*. Ils viennent tout juste de publier un livre coup-de-poing, *The Wake-Up Call*, dans lequel ils analysent les distinctions entre les pays dans leur gestion de la pandémie et constatent l'importance d'avoir un réseau public de santé robuste.

Nous payons aujourd'hui le prix d'avoir sous-financé notre système de santé ces dernières décennies et ces dernières années. Au Canada, ce sous-financement est l'œuvre d'Ottawa, qui a choisi au milieu des années 1990 de réduire les transferts en santé et qui n'a jamais corrigé le tir depuis malgré ce que demande la population, parce que ce n'est pas assez payant électoralement. Le résultat en a été une dégradation de nos services publics, un système de santé fragilisé et vulnérable et une hausse de la pauvreté et des inégalités.

C'est Ottawa, ce gouvernement et ceux qui se sont succédé depuis 25 ans, qui sont directement responsables du manque de ressources et de la précarité de notre réseau de santé pour gérer la pandémie.

• (1010)

Ressortant ses réflexes dignes de l'impérialisme britannique du siècle dernier, le premier ministre accuse les provinces pour leur gestion de la pandémie. Il veut aller s'en occuper directement, même s'il n'y connaît rien, et il annonce vouloir mettre en place des sanctions criminelles. Tout cela, alors que c'est lui-même qui a perpétué le problème en ne finançant pas la santé à la hauteur requise. Il faut le faire.

Au Bloc québécois, ce que nous disons au gouvernement, et particulièrement, au premier ministre, c'est d'arrêter de jouer au donneur de leçons. Il faut arrêter de faire le « Ti-Joe Connaisseur » qui veut se mêler des compétences qu'il n'a pas, et de commencer à bien jouer son rôle, en finançant la santé adéquatement. Il doit arrêter de favoriser son parti et ses amis dans sa gestion de la crise, en gérant ses programmes de façon éthique, au-dessus de tout soupçon, et en servant véritablement l'intérêt public.

Sur une note plus ludique, *La Presse* rappelait avant-hier que le mot le plus long de la langue française n'est plus « anticonstitutionnellement », mais « intergouvernementalisations ». Tout cela est contesté. Quand on regarde l'adverbe, il semble malheureusement s'appliquer au gouvernement en place, comme dans l'exemple suivant. Le premier ministre a anticonstitutionnellement gouverné en empiétant sur les champs de compétence du Québec et des provinces.

Comme ce mot a perdu son statut, il serait temps que ce gouvernement arrête de s'en inspirer et commence enfin à respecter les champs de compétence.

• (1015)

[Traduction]

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, pendant les débats sur le discours du Trône, que ce soit aujourd'hui ou dans les prochains jours, il est important de tenir compte de ce qu'a fait le gouvernement fédéral au cours des six derniers mois pour prendre soin de tous les Canadiens. Il restera toujours du travail à faire. Il sera toujours possible d'aider davantage les gens. Nous ne cesserons jamais de chercher de nouveaux programmes pour répondre encore mieux à leurs besoins.

Il y a toutefois une chose que je peux affirmer: l'Ontario a pu compter sur le gouvernement fédéral pour aider les Canadiens, et il peut toujours le faire. Parlons chiffres. Pour chaque tranche de 100 \$ qui était investie dans les mesures de soutien liées à la COVID-19 en Ontario, 97 \$ provenaient du gouvernement fédéral et seulement 3 \$ provenaient du gouvernement provincial.

Le député a-t-il une idée des proportions au Québec? Combien d'argent le gouvernement fédéral a-t-il investi par rapport au gouvernement provincial?

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son commentaire et de sa question tout à fait pertinente.

Pourquoi les mesures de soutien viennent-elles essentiellement d'Ottawa, du gouvernement fédéral?

C'est parce que dans les dernières décennies, comme je le disais dans mon discours, le gouvernement central a asphyxié les provinces. C'est la question du déséquilibre fiscal.

Comment le gouvernement de Jean Chrétien, avec Paul Martin comme ministre des Finances, a-t-il réglé la question du déficit? C'est en réduisant les transferts en santé, les transferts en éducation postsecondaire et les transferts en services sociaux. Cela n'a jamais été rétabli depuis.

En 2017, le ministre libéral de la Santé à Québec, Gaétan Barrette, avait accusé le gouvernement fédéral de pratiquer du fédéralisme prédateur, tellement il imposait ses conditions en santé pour donner des pinottes de plus. C'est insuffisant.

Je veux rappeler aux députés à la Chambre que, dans le fond, les programmes que le gouvernement a mis en place sont essentiellement financés par un endettement, c'est-à-dire par les citoyens et les citoyennes qui vont devoir le rembourser plus tard. Ce n'est pas l'argent du gouvernement. L'argent que le gouvernement gère est l'argent de la population, c'est la dette immense de la population. Il faut certainement garder cela à l'esprit.

J'aimerais poser une question au gouvernement. Hier, durant son allocution, le secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, qui est un représentant du gouvernement, a dit que le gouvernement fédéral avait l'autorité morale d'intervenir dans les champs de compétence des provinces, notamment en santé.

Le gouvernement me répondra lorsqu'il le pourra. D'où le gouvernement tient-il cette soi-disant autorité morale? Est-ce de la gouverneure générale?

[Traduction]

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NDP): Monsieur le Président, je suis très heureuse de me trouver ici, à la Chambre, aujourd'hui. J'aimerais juste profiter de l'occasion pour poser une question au député précisément au sujet des fonds consacrés aux soins de santé. Nous savons que les gouvernements libéraux et conservateurs n'ont cessé de faire des coupes dans les fonds destinés au financement des soins de santé publique. Nous observons ce qui se passe dans tout le pays et nous voyons à quel point tous les territoires et les provinces se doivent d'être aptes à réagir et à quel point les ressources sont limitées en raison des décisions que ces gouvernements, tant l'un que l'autre, ont prises dans le passé, au Canada.

Le député pourrait-il nous parler de la réalité des gens de sa circonscription? Je sais qu'un grand nombre de gens dans la mienne éprouvent des difficultés profondes.

• (1020)

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question tout à fait pertinente. J'aurais aussi aimé l'entendre parler de la réalité des citoyennes et des citoyens de sa circonscription après les réductions dans le financement de la santé effectuées par le gouvernement fédéral au cours des dernières années et des dernières décennies.

Avant de passer à des exemples concrets, j'aimerais lui rappeler l'excellent livre *Combating Poverty: Quebec's Pursuit of a Distinctive Welfare State*, qui démontre comment ces réductions dans les années 90 — et leur maintien depuis — ont fait augmenter la pau-

L'Adresse

vreté et la détresse dans la population, principalement chez les familles, les mères monoparentales et les aînés.

C'est inacceptable. La situation est moins grave au Québec parce que l'État a mis en place, avec des demi-moyens, certaines mesures comme l'assurance-médicaments — certes imparfaite —, le Régime québécois d'assurance parentale, les centres de la petite enfance et les garderies subventionnées.

Je penserai certainement à la situation que vivent les citoyens et les citoyennes de ma circonscription en CHSLD. C'est atroce, digne du Moyen-Âge et inacceptable, et je fais un lien direct entre leur situation, les réductions grossières qu'Ottawa a effectuées depuis 25 ans et ce gouvernement qui n'a jamais corrigé le tir.

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Monsieur le Président, cela me fait plaisir de prendre la parole aujourd'hui dans le cadre de l'Adresse en réponse au discours du Trône.

En tant que whip, j'ai participé de près à toutes les négociations pour voir à ce que le Parlement fonctionne pendant la pandémie. Au moment où les comités parlementaires reprenaient leurs pleins pouvoirs et au moment où il y a eu des études importantes sur le scandale UNIS dans quatre comités parlementaires, le gouvernement a décidé de proroger et de mettre la *switch* du Parlement à *off*, si on me permet l'expression, pour éviter la poursuite de ces travaux, qui l'embêtaient pour une troisième fois dans des scandales liés à son éthique.

On attendait donc le discours du Trône. On se demandait ce qui allait arriver de nouveau et vers où s'en allait pour être capable de répondre à la pandémie, mais aussi de répondre à l'ensemble des défis qui nous attendent après la pandémie. Comment va-t-on relancer l'économie? Comment va-t-on mieux aider les personnes qui vivent vraiment les problèmes? Nos attentes étaient hautes.

Quand j'ai écouté le premier ministre — hier, j'ai été présente à la Chambre toute la journée et j'ai écouté tous les discours de tous les parlementaires, particulièrement ceux des membres du gouvernement — et j'ai été estomaquée, surprise et choquée de voir toute l'arrogance, le mépris et le peu de respect que le gouvernement en place a pour les provinces.

J'ai eu le sentiment que j'étais vraiment à la bonne place et que j'avais vraiment choisi le bon parti pour représenter le Québec, parce que le Bloc québécois est un parti qui désire que le Québec ait la pleine maîtrise de son destin. Aujourd'hui, avec ce qu'on voit et ce qu'on entend, c'est un gouvernement méprisant qui dit au Québec qu'il ne l'a pas l'affaire, qu'il n'est pas capable de gérer ses services et ses soins de santé aux personnes, et que le financement serait versé à l'acte.

Le gouvernement fédéral va dire au Québec de faire du soutien et du maintien à domicile et qu'il le paiera, sinon il n'y aura pas de financement. Sur la question des CHSLD, une norme pancanadienne à respecter va être mise en place. Si le Québec ne la respecte pas, il n'aura pas de financement. On appelle cela du chantage, du mépris et de l'arrogance. Je ne suis pas capable de supporter cela et beaucoup de monde ne supporte pas cela.

L'Adresse

Avant d'être députée, j'ai été gestionnaire dans le réseau de la santé publique du Québec. Cela tombe bien. Je gérais de l'hébergement public. Je gérais des places d'hébergement pour les aînés dans le public. Je peux dire une chose: que l'on consulte n'importe quel gestionnaire au Québec qui gère des places d'hébergement en CHSLD, en ressources intermédiaires et en ressources de type familial pour les aînés, que l'on consulte n'importe qui, c'est-à-dire un gestionnaire, un concierge, un technicien en loisirs, personne ne dira que la solution pour régler le problème des CHSLD est une norme pancanadienne. Personne ne dira cela. Cela ne viendra à l'idée de personne.

Au Québec, tout le monde sait ce que cela prend. Cela prend plus d'employés, plus d'infirmières, plus de préposés, plus de préposés à l'entretien, et cela prend plus d'infirmières auxiliaires. Tout cela se fait quand on est capable d'avoir les moyens financiers et de payer de manière récurrente des salaires.

Mon collègue de la circonscription de Joliette le dit très bien et les provinces l'ont très bien exprimé avant le discours du Trône: cela prend des transferts qui sont à la hauteur des besoins exprimés dans les provinces. La présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec n'appelle pas le premier ministre du Canada pour lui dire qu'il faut trouver une solution parce que les infirmières sont épuisées; elle appelle le premier ministre du Québec. Ce dernier, avec les outils et les moyens qu'il a et avec l'argent dont il dispose, il essaie de faire son maximum, mais ce n'est pas assez. Il y a vraiment un besoin de bonification et de transferts récurrents.

Je dois dire que, hier, j'ai été complètement insultée. Parce que l'armée est venue dans quelques CHSLD — chez moi, au CISSS de la Montérégie-Ouest, aucune éclosion meurtrière et aucun militaire n'étaient dans mes CHSLD —, on justifie le fait que, là, on va financer à l'acte, au projet ou au programme.

L'approche « par programme », c'est du jargon. On pourrait dire « de la santé et des services sociaux ». Cette approche dicte quoi faire, comment le faire, et quel est l'indicateur de qualité à respecter. Pour ceux qui le font, le chèque va venir.

● (1025)

Il est complètement méprisant de traiter les provinces comme cela. Chaque province a sa recette et ses spécificités et sait comment répondre aux besoins de santé de sa clientèle. Puisque c'est elle qui est sur le terrain et qui fournit les services, elle sait qu'elle fait son maximum compte tenu du manque d'outils et du financement qui est censé venir. Le ministère fédéral de la Santé a déjà bien de la difficulté à faire ce qu'il doit faire. Je pense donc qu'on devrait, comme le demandent les premiers ministres, laisser les provinces faire leur travail et répondre aux besoins de leurs citoyens selon leurs spécificités. En santé, la recette pancanadienne d'un océan à l'autre ne fonctionne pas. Comme on le voit, on est en pandémie et chaque province vit différemment la crise. C'est pareil pour la répartition et la prestation des services.

Je suis un peu émotive quand j'en parle parce que cela me confirme mes convictions souverainistes. Dans la vie, quand je me trouve bonne et quand mon équipe est bonne, il est rare que j'accepte de recevoir des ordres de quelqu'un qui ne connaît rien à ce à quoi je suis bonne.

Le Québec a les outils, l'intelligence et les meilleures pratiques. Pour ceux et celles qui ne le savent pas, le Québec reconnaît depuis longtemps le maintien à domicile comme la meilleure pratique. On sait que plus longtemps les gens restent chez eux, moins ils sont

malades, mieux ils sont entourés et moins cela coûte cher. En effet, l'hébergement en établissement public coûte cher. On sait tout cela, mais il faut des moyens financiers pour assumer le maintien de nos aînés à domicile. Ces derniers en ont envie et ont besoin de rester chez eux au lieu d'aller dans un établissement public.

Nous n'avons pas besoin d'un premier ministre qui vienne nous dire qu'il va nous donner de l'argent, mais qu'il faut le consacrer au maintien à domicile. Nous n'avons pas besoin de cela, car c'est insultant. Je pense à mes collègues qui n'ont pas le temps de m'écouter aujourd'hui parce qu'ils sont sur le terrain en train de répondre aux besoins. Ils sont horrifiés de comprendre que la solution magique de ce gouvernement est de nous imposer des normes pancanadiennes. C'est la même chose en santé mentale et pour les services de garde. C'est insultant et cela vient me chercher.

Ce qui est intéressant, c'est que cela démontre que le gouvernement fédéral considère les provinces comme des sujets. Il leur dit qu'elles vont recevoir de l'argent quand il le décidera et qu'elles vont le dépenser où il le veut, sinon, elles n'auront rien.

Combien de temps a pris la négociation de l'entente sur le logement social entre le Québec et Ottawa? Trois ans.

Dans le discours du Trône, tout ce qui est mesures sociales et empiètements fédéraux dans les champs de compétence provinciale va prendre des années à être négocié avec le Québec. Au Québec, aucun premier ministre n'acceptera de se faire dire quoi faire, peu importe sa couleur politique à l'Assemblée nationale — libéral, caquiste, solidaire ou péquiste. Aucun premier ministre n'acceptera que du financement soit assujéti à des conditions précises empiétant sur ses champs de compétence.

Ce qu'on voit dans le discours du Trône, c'est donc du vent. Il n'y a absolument rien qui va pouvoir se réaliser à court terme, alors que la situation est urgente. Pourtant, il y a des choses qui auraient pu être faites, encore aujourd'hui, des choses que le gouvernement fédéral ne fait pas.

Des entreprises de ma circonscription m'appellent par rapport au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Elles n'ont pas moyen de joindre l'agence Exportation et Développement Canada. Elles passent des jours et des jours à attendre un retour d'appel. Elles ont appelé jusqu'à trois fois, elles ont fait des demandes trois fois par ordinateur et elles n'ont toujours pas de réponse. Nous avons reçu une petite note du cabinet de la ministre qui nous dit qu'EDC est complètement débordée et que le délai de réponse est de cinq à six jours. Par contre, si l'entrepreneur n'est pas au bout du fil quand il reçoit le coup de téléphone de l'agence, il est replacé dans la file d'attente et doit encore attendre cinq à six jours. Est-ce comme cela qu'on relance l'économie et qu'on appuie nos entreprises?

● (1030)

C'est dans la cour des gens d'en face. Cela relève de leurs responsabilités, mais ils ne mettent pas en place les mesures nécessaires pour soutenir nos PME, et c'est grave.

En ce qui concerne l'immigration, c'est la même chose. Les gens attendent leur permis de travail et leur parrainage, car le ministère de l'Immigration est complètement dysfonctionnel.

[Traduction]

M. Francesco Sorbara (secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, au cours des derniers mois, le gouvernement, en cette période la plus extraordinaire et singulière de l'histoire de notre pays et du monde, a travaillé en partenariat avec les provinces d'un océan à l'autre. Dans le cadre de l'Accord sur la relance sécuritaire, nous avons versé 19 milliards de dollars et 2 milliards de plus sont prévus pour les aider à faire redémarrer leurs systèmes éducatifs. Mes deux filles ont repris le chemin de l'école et je m'en réjouis.

Ces partenariats, notamment avec les Forces armées canadiennes auxquelles les provinces de l'Ontario et du Québec avaient demandé un coup de main, ont mis en exergue le fonctionnement de ce pays, la manière dont la population se serre les coudes quand les besoins sont grands et fait montre de compassion et d'empressement.

Que pense ma collègue de la coopération et du travail en partenariat dont nous avons été témoins au cours des derniers mois et que nous continuons d'observer?

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille: Monsieur le Président, je pense que nous n'avons pas vraiment la même définition de la collaboration et du travail d'équipe. Quand on collabore ou qu'on travaille en équipe, on respecte l'autre et on l'écoute.

Avant le discours du Trône, plusieurs premiers ministres des provinces, ainsi que le premier ministre du Québec ont demandé la bonification des transferts en santé puisqu'ils sont complètement étouffés par les demandes et les besoins de leur population vieillissante. La réponse a été un non catégorique, une réponse arrogante.

L'armée est venue aider, comme elle est venue lors des inondations. Les forces armées viennent quand nous leur demandons et quand nous en avons besoin. Notons cependant que nous payons aussi les Forces armées canadiennes, nous payons notre part. Ce n'est pas l'armée du gouvernement fédéral. La Croix-Rouge n'est pas la Croix-Rouge canadienne du gouvernement fédéral. Ce sont des citoyens qui s'engagent et qui travaillent bénévolement.

Effectivement, nous vivons une situation exceptionnelle. Cela excuse-t-il le fait que le gouvernement fédéral n'effectue pas de transfert en santé ou qu'il n'augmente pas les transferts? Pourquoi le gouvernement fédéral paierait-il à l'acte, tout en nous disant comment et quand le faire?

Ce n'est pas en équipe. Ce n'est pas collaborer. Ce n'est pas respecter ses vis-à-vis et ses champs de compétences.

• (1035)

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, je félicite ma collègue de Salaberry—Suroît pour son excellent discours.

Elle a beaucoup parlé du mépris et du manque de respect à l'égard du Québec. Le meilleur exemple, c'est la politique linguistique fédérale à l'égard du Québec. Jusqu'à maintenant, on ne reconnaissait que la minorité anglophone. Toutes les interventions financières, législatives et politiques du gouvernement fédéral en matière de langue au Québec visaient à renforcer l'anglais, alors que nous savons que c'est le français qui est menacé.

À ma connaissance, pour la première fois dans le discours du Trône, on a reconnu que le gouvernement fédéral a la responsabilité

L'Adresse

de défendre le français au Québec. Il ne faut pas oublier que, tant que le Québec ne sera pas indépendant, les francophones seront minoritaires au Canada et subordonnés au gouvernement fédéral.

Est-ce que cette phrase mentionnée par la gouverneure générale dans le discours du Trône aura des effets concrets? Comme nous l'avons vu, le breffage qui a suivi le discours du Trône ne s'est fait qu'en anglais. Je tiens d'ailleurs à saluer nos amis franco-ontariens, en ce Jour des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes.

Le premier geste que le gouvernement libéral pourrait poser est d'appuyer notre proposition afin que la loi 101 s'applique aux entreprises de compétence fédérale. J'aimerais savoir ce que ma collègue en pense.

Croit-elle que le gouvernement libéral appuiera finalement ce projet de loi, que le Bloc québécois présente à répétition depuis 2007?

Mme Claude DeBellefeuille: Monsieur le Président, j'aimerais dire à mon collègue que je le remercie de sa détermination et de sa persévérance à défendre la langue française.

Fortes nous serons, appuyés par l'Assemblée nationale qui, unanimement, a demandé au gouvernement d'en face d'appliquer la loi 101 à toutes les entreprises de compétence fédérale.

Nous comptons sur les libéraux pour écouter l'Assemblée nationale, qui est l'autorité suprême du Québec et de la nation québécoise.

[Traduction]

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Don Valley-Ouest, c'est-à-dire le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères.

Je tiens d'abord à dire que je suis heureux d'être de retour à la Chambre et d'avoir l'occasion de prendre la parole ici même. Je suis absolument ravi de parler du discours du Trône prononcé avant-hier, et ce, en raison principalement de ce qu'on y prévoit pour l'avenir. On y tient compte de ce que nous avons vécu au cours des six à sept derniers mois et des orientations que nous devons adopter.

Je pense qu'il est important de souligner que la situation est très difficile pour de nombreux Canadiens. La pandémie a fait des ravages sur les plans économique et personnel. Les répercussions économiques de la COVID-19 seraient d'ailleurs pires que celles de la crise financière de 2008. C'est pourquoi, comme je l'ai indiqué dans une question que j'ai posée, je suis extrêmement satisfait du travail effectué par le gouvernement fédéral.

Je viens d'une circonscription en Ontario, une province où le gouvernement a répondu à l'appel, comme il l'a fait dans chacune des provinces et chacun des territoires du pays. Il a mis la main à la pâte, non seulement, comme le Bloc le laisse entendre, de manière descendante, mais aussi en collaborant avec les dirigeants des provinces et territoires tout au long des six à sept derniers mois. Comme l'a précisé hier le premier ministre, les premiers ministres du pays se sont réunis à 16 ou 17 reprises depuis le début de la pandémie, sans compter toutes les fois où le gouvernement fédéral a appelé les provinces individuellement et leur a tendu la main.

L'Adresse

Nous avons en effet pu constater en Ontario que 97 % des fonds dépensés dans le cadre de l'aide fournie pour la lutte contre la COVID-19 proviennent du gouvernement fédéral. Cela ne signifie pas que ce dernier s'est montré autoritaire et a exigé que les fonds soient dépensés de telle ou telle façon, comme le Bloc l'insinue. Les provinces peuvent en fait utiliser à leur discrétion une partie substantielle de l'argent qu'elles ont reçu, dans des domaines précis.

Le discours du Trône se veut une feuille de route, et nous sommes impatients, s'il est adopté, que le gouvernement en franchisse les jalons. Ce dont je souhaite le plus parler aujourd'hui, ce sont les mesures que nous entendons prendre pour lutter contre les changements climatiques et leurs retombées pour l'économie, l'accès Internet à haute vitesse partout au pays, les centres de soins de longue durée ainsi que notre approche à l'égard des soins de longue durée en général. Je suis heureux que la députée du Bloc ait soulevé ce dernier dossier dans son discours, il y a quelques instants, parce que je tiens à répliquer à certaines des affirmations du Bloc au sujet des normes nationales de soins. Toutefois, je vais d'abord parler des mesures de lutte contre les changements climatiques.

Le gouvernement propose de légiférer sur l'objectif ambitieux de la carboneutralité d'ici 2050 afin de l'inscrire dans les lois du pays pour que toutes nos décisions convergent vers lui. Comment y arriverons-nous? Comme l'a précisé le discours du Trône, nous y arriverons à l'aide d'une série d'incitatifs.

Tout d'abord, nous pouvons créer des milliers d'emplois dans la rénovation de maisons et d'immeubles à l'aide de technologies de pointe, ce qui réduira les émissions de gaz à effet de serre et la facture énergétique des contribuables et des propriétaires canadiens.

Nous investirons dans la réduction des effets des catastrophes climatiques. Venant de la région où le lac Ontario rencontre le fleuve Saint-Laurent, je peux confirmer aux députés que la hausse du niveau d'eau du lac cause des problèmes d'érosion. À Kingston tout comme dans les îles que je représente, ces problèmes sont énormes. La baie Big Sandy, une plage très fréquentée de l'île Wolfe, qui fait partie de ma circonscription, a été complètement fermée à quelques occasions au cours des dernières années parce que les eaux élevées avaient emporté tout le sable.

Comme il a été dit dans le discours du Trône, nous rendrons également les véhicules non polluants plus abordables. Nous avons atteint un tournant: les véhicules zéro émission ou électriques sont sur le point de devenir la norme. Nous le constatons. Leur part du marché connaît une croissance massive: quelque 7 % ou 8 % des véhicules achetés dans le monde aujourd'hui sont électriques.

Par ailleurs, le gouvernement lancera un nouveau fonds pour attirer les investissements dans la fabrication de produits zéro émission et il réduira de moitié le taux d'imposition des sociétés concernées afin de créer des emplois et de faire du Canada un leader mondial dans le domaine des technologies propres.

• (1040)

Le Canada ne peut pas se permettre d'être à la traîne. Nous devons prendre les devants. Nous devons être parmi les premiers à utiliser ces technologies afin de pouvoir en tirer le meilleur parti possible lorsqu'elles deviendront la norme ailleurs sur la planète.

S'il y a un problème qui a retenu l'attention et qui a pris énormément d'importance depuis six ou sept mois, c'est la connectivité à Internet haute vitesse. Je vis dans une région qui est considérée comme semi-rurale. Kingston compte 124 000 habitants, mais la

majeure partie de ma circonscription, y compris les deux îles qui s'y trouvent, est en zone rurale. Pas besoin de s'éloigner très loin de Kingston pour mesurer l'ampleur du problème. Moi-même, je vis tout près de la route 2 et déjà, on commence à avoir des problèmes de connexion.

Il y a plus de gens que jamais qui travaillent de la maison — une tendance qui devrait d'ailleurs se poursuivre pendant un certain temps —, alors c'est à nous de faire le nécessaire pour qu'ils aient une connexion à Internet assez fiable pour travailler. De nos jours, Internet ne sert pas seulement à s'amuser, il sert aussi à travailler et à organiser des vidéoconférences, sans oublier le commerce électronique.

La connectivité est extrêmement importante, c'est pourquoi j'étais enchanté que le gouvernement annonce qu'il accélérera les échéanciers notamment pour l'atteinte des objectifs du Fonds pour la large bande universelle afin que l'ensemble des Canadiens aient accès à Internet partout au pays.

Je passe maintenant au dossier des établissements de soins de longue durée. Au cours des derniers jours, le Bloc québécois a fait mention de ces établissements à quelques reprises. Il est important qu'on établisse des normes nationales pour les soins de longue durée et j'explique à la Chambre pourquoi. Le but n'est pas de faire en sorte que le gouvernement fédéral dicte aux provinces comment fonctionner. Les choses ne se passeront jamais ainsi. En fait, la Constitution précise clairement qui a le pouvoir et la compétence dans quels domaines.

On sait que les soins de santé relèvent en grande partie de la compétence des provinces. De telles normes s'imposent non pas pour dire aux provinces comment procéder, mais plutôt pour établir des normes nationales qui s'appliqueront à l'ensemble du pays et qui pourront guider les provinces et les territoires. Il s'agit d'une forme de collaboration avec les provinces.

À mes collègues du Bloc, je dirais qu'il n'y a là rien de radical ou de nouveau. En fait, c'est ainsi que fonctionne notre code du bâtiment, car le Canada a un Code national du bâtiment. Cela ne signifie pas que toutes les provinces doivent l'adopter. En fait, deux d'entre elles, le Québec et l'Ontario, ont leur propre code. Ce que les députés ne savent peut-être pas, toutefois, c'est que si on compare les deux documents, on constate qu'ils sont presque identiques. C'est parce que les documents provinciaux sont très souvent inspirés du document national, un document rédigé après avoir étudié les diverses façons de faire partout au pays.

À mon avis, les normes nationales en matière de soins de longue durée devraient s'articuler sensiblement de la même façon. Nous devrions établir des normes nationales, que les provinces pourraient consulter pour obtenir des conseils sur les façons de veiller à ce que les gens qui sont dans des établissements de soins de longue durée soient bien pris en charge. Pourquoi est-ce si important? Pour certains motifs très clairs que nous connaissons tous. J'ai essayé d'utiliser des données en posant une question au député du Bloc, mais il n'a pas répondu. Je vais donc présenter certaines données à la Chambre.

L'Adresse

Nous savons que 30,6 % des éclosions de COVID-19 sont survenues dans des établissements à but lucratif, 34 % dans des établissements sans but lucratif et 24,8 % dans des établissements gérés par les municipalités en Ontario. Selon un article publié en mai dans le *Toronto Star*, le plus alarmant, c'est que les personnes infectées par la COVID-19 dans les maisons de soins infirmiers à but lucratif sont quatre fois plus susceptibles de mourir du virus.

Nous savons qu'il existe un problème, mais nous savons aussi que les établissements gérés par les municipalités en Ontario s'en tirent très bien. Pourquoi n'envisagerions-nous pas d'élaborer des normes que nous pourrions tous chercher à atteindre?

En conclusion, je suis extrêmement satisfait du discours du Trône. Il fixe des objectifs ambitieux en matière d'utilisation de technologies propres pour protéger l'environnement et favoriser la croissance économique en cette nouvelle ère.

• (1045)

Nous avons l'occasion de nous pencher sur le dossier des établissements de soins de longue durée afin de nous assurer qu'ils sont à leur meilleur. Bien sûr, comme je l'ai indiqué dans mon discours, il est aussi extrêmement important de parler de l'accès et du branchement des Canadiens à Internet.

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, le député a abordé l'accélération de la mise en œuvre de la connectivité et de la large bande en milieu rural. Dans le discours du Trône, il est mentionné que le calendrier sera accéléré.

Le député peut-il clarifier ce que cela veut dire? Le plan actuel du gouvernement fédéral prévoit que ce sera fait d'ici 2030. Le député peut-il fournir un calendrier approximatif? Doit-on comprendre par « accélérer » que le gouvernement entend 2029?

Les conservateurs ont présenté un plan au gouvernement par l'entremise de la députée de Calgary Nose Hill. Ce plan indique qu'il faudrait réaliser cet objectif dans les 18 prochains mois. Pouvons-nous avoir une estimation sur la vitesse de cette accélération du calendrier de la connectivité?

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je comprends qu'il s'agit d'une question rhétorique, car le député sait bien que je ne connais pas la réponse. Le discours du Trône est une feuille de route qui sert à définir des objectifs et des aspirations pour la suite de la législation.

Si c'est possible d'ici 18 mois, et réalisable, nous devons voir comment nous pourrions nous y prendre pour y arriver. Suis-je favorable à l'idée? Si c'est faisable et raisonnable, j'ignore bien qui pourrait s'y opposer.

Le député demande de lui fournir un échéancier précis. Il sait bien que je n'en ai pas. Il sait aussi que le discours du Trône, qui est de nature ambitieuse en ce qui a trait aux échéances, place ce dossier parmi les éléments dont il faut s'occuper en priorité.

[Français]

M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Monsieur le Président, le discours de mon collègue de Kingston et les Îles m'a un peu déséquilibré. Il tente de défendre le discours du Trône, qui est pourtant indéfendable, en ce qui a trait à l'ingérence dans les champs de compétence provinciale. Selon mes collègues et moi, cette ingérence est inacceptable. C'est gênant, c'est abusif et c'est un énorme manque de respect.

Maintenant, j'aimerais demander à notre collègue de Kingston et les Îles ce qui, selon lui, retiendra l'attention des historiens à la suite de la prorogation du Parlement.

• (1050)

[Traduction]

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, j'ai essayé d'écouter, mais il y avait beaucoup de bruit dans la salle. Je n'ai pas entendu la première partie de l'intervention du député, mais j'ai bien compris sa question.

À mon avis, si nous sommes en mesure de faire progresser ce programme ambitieux mis de l'avant dans le discours du Trône, les historiens se rappelleront que le gouvernement fédéral a été là pour les Canadiens au moment où ils en avaient le plus besoin. Nous avons soutenu les Canadiens pendant une pandémie mondiale, et nous avons été capables de prendre soin les uns des autres afin de pouvoir rebâtir notre grand pays et de continuer à bénéficier de ses avantages économiques, sociaux et culturels. C'est, selon moi, ce que les historiens retiendront de la période actuelle.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, une chose m'a un peu frappé dans le discours de mon collègue. Sur la question environnementale, il dit que nous sommes à la croisée des chemins et il espère arriver à zéro émission d'ici 2050.

Si nous sommes à la croisée des chemins, il faut agir rapidement et il faudra peut-être faire un examen de conscience. Pendant la pandémie, le gouvernement libéral a accepté, par l'entremise de la Banque de développement du Canada, de donner 500 millions de dollars au projet Coastal GasLink.

Est-ce que c'est un projet qui s'inscrit dans la recherche du « zéro émission »? J'en doute fortement. Le seul secteur économique qui rime avec la lutte contre les changements climatiques, c'est le secteur de la foresterie.

Il n'y a rien dans le discours du Trône qui porte sur le secteur de la foresterie. Il n'y a pas un mot à ce sujet. Il n'y a absolument rien, alors qu'on sait qu'il y a un tas de recherches prometteuses, tant sur les produits biosourcés que sur l'utilisation de la biomasse forestière.

Or le gouvernement a décidé de passer outre cela et de se pencher vers les énergies fossiles, encore une fois.

[Traduction]

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, si j'ai dit que j'espérais que nous atteignons ces objectifs ambitieux, alors c'était manifestement un mauvais choix de mots de ma part. Je ne pense pas l'avoir dit, mais je pourrais me tromper.

Ce que je sais, et ce que j'ai dit, c'est que le gouvernement fédéral légifèrera sur l'atteinte de ces objectifs. Il ne s'agit donc pas d'espérer, mais de légiférer. C'est ce que j'en comprends. Le projet de loi visant l'atteinte de cet objectif sera assez ambitieux.

Selon moi, c'est ce qu'il faut faire. C'est de cette façon que nous allons réussir. Si un autre gouvernement est élu plus tard, il lui appartiendra de ne pas aller de l'avant avec le projet de loi, si c'est ce qu'il veut, et d'en assumer les conséquences.

L'Adresse

M. Robert Oliphant (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, c'est un grand honneur pour moi de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour participer au débat sur le discours du Trône, intitulé « Un Canada plus fort et plus résilient ».

Je tiens tout d'abord à vous remercier personnellement, monsieur le Président, ainsi que le greffier, le personnel de la Chambre des communes et les leaders parlementaires de tous les partis, d'avoir travaillé d'arrache-pied afin que le Parlement puisse reprendre ses travaux et que toutes les régions de ce grand pays soient représentées, en personne et à distance, et ce, tout en assurant la sécurité de tous.

Le monde a changé depuis que j'ai pris la parole dans cette enceinte il y a environ six mois. Personne, au Canada ou ailleurs dans le monde, n'a été épargné par la pandémie qui a frappé toute l'humanité. En tant que voisin et ami, j'ai essayé de reconforter les personnes les plus directement touchées par ce virus, car il a fait des ravages parmi les gens de tous âges et de tous les horizons, mais surtout parmi les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes ayant d'autres vulnérabilités, les pauvres, les membres d'une minorité raciale et les personnes qui vivent dans des établissements de soins de longue durée.

Je profite de cette occasion pour présenter mes condoléances aux familles de ceux qui, dans Don Valley-Ouest, comptent parmi les quelque 9 000 Canadiens décédés jusqu'à présent des suites de la COVID-19.

La COVID-19 nous a montré nos vulnérabilités sur le plan humain et scientifique, mais elle a également révélé l'immense force de l'esprit humain et la farouche détermination de nos travailleurs de la santé et de nos chercheurs à vaincre ce virus.

Permettez-moi également de remercier et de féliciter les travailleurs de première ligne du Canada, qui ont maintenu les stocks alimentaires et autres, assuré le bon fonctionnement des transports en commun, protégé la sécurité publique et, ce qui est peut-être le plus important, ont risqué leur propre vie en assurant les soins de santé de première ligne.

Je tiens à saluer tout particulièrement aujourd'hui la formidable équipe du centre des sciences de la santé Sunnybrook de ma circonscription, et notamment Clarice Shen. Cela faisait tout juste trois mois que Clarice était membre de l'équipe de soins infirmiers de courte durée, quand, en janvier dernier, elle s'est portée volontaire pour soigner le premier cas confirmé de ce nouveau coronavirus au Canada, qui sera plus tard connu sous le nom de COVID-19. Elle est le parfait exemple des formidables infirmières, médecins, soignants, membres du personnel hospitalier et chercheurs qui ont ouvert la voie aux soins et à la recherche médicale dans tout le Canada.

Les gens du monde entier sont touchés par cette maladie. Au Canada, même si nous avons eu des difficultés à nous procurer des fournitures et des équipements médicaux, nous avons tout de même la chance de bénéficier d'un incroyable système de soins de santé et d'excellents professionnels de la santé, comme Clarice Shen. Cependant, il faut se rappeler que les habitants des pays en développement ne sont pas aussi chanceux que nous. Ils sont au bord d'un précipice et espèrent que la science l'emportera sur le virus avant qu'il ne se répande parmi eux pour semer une dévastation inimaginable.

Il s'agit d'une crise sanitaire sans pareil de l'histoire du monde. Qui plus est, une crise économique comme nous n'en avons pas connu de toute notre vie accompagne la crise sanitaire due à la pandémie.

Comme député d'une circonscription du centre-ville de Toronto, Don Valley-Ouest, j'ai parlé avec des centaines de personnes qui ont perdu leur emploi, fermé définitivement leur entreprise ou manqué des paiements pour rembourser leur prêt étudiant. Nombre d'entre eux ont dû assumer des coûts ou s'endetter au point où ils ne savent pas comment ils pourront payer ou rembourser l'argent.

Nous vivons non seulement une crise sanitaire sans précédent, mais aussi une crise économique sans précédent. Au Canada et partout dans le monde, les gouvernements ont pris de grands moyens et adopté une gamme de programmes pour atténuer les conséquences économiques de la crise. Bon nombre d'entre eux sont décrits dans le discours du Trône. Cela dit, les besoins à combler ne disparaîtront pas du jour au lendemain; ils sont là pour durer. Je me réjouis que le gouvernement en soit conscient et qu'il ait, par conséquent, élaboré un plan d'action qui nous aidera à poser les gestes qu'il faut pour rendre le Canada, et les Canadiens, plus forts et plus résilients.

La santé des Canadiens est notre priorité absolue. C'est le premier pilier du programme du gouvernement pour le moment. Qu'il s'agisse de tests rapides et accessibles ou du traçage de contacts grâce à de nouvelles technologies; de l'aide aux entreprises qui pourraient devoir interrompre leurs activités et renvoyer leurs employés à la maison pour freiner la propagation de ce virus tenace; du soutien aux provinces et aux territoires dans le domaine des soins de santé et des soins de longue durée; ou, au final, de la mise au point et de la distribution d'un vaccin qui freinera la propagation de la maladie, il faut faire tout ce qui est possible pour protéger la santé de tous les Canadiens, et nous y veillerons.

Le gouvernement fédéral continuera de collaborer, comme il l'a fait au cours des derniers mois, avec les gouvernements provinciaux, les gouvernements territoriaux, les administrations locales et les organismes de santé publique pour veiller à ce que le plan qu'il propose soit celui dont toutes les régions du pays ont besoin.

Toutefois, même s'il entreprend ce projet de santé nationale de grande envergure, le gouvernement fédéral doit continuer d'offrir une aide financière aux Canadiens, qui en auront besoin maintenant plus que jamais. Il y a un coût financier lié à ce virus, un énorme coût, et le gouvernement a choisi d'assumer la plus grande partie de cette charge financière. L'heure n'est pas à l'austérité. C'est le temps d'investir dans le Canada et d'investir dans les Canadiens.

● (1055)

Lorsque les gens sont réduits au chômage en raison de la COVID-19, ils ont besoin de soutien. Il leur faut un emploi. Nous allons créer plus d'un million d'emplois afin de ramener l'emploi à son niveau antérieur.

Lorsque les chefs de petites entreprises sont obligés de limiter leurs activités ou de les changer carrément, ils ont besoin de soutien. Nous allons prolonger le programme de subvention salariale, étendre le régime de prêts aux entreprises et soutenir les industries les plus durement touchées, notamment l'industrie du voyage et du tourisme, l'industrie de l'accueil et les industries culturelles comme les arts de la scène.

Lorsque les parents doivent demeurer à la maison pour prendre soin de leurs enfants ou de leurs propres parents, ils ont besoin de soutien. Nous allons mettre en place un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada.

Lorsque les jeunes ont du mal à percer le marché du travail, ils ont besoin de soutien. Nous allons étendre considérablement le programme visant à offrir aux jeunes Canadiens plus d'expériences professionnelles rémunérées.

Lorsque les employés plus âgés doivent suivre une formation en vue d'une nouvelle carrière, ils ont besoin de soutien. Nous allons investir un montant historique sans précédent dans la formation des travailleurs.

Le gouvernement choisit sciemment d'assumer les plus gros fardeaux qui accablent les Canadiens parce qu'il est celui qui est le plus en mesure de le faire. Seul le gouvernement fédéral peut faire en sorte que ces fardeaux sont partagés équitablement.

Comme deuxième pilier pour bâtir un Canada plus fort et plus résilient, le gouvernement libéral a promis de soutenir tous les Canadiens, d'un océan à l'autre.

Tout en protégeant et en préservant la santé des Canadiens, et en les aidant à traverser la crise économique actuelle, nous allons saisir l'occasion d'améliorer les choses. La COVID-19 a révélé des failles en ce qui concerne le filet de sécurité sociale, les programmes gouvernementaux et certaines entreprises dans les régions du pays les plus durement touchées. C'est pour cela que le troisième pilier de notre programme consiste à rebâtir en mieux. Nous allons saisir l'occasion de créer plus d'emplois et de bâtir de meilleures collectivités.

• (1100)

Le Président: Si le député souhaite terminer son intervention, il lui reste trois minutes. Nous pourrions ensuite passer aux déclarations de députés.

M. Robert Oliphant: Monsieur le Président, je vais en rester là et poursuivre mon intervention plus tard, car le meilleur est à venir.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LE 2^E BATAILLON DE CONSTRUCTION

M. Sean Fraser (Nova-Centre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons récemment célébré le centième anniversaire du 2^e Bataillon de construction, le premier et seul bataillon entièrement constitué de Noirs au Canada, qui fut démantelé après la Première Guerre mondiale. Le bataillon avait été formé à Pictou, en Nouvelle-Écosse, à quelques minutes d'où j'habite aujourd'hui, et il comptait parmi ses rangs des Canadiens noirs de tout le pays.

Au début de la guerre, personne ne voulait de ces soldats. Ils ne se sont pas seulement battus pour leur pays, ils ont aussi dû se battre pour avoir le droit de participer à l'effort de guerre après qu'on leur ait dit que c'était une affaire de blancs. Le bataillon a joué un rôle crucial dans cet effort. Il construisait des routes, des ponts et des tranchées et son travail a été essentiel pour la victoire du Canada et de ses alliés.

Malgré leurs nombreuses contributions, à leur retour au pays, les membres de ce bataillon n'ont pas été accueillis en héros comme

Déclarations de députés

l'ont été leurs frères d'armes. Il y a 100 ans, le racisme et la discrimination étaient monnaie courante et même si nous avons réalisé de grandes avancées au cours du dernier siècle, le racisme systémique à l'endroit des Noirs existe encore dans les collectivités partout au Canada.

Je veux profiter de l'occasion pour reconnaître les sacrifices et les réalisations du 2^e Bataillon de construction et de ses membres et réaffirmer qu'ils ont leur place dans l'histoire parmi les héros canadiens. J'invite l'ensemble de mes collègues à reconnaître l'existence du racisme systémique et à s'engager à s'y opposer à chaque occasion qui se présente.

* * *

LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

M. Dean Allison (Niagara-Ouest, PCC): Monsieur le Président, la pandémie de COVID-19 constitue une épreuve pour l'ensemble des Canadiens. Elle a bouleversé nos vies et personne ne sait quand les choses reprendront leur cours normal ou à quoi ressemblera la nouvelle normalité. Bien des Canadiens ont perdu leur emploi et de nombreux propriétaires de petites entreprises ont dû fermer leurs portes. Trop nombreux sont ceux qui ont vu un être cher emporté par le virus et je crains que le gouvernement n'ait pas réagi comme il se doit pour aider nos concitoyens les plus affectés.

Dans le discours du Trône présenté mercredi, le gouvernement ne fait aucune mention de l'énorme et inquiétant problème auquel sont confrontés nos concitoyens de l'Ouest du Canada et notre secteur des ressources naturelles de calibre mondial. Les voitures électriques sont fantastiques, mais elles ne contribueront vraisemblablement pas à l'unité nationale. Par surcroît, le gouvernement n'a pris aucun engagement pour augmenter les transferts en santé, alors qu'une telle augmentation est désespérément nécessaire comme l'ont clairement fait savoir les provinces.

Enfin, le Canada accuse du retard par rapport à ses alliés au chapitre du dépistage rapide de la COVID-19. J'ose espérer qu'une fois la COVID derrière nous, nous serons plus forts et plus unis que jamais auparavant. Néanmoins, pour ce faire, le gouvernement doit fournir un véritable appui dans les secteurs où c'est essentiel, et il doit intervenir maintenant.

* * *

[Français]

LE JOUR DES FRANCO-ONTARIENS ET DES FRANCO-ONTARIENNES

Mme Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, la communauté franco-ontarienne se rassemble pour célébrer et confirmer l'apport fondamental et l'histoire unique des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes pour l'Ontario et pour l'ensemble de notre pays.

Ce matin, à Orléans, j'ai eu l'honneur de participer à la levée du drapeau en présence de leaders francophones et de mes collègues, le député provincial Stephen Blais et les conseillers municipaux Laura Dudas et Matthew Luloff.

Depuis 2010, le 25 septembre est le Jour des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes. Ce geste est fait en mémoire de la première levée du drapeau franco-ontarien à Sudbury il y a 45 ans aujourd'hui.

Déclarations de députés

Fière Franco-Ontarienne, je joins ma voix à celle de mes collègues et, ensemble, célébrons notre culture, notre patrimoine, notre langue française. Continuons de la promouvoir et saluons tous l'importante contribution de la communauté francophone à l'Ontario et à l'ensemble de notre pays.

Nous sommes, nous serons.

* * *

[Traduction]

LA COMMUNAUTÉ NOIRE

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Monsieur le Président, justice différée est justice refusée. Le gouvernement dispose de tous les pouvoirs pour agir immédiatement en fonction des priorités énumérées par le caucus des Noirs de la Chambre et appuyées par plus de 150 députés, sénateurs et ministres. Toutefois, qu'il s'agisse de marchés publics ou de services de police, le gouvernement a raté le coche. Qu'il s'agisse d'interdire les contrôles de routine dans la rue ou de mettre fin au profilage racial, le gouvernement a refusé d'agir.

Depuis le peu de temps que je suis à la Chambre, il m'est devenu clair que peu importe le dossier ou la crise à gérer, les libéraux font des promesses qu'ils n'ont aucune intention de tenir. Ils ont utilisé des mots comme « équité » et ont parlé de justice raciale dans le discours du Trône, mais lorsqu'il s'agit d'agir là, maintenant, les paroles des libéraux restent vides de sens.

En clair, ce n'est pas la bonne volonté du gouvernement libéral qui l'a incité à s'attaquer au racisme systémique. Ce sont plutôt les dizaines de milliers de Canadiens qui ont envahi les rues, sous l'impulsion du mouvement Black Lives Matter, en exigeant que le gouvernement agisse, au lieu de nous servir ses beaux discours sur la justice sociale, et qu'il le fasse maintenant.

* * *

• (1105)

LA COURSE TERRY FOX

Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.): Monsieur le Président, il y a 40 ans déjà, un jeune homme courageux s'est lancé dans un marathon de l'espoir pour trouver un remède au cancer. Terry Fox a inspiré toute une nation. Le 20 septembre dernier, des Canadiens d'un océan à l'autre ont célébré le 40^e anniversaire de son exploit à leur façon. Bien que la course Terry Fox de cette année ait été différente, distanciation oblige, elle demeure la plus importante collecte de fonds d'une journée pour la recherche sur le cancer au pays. Malgré la pandémie, le cancer continue de frapper, et les besoins liés à la recherche sur cette maladie restent tout aussi importants.

Ma collègue, la députée de Scarborough—Agincourt, Lib., a pris part à une marche en l'honneur de son défunt mari, Arnold Chan. Lisa Moody, une survivante du cancer, a quant à elle rejoint sa famille pour participer à une marche de 5 kilomètres dans son quartier. L'équipe Darrell a récolté plus de 14 000 \$ cette année en parcourant plus de 6 000 kilomètres. À Oakville, nous sommes en train d'organiser une vente aux enchères d'œuvres d'art, que les députés peuvent d'ailleurs consulter sur le site Web.oakvillechallenge.com.

Enfin, comme l'a dit Terry: « Tout est possible si on essaie. »

LE SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE DU CANADA

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, il semble que l'un des nouveaux mots préférés du premier ministre soit « austérité ». Je ne sais pas exactement comment il définit l'austérité, mais nous sommes tous d'accord pour dire qu'à tout le moins pour lui, toute compression, aussi modeste soit-elle, c'est déjà de l'austérité. Or, dans son discours télévisé non partisan, le premier ministre a déclaré que l'heure n'était pas à l'austérité.

Je trouve ces propos plutôt déconcertants puisque, dans ma circonscription et dans 48 autres circonscriptions du Canada, le gouvernement libéral veut supprimer le service météorologique automatisé en VHF qui fonctionne 24 heures sur 24. Les libéraux disent qu'on peut obtenir la même information que celle qu'il fournit avec un téléphone intelligent, mais il y a un problème. En raison des autres promesses non tenues par le premier ministre, certains lacs et certaines parties de l'arrière-pays n'ont toujours pas de signal sans fil, ce qui peut mettre les gens en danger.

Comme l'infrastructure VHF est déjà en place et fonctionne, jusqu'à ce que le premier ministre tienne la promesse qu'il a faite de veiller à ce que toutes les régions du Canada soient reliées par les mêmes services sans fil, je demande au gouvernement libéral de continuer à fournir un service automatisé d'information météorologique en VHF dans ma circonscription.

* * *

[Français]

JOE CHEAIB

M. Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.): Monsieur le Président, nous avons perdu, au début du mois, une personne qui a beaucoup donné à Laval, particulièrement, et au Canada, en général, à un âge très précoce, soit à seulement 52 ans.

M. Joe Cheaib était impliqué de façon active au sein de nombreux organismes caritatifs au Canada et au Liban, tels que la Chambre de commerce et d'industrie Canada-Liban, la Fondation du cancer des Cèdres, Les Cèdres pour personnes âgées, Sons of Lebanon et la Croix-Rouge, entre autres.

[Traduction]

Son départ est une perte énorme pour la communauté. Je me joins à ma famille et à mes concitoyens pour offrir nos plus sincères condoléances à son épouse, Teresa Soda, et à ses enfants, Emilia et Peter, ainsi qu'à sa famille et à ses proches.

Je tiens à dire à Joe et à sa famille que nous poursuivrons l'héritage qu'il nous a légué. Qu'il repose en paix et que son souvenir reste à jamais gravé dans nos mémoires.

* * *

LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

M. Peter Fonseca (Mississauga-Est—Cooksville, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec une grande fierté que je représente ma circonscription, Mississauga-Est—Cooksville.

Depuis le début de la pandémie, les gens de ma collectivité et de tout le pays ont lutté contre cet ennemi invisible avec une grande détermination. Les aînés, les travailleurs de première ligne, les personnes handicapées, les jeunes, les groupes vulnérables, les femmes — surtout les femmes à faible revenu —, les entreprises et les entrepreneurs ont beaucoup souffert de la pandémie. Un grand nombre de particuliers et d'organismes ont tendu la main à ceux qui ont eu moins de chance.

Des gens de ma circonscription, comme Selwyn Collaco, avec son équipe de personnes âgées de la Goan Overseas Association, et David Chant, avec son groupe de scouts, ont recueilli des milliers de dollars et offert des milliers de repas à la banque alimentaire de Mississauga.

Nous continuons de lutter contre la COVID-19 tous ensemble et d'offrir un soutien crucial. Le discours du Trône présente le chemin à suivre pour la relance et j'en suis très heureux. Il s'agit d'un plan ambitieux pour une situation sans précédent.

Nous allons continuer de bâtir ensemble un pays plus fort et plus résilient.

* * *

• (1110)

LE PARTI CONSERVATEUR DU CANADA

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Monsieur le Président, le Parlement est de retour au travail après six semaines de prorogation. Le premier ministre espère que les Canadiens ont oublié les enquêtes, mais son gouvernement ne peut pas échapper aux projecteurs qui feront la lumière sur les scandales et les échecs de celui-ci. À l'heure où nous traversons une crise grave et sinistre, les folies du premier ministre lui ont coûté son ancien ministre des Finances. Alors que les Canadiens se demandent quand cela prendra fin, les conservateurs se battent pour servir et défendre le Canada.

À mes électeurs et à tous les Canadiens, je dis qu'il y a de l'espoir; il y a de l'espoir pour des jours meilleurs où la confiance, le bon sens et l'amour de la patrie seront rétablis et où nous nous débarrasserons du gouvernement dysfonctionnel actuel que nous avons appris à abhorrer. Nous devons toutefois faire plus qu'espérer; aujourd'hui, nous devons reconnaître qu'il faut changer les choses pour vaincre ceux qui cherchent à nous tromper. Il faut de grands changements, des changements qui permettront d'obtenir des résultats, des changements dans lesquels nous pouvons croire, des changements qui nous permettront de surmonter la situation actuelle.

* * *

DAVE SMITH

Mme Anita Vandenbeld (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec une grande tristesse que je rends hommage à Dave Smith, restaurateur et philanthrope d'Ottawa, qui est décédé le 4 septembre dernier. Dave a ouvert Nate's Deli en 1959, puis il l'a transformé en une institution emblématique d'Ottawa. Grâce à son dévouement — il a siégé au sein de 50 conseils d'administration, du Fonds Habineige au Fonds pour les familles des militaires —, il a recueilli plus de 150 millions de dollars pour des organismes de bienfaisance au cours de sa vie.

La plus grande réalisation de Dave est le centre pour les jeunes qui porte son nom. Le Centre de traitement pour jeunes Dave Smith

Déclarations de députés

a aidé plus de 17 000 jeunes en leur offrant des traitements contre la toxicomanie ou en santé mentale.

Je suis reconnaissante d'avoir pu connaître Dave et sa merveilleuse femme, Darlene. À le connaître, on ne pouvait que l'aimer. Il accueillait tout le monde comme un vieil ami et se souciait profondément de sa collectivité.

Dave laisse un immense héritage. Il a touché bien des gens et il a fait d'Ottawa et du Canada une meilleure ville et un meilleur pays. Il nous manquera.

* * *

LES TESTS DE DÉPISTAGE DE LA COVID-19

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, la pandémie de la COVID-19 a été déclarée il y a maintenant plus de six mois. Les résidents de ma circonscription, Kelowna—Lake Country, et les Canadiens de l'ensemble du pays ont respecté les protocoles de sécurité, ils ont contribué à aplanir la courbe et ils ont donné aux travailleurs de la santé le temps de se préparer. Malgré cela, les plans du gouvernement fédéral continuent d'être insuffisants.

Cet été, ma région a malheureusement été un point chaud de la COVID-19. De nombreuses entreprises du secteur de l'accueil ont dû fermer leurs portes peu après les avoir rouvertes pour la saison estivale, ce qui a entraîné de graves difficultés financières pour elles et leurs employés. L'attente avant de recevoir les résultats du test de la COVID-19 est stressante pour tout le monde, y compris pour les familles qui renvoient leurs enfants à l'école.

Malgré tout, le processus d'approbation des différents types de dispositifs de dépistage rapide et de tests à domicile — y compris ceux qui ont été améliorés et utilisés dans d'autres pays très développés — de Santé Canada est lent. La vie des gens est mise sur pause en attendant les résultats des tests. Le processus doit être amélioré. Le gouvernement doit trouver des solutions pour garantir la sécurité des personnes et permettre aux entreprises de rester ouvertes.

* * *

[Français]

LE DÉPISTAGE DE LA COVID-19

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC): Monsieur le Président, le Canada est entré dans le septième mois de la pandémie de la COVID-19, mais le gouvernement se traîne les pieds comme si cela venait de commencer hier.

Plusieurs pays ont développé des tests rapides pour tester systématiquement les travailleurs, les voyageurs et d'autres groupes afin de minimiser la propagation du virus avant qu'il ne soit trop tard. Or, Santé Canada refuse toujours d'homologuer ce genre de test, alors que les centres de dépistage et les laboratoires débordent. Cela veut dire que, jour après jour, des citoyens doivent rebrousser chemin, au risque de contaminer leurs proches et leurs collègues de travail. C'est inacceptable que le gouvernement du Canada préfère aucun test à un test jugé fiable à environ 95 %.

Nous demandons au gouvernement de reconnaître les avancées technologiques des derniers mois, et nous demandons que les autorités compétentes cessent de freiner l'approbation de ces tests rapides qui peuvent sauver des vies.

Questions orales

[Traduction]

LES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS DE LONGUE DURÉE

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, la pandémie a mis en lumière à quel point le Canada s'occupe mal de ses aînés, surtout ceux qui dépendent du système de soins de longue durée. La pandémie a mis en lumière la mentalité rétrograde de nombreux gouvernements, y compris le gouvernement conservateur du Manitoba. L'une des premières mesures qu'il a prises après avoir été élu a été d'annuler le projet de modernisation et d'agrandissement du foyer de soins personnels Park Manor à Transcona et d'autres foyers de soins ailleurs dans la province.

Cette situation témoigne de l'effet de la privatisation sournoise de notre système de soins de santé, qui se produit depuis maintenant très longtemps et qui place les intérêts financiers des investisseurs avant les intérêts de nos êtres chers vivant dans des foyers de soins personnels. J'ai l'honneur d'être le vice-président du groupe de travail Préparons demain du Nouveau Parti démocratique. Nous avons entendu les témoignages d'experts de tout le Canada, qui ont souligné le rôle néfaste de la quête du profit dans les soins de longue durée. Il en résulte les taux de mortalité plus élevés que l'on a pu observer dans les établissements à but lucratif du pays. Un appel est lancé au gouvernement fédéral pour qu'il joue son rôle de chef de file en fournissant le financement nécessaire et en invitant les provinces à participer à l'établissement de meilleures normes. C'est ce que défendent les néo-démocrates à la Chambre.

• (1115)

[Français]

L'IMMIGRATION

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, depuis des mois, je suis en communication avec la famille Maksoud, de ma circonscription. Leur aîné, Bilal, s'est marié au Liban il y a quelques années.

Or, il apparaît qu'une erreur d'interprétation lors d'un entretien avec un agent de l'immigration à l'ambassade empêche son épouse d'immigrer ici. Pourtant, elle a suivi toutes les démarches. Le ministère de l'Immigration du Québec lui-même la reconnaît comme une excellente candidate. En plus du stress dû au refus, l'épouse de M. Maksoud a directement vécu les terribles événements survenus récemment à Beyrouth. À la suite de cette catastrophe, le 4 août dernier, le *Journal de Montréal* titrait un article ainsi: « Ottawa veut faciliter le processus pour les Libanais », alors qu'on pouvait lire dans *La Presse* qu'Ottawa faciliterait la venue des Libanais au pays.

J'ai parlé de ce dossier au ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté et je le sais sensible à cette cause. Il doit maintenant passer de la parole aux actes. On parle ici de l'avenir d'une famille qui mérite d'être enfin réunie.

[Traduction]

LES TESTS DE DÉPISTAGE DE LA COVID-19

M. James Cumming (Edmonton-Centre, PCC): Monsieur le Président, il faut avoir accès à des tests de dépistage rapides pour la COVID-19; ce n'est ni une simple demande ni un enjeu négociable. Voici les faits: le taux de chômage a grimpé à 13,7 % au Canada cet été; NAV Canada a annoncé qu'elle réduira encore son personnel de

14 % cette semaine; et des centaines de petites d'entreprises de partout au pays ont été forcées de cesser leurs activités depuis le mois de mars.

À ce point-ci, nous avons accepté qu'il faudra vivre avec la COVID pendant un certain temps. Nous devons donc improviser, nous adapter et reprendre le dessus. Alors que des programmes pilotes financent des recherches pour la création de tests rapides au Canada et que de nombreux pays utilisent des méthodes novatrices pour faire des tests de dépistage rapides, le gouvernement libéral reste endormi et ne profite pas de la possibilité de ramener le Canada à un niveau d'activité relativement normal.

Au nom des compagnies aériennes canadiennes, des mères, des pères et des êtres chers qui sont séparés depuis des mois, des propriétaires de restaurant, des travailleurs, des commerçants et des employés, j'exhorte le gouvernement à se réveiller et à donner le feu vert à des tests rapides non pas demain ou la semaine prochaine, mais dès maintenant.

L'ARMÉNIE

M. Han Dong (Don Valley-Nord, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais souligner aujourd'hui le 100^e anniversaire du Traité de Sèvres, qui a été signé à la fin de la Première Guerre mondiale. S'inscrivant dans le cadre plus général de l'accord de paix de Versailles, ce traité prévoyait la citation à procès des responsables ottomans du génocide arménien, en plus de tracer les limites de la République d'Arménie et de regrouper les provinces arméniennes historiques dans un seul et même territoire sous la protection des puissances alliées.

Bien que l'histoire en parle rarement, le Canada a beaucoup aidé le peuple arménien à survivre au génocide. Même si cela ne s'est jamais concrétisé, de nombreux politiciens et intellectuels canadiens et britanniques pressaient à l'époque le Canada d'adhérer au mandat arménien.

Aujourd'hui, je joins ma voix à celles des Arméno-Canadiens de Don Valley-Nord et du reste du Canada pour commémorer ce chapitre marquant de notre histoire collective et réclamer une résolution juste du génocide arménien.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, le rôle du premier ministre est de rassembler les Canadiens, particulièrement en situation de crise comme nous sommes en train de vivre au pays.

Au contraire, le premier ministre montre dans toute sa laideur l'arrogance qui l'anime dans ses relations avec les provinces. Plutôt que d'unir, il a décidé de faire la leçon à tout le monde. De façon tout à fait irrespectueuse et irresponsable, hier, le premier ministre du Canada a fait la leçon au premier ministre du Québec. Insulter le premier ministre du Québec, c'est insulter les Québécois.

Pourquoi le premier ministre du Canada est-il si irresponsable?

*Questions orales***LA SANTÉ**

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, si on regarde l'excellent discours du Trône, on voit qu'on y parle des garderies.

Le Québec a déjà son système de garderies et c'est ce que nous disons tout le temps. Évidemment, nous en tenons compte. Non seulement nous en tenons compte, mais nous allons nous en inspirer pour les autres provinces. Il est clair que le Québec pourra recevoir la part qui lui revient par l'entremise de négociations.

L'autre point auquel mon ami fait référence, c'est la question des aînés. Les aînés ne sont pas une question de champ de compétence. Ce sont des êtres humains qui ont souffert plus que quiconque pendant la pandémie.

• (1120)

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, pourquoi le Québec a-t-il son système de garderies? C'est justement parce que cela relève de la compétence provinciale. C'est aux provinces de décider quoi faire, et non à l'État fédéral de dire aux provinces quoi faire.

Hier, je questionnais le premier ministre sur les problèmes qui existent dans l'Ouest. Comment se fait-il que les gens de l'Ouest soient si fâchés? Il a dit que c'était « farfelu ». Non seulement il insulte les Québécois, mais il insulte les Canadiens de l'Ouest également.

Pourquoi le premier ministre est-il aussi irresponsable envers tous les Canadiens?

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le discours du Trône contient des éléments qui sont extrêmement importants pour l'ensemble des Canadiens. Lorsqu'on s'attarde au document et qu'on lit ce qu'il contient, on voit que l'on tient compte du fait que nous sommes dans une pandémie et que la priorité du gouvernement, c'est la santé et la sécurité de tous les Canadiens.

Je tends la main à mon collègue. Au lieu d'embarquer dans des chicanes de compétences et de vouloir nous chicaner de façon générale, travaillons ensemble pour aider nos aînés, nos entreprises et ceux qui ont perdu leur emploi. Faisons-le ensemble.

[Traduction]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Libéral un jour, libéral toujours. Voyez donc qui parle, monsieur le Président.

Il y a quelques jours, le gouvernement a déposé le projet de loi C-2. Évidemment, nous voulons l'étudier adéquatement. Il y a quelques heures, nous avons fait une proposition en ce sens auprès de tous les députés ici présents. Nous proposons de siéger à la Chambre en comité plénier dimanche prochain. Le gouvernement est-il prêt à travailler dimanche pour le bien et l'avenir des Canadiens?

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement est au service des Canadiens sept jours sur sept. Le gouvernement est toujours en train de travailler pour les Canadiens. Je comprends ce que propose le député, mais en discutant, nous pouvons accomplir beaucoup de choses. C'est pourquoi nous avons tant insisté pour siéger à la fois à la Chambre et virtuellement, de sorte que tous les députés puissent participer. Je me réjouis de voir les conservateurs enfin admettre qu'ensemble et avec de la bonne volonté, il est possible d'accomplir beaucoup de choses.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, hier, en parlant des tests de dépistage rapide, la ministre de la Santé a dit qu'elle se guiderait « sur l'expertise des chercheurs, des scientifiques et des spécialistes ». Or, des spécialistes, des chercheurs et des scientifiques d'autres pays développés ont déjà approuvé des tests de dépistage rapide qu'on effectue à domicile. Ce qui m'amène à poser la question suivante. Si nous collaborons avec ces spécialistes, ces chercheurs et ces scientifiques pour certaines choses comme la production d'un vaccin, alors pourquoi ne pouvons-nous pas en faire autant pour les tests de dépistage rapide? Quand l'examen des tests de dépistage rapide sera-t-il terminé au Canada?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, il est certain que, comme la députée, je souhaite ardemment que nous disposions d'outils de pointe pour lutter contre la COVID-19, y compris en ce qui concerne les capacités de dépistage. Évidemment, il n'y a pas de solution unique en matière de dépistage rapide, et le dépistage est un domaine complexe, mais ce que je sais, c'est que nous devons compter sur les organismes de réglementation canadiens, qui nous informeront lorsqu'un test sera jugé suffisamment sûr et précis pour qu'il soit offert dans la société canadienne, car nous savons, bien sûr, que la situation pourrait s'aggraver considérablement si des tests produisaient des résultats inexacts.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, la ministre doit réaliser que des gens attendent de huit à dix jours avant d'obtenir leur résultat. C'est son rôle d'aller dans son ministère et de leur dire: « Hé! pourquoi est-ce si long? Pourquoi ne pouvons-nous pas faire ça vite et bien? Réglez-moi cela. »

Ce n'est pas suffisant de faire connaître son souhait. C'est elle qui est aux commandes. Elle doit aller voir ses bureaucrates pour leur dire leurs quatre vérités afin de faire avancer les choses.

Quand l'examen sera-t-il terminé?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, contrairement à la députée, je suis profondément reconnaissante envers les bureaucrates, comme elle les surnomme, les chercheurs, les scientifiques, la fonction publique...

Le Président: Le son est désactivé. Nous n'avons rien entendu. La ministre peut-elle vérifier sa connexion?

Je cède la parole au député de La Prairie.

[Français]

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, hier, nous avons vu M. Trudeau dans toute sa condescendance. Pour qui se prend-il pour donner des leçons au Québec au sujet de la présence des Forces armées canadiennes dans les CHSLD? Ce sont les contribuables québécois qui paient pour l'armée et les soldats.

Pourquoi sommes-nous dans une telle situation? C'est parce que cela fait 25 ans que le gouvernement fédéral coupe dans le domaine de la santé. C'est lui le responsable de la situation, ce n'est pas le gouvernement du Québec. Si le gouvernement fédéral avait écouté les Québécois et les experts ou qu'il avait fait preuve de gros bon sens, il aurait investi dans le domaine de la santé plutôt que de donner des leçons aux autres.

Questions orales

Pourquoi le gouvernement n'augmente-t-il pas les transferts en santé?

• (1125)

Le Président: Je sais que nous avons été partis pendant quelque temps. Or j'aimerais rappeler aux députés que lorsqu'ils réfèrent à un autre membre de la Chambre des communes, ils doivent utiliser le titre de la personne en question et non son nom.

L'honorable leader du gouvernement à la Chambre des communes a la parole.

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, mon collègue essaie de créer une chicane entre Québec et Ottawa.

Je maintiens ce que j'ai dit du plus profond de mon cœur hier: nos aînés ne sont pas un paragraphe ou une ligne dans la Constitution canadienne; ils ne sont pas un champ de compétences. Ce sont des êtres humains, des personnes en chair et en os. Les aînés ont souffert plus que quiconque durant la pandémie, et nous serons là pour eux.

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, le leader du gouvernement à la Chambre des communes a manqué un bout de l'histoire. Ce qui était méprisant, hier, ce n'était pas le gouvernement du Québec ou le Bloc québécois, c'était le gouvernement fédéral, qui a essayé de donner des leçons aux Québécois. Il a parlé de chèque en blanc.

Le gouvernement parle de chèque en blanc alors qu'il a donné 900 millions de dollars à l'employeur de sa famille, le mouvement UNIS, en pleine pandémie. C'est cela, un chèque en blanc.

Le gouvernement va-t-il augmenter les transferts en santé, oui ou non?

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, nous avons investi de façon importante dans le domaine de la santé, et nous investirons toujours de façon importante dans ce domaine, que ce soit au Québec ou ailleurs au Canada.

Nous parlons de normes nationales et d'un dialogue avec les provinces relativement à nos objectifs communs. C'est évident que les provinces gèrent leur propre système de santé.

Encore une fois, c'est profondément blessant de ramener les aînés à une question de chicane constitutionnelle. Ils ont le droit à la vie, à la dignité et à des soins de santé de qualité.

* * *

[Traduction]

LES MESURES D'URGENCE VISANT LA COVID-19

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, le premier ministre et le gouvernement libéral ont pris la décision de proroger le Parlement et, ce faisant, ils ont disposé de presque deux mois pour se préparer à une deuxième vague qu'on savait imminente. Nous voici maintenant dans cette deuxième vague, mais le gouvernement n'a pas véritablement de plan pour réagir aux problèmes cruciaux avec lesquels les Canadiens sont aux prises en ce moment.

Que fait le gouvernement pour voir à ce que les Canadiens aient accès au dépistage? Que fait-il pour voir à ce que les Canadiens qui ont besoin des services de garde puissent les obtenir? Que fait-il

pour assurer la protection des personnes âgées, qui sont au cœur même de la crise de la COVID-19? Enfin, comment le gouvernement fera-t-il en sorte que ce ne soient pas les familles canadiennes qui aient à payer le prix de la relance, mais plutôt ceux à qui la pandémie a été profitable?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, j'ai perdu la connexion lors de la dernière question; j'en suis désolée.

Comme le député le sait, nous avons constamment été aux côtés des Canadiens, des provinces, des territoires et même des municipalités pour nous assurer d'adopter des mesures énergiques de lutte contre la COVID-19 et d'unir nos efforts pour protéger les Canadiens et sauver leur vie. Nous continuerons de collaborer avec tous les ordres de gouvernement et, bien sûr, avec tous les Canadiens, parce que nous pourrions seulement traverser cette crise ensemble.

[Français]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, comme le gouvernement libéral et le premier ministre ont prorogé le Parlement, le gouvernement a eu près de deux mois pour planifier une réponse relativement à la deuxième vague que nous subissons actuellement.

Quel est le plan pour régler les problèmes qui persistent, notamment ceux relatifs aux tests de dépistage, aux soins de santé de longue durée et aux soins offerts aux aînés?

Quel est le plan du gouvernement pour s'assurer que le prix de la reprise sera assumé par ceux qui ont fait des profits, et non par M. et Mme Tout-le-Monde?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Nous avons travaillé très fort avec les provinces, les territoires et les gouvernements locaux.

[Traduction]

Nous continuerons à travailler d'arrache-pied avec tous les ordres de gouvernement, ainsi qu'avec tous les Canadiens, pour faire face ensemble à la COVID-19, peu importe ce que le virus nous réserve.

Comme les députés le savent, la situation évolue rapidement. Bien sûr, les outils et les connaissances nécessaires pour vaincre la COVID-19 continuent eux aussi à évoluer, et nous serons là pour les Canadiens et les collectivités, peu importe ce que la COVID-19 nous réserve.

• (1130)

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour signaler la disparition d'un million de chèques de paie. C'est le nombre de Canadiens qui ont perdu leurs emplois depuis février et n'en ont pas retrouvé.

Nous avons le taux de chômage le plus élevé du G7. Les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Italie, le Japon et l'Allemagne se débattent tous aussi avec la COVID, mais ils ont un taux de chômage plus faible que le nôtre.

Quand le gouvernement reconnaîtra-t-il que son plan d'austérité pour les mines et les petites entreprises du secteur privé ne fonctionne pas?

Questions orales

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, l'aide économique que nous avons apportée aux Canadiens pendant la pandémie n'a pas seulement permis d'éviter une plus grande misère, mais a aussi permis de relancer notre économie. Le député n'est pas obligé de me croire sur parole. L'économiste Ksenia Bushmeneva, de la Banque TD, dit que les programmes d'aide au revenu du gouvernement fédéral se sont avérés cruciaux, à ce jour, pour éviter des défauts de paiements en cascade et protéger l'économie.

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Oh oui, monsieur le Président, les banquiers se frottent les mains. Ils font plein d'argent ces jours-ci. Mais qui sont ceux qui ne se réjouissent pas? La députée le sait-elle? C'est le million de travailleurs qui n'ont plus de travail et ont dû rentrer chez eux expliquer à leurs conjoints qu'ils ne travaillaient plus ou n'étaient plus payés et ne savaient pas comment ils allaient s'en sortir.

Aucun programme gouvernemental ne peut remplacer le formidable potentiel de nos 20 millions de travailleurs ni le pouvoir d'un chèque de paie. Quand le gouvernement arrêtera-t-il de faire obstacle aux travailleurs et les laissera-t-il reprendre le travail?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je vais rappeler au député de Carleton et à l'ensemble des Canadiens ce qu'il a dit le 8 mars dernier lorsqu'on lui a demandé quel genre d'aide le gouvernement devrait offrir aux Canadiens qui souffrent des répercussions de la pandémie. Il a dit: « Certains pourraient choisir de mettre en place d'imposants programmes gouvernementaux pour faire face à la [COVID-19]. Nous sommes des conservateurs, ce n'est donc pas l'approche que nous privilégions. »

Le gouvernement a choisi de soutenir les Canadiens, et nous en sommes fiers. Je n'ose pas imaginer ce que les conservateurs auraient fait s'ils avaient été élus en 2019.

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, eh bien, tout est dit. Les libéraux pensent que d'imposants programmes gouvernementaux peuvent remplacer la dignité et la productivité associées à un emploi. Ce que les Canadiens ordinaires veulent vraiment, c'est la possibilité de travailler. C'est la seule solution permanente qui permettra aux gens de payer l'épicerie et qui créera la richesse nécessaire pour financer notre filet de sécurité sociale qui nous est si cher.

Le gouvernement a le pire bilan en matière d'emploi des pays du G7, et le taux de chômage au Canada dépasse d'un tiers ceux des autres pays membres de l'OCDE. Quand les libéraux reconnaîtront-ils que leur plan n'est tout simplement pas efficace?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, il y a quelque chose que le député ne semble pas bien saisir. Dans la lutte contre cette pandémie, nous avons demandé aux Canadiens de faire un très gros sacrifice, soit de rester à la maison. Nous demandons toujours aux Canadiens de respecter l'éloignement physique parce qu'écraser le coronavirus est la meilleure politique économique. Le gouvernement est là pour aider les Canadiens à y arriver, et nous continuerons de le faire.

[Français]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, je vais vous en raconter une bonne ce matin.

Il faut savoir que le premier ministre a signé un accord de développement d'un vaccin entre le Conseil national de recherches du Canada et la compagnie d'État CanSinoBIO. Or, le gouvernement chinois a décidé que cela ne tenait plus et a annulé le contrat.

On comprend que le premier ministre a une affection particulière envers le régime communiste chinois. Néanmoins, maintenant, les Canadiens veulent savoir combien de millions de dollars on a perdus au profit du régime chinois.

[Traduction]

M. Ali Ehsassi (secrétaire parlementaire du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie (Innovation et Industrie), Lib.): Monsieur le Président, depuis le début de la pandémie, le gouvernement collabore étroitement avec des experts et des partenaires de l'industrie, ce qui lui a permis d'entreprendre des travaux de recherche et développement fondés sur des données probantes pour trouver un vaccin. À la lumière des recherches soutenues du gouvernement et de l'évolution des données qu'il recueille, le Conseil national de recherche a choisi de suivre les conseils avisés des experts du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 et de se pencher sur d'autres candidats-vaccins. Nous tâcherons d'examiner toutes les options prometteuses pour un vaccin contre la COVID-19.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, c'est une réponse qui ne convient pas.

Il faut comprendre que le Canada a fait un accord avec une compagnie d'État chinoise, CanSinoBIO. Les Chinois ont décidé d'annuler le *deal*. Cela a coûté de l'argent. Pire que cela, c'est que les brevets biologiques canadiens ont été transférés en Chine. On n'a pas compris encore que les Chinois détiennent nos deux Michael, qu'ils arrêtent les *deals* de commerce quand cela leur tente et, qu'en plus, ils s'en foutent pas mal des droits de la personne.

On aimerait savoir, actuellement, ce que pense le premier ministre de cette affaire.

Comment peut-on transmettre la propriété intellectuelle du Canada aux Chinois, alors qu'on sait qu'ils ne respectent rien?

● (1135)

[Traduction]

M. Robert Oliphant (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux que l'on me pose cette question, car tout le monde à la Chambre sait que le Canada a une relation complexe et multidimensionnelle avec la Chine. Lorsque le Canada fait des affaires avec la Chine, il demeure extrêmement vigilant. Je sais que beaucoup de nos partenaires internationaux font face à des enjeux similaires. Nous sommes en constante communication avec la Chine pour veiller à la protection des intérêts du Canada, au dialogue sur les droits de la personne et au respect de la propriété intellectuelle.

Questions orales

Le gouvernement a toujours été clair au sujet de ses principes, de son engagement envers la primauté du droit, de la grande importance qu'il accorde au bien-être des Canadiens — notamment celui de Michael Kovrig et Michael Spavor, qui sont détenus arbitrairement — et de sa détermination à aider les agriculteurs et les producteurs canadiens à trouver des débouchés. Le Canada continuera de faire preuve de fermeté et de détermination.

* * *

[Français]

L'ÉTHIQUE

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa réponse diplomatique, mais il reste que nous nous sommes fait voler nos brevets, que nous avons perdu des millions de dollars et que nous avons fait confiance au régime chinois, alors que nous savons qu'on ne peut pas lui faire confiance. C'est assez clair.

Hier, j'ai posé d'autres questions concernant des comités ici, au Canada, des choses qu'on contrôle normalement, soit le comité sur les vaccins et le Conseil de l'approvisionnement lié à la COVID-19.

Le développeur de vaccins Gary Kobinger a quitté le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19, parce qu'il ne faisait pas confiance aux dirigeants politiques ni aux experts; il trouvait qu'ils n'étaient pas transparents. Maintenant, on veut savoir ceci.

Peut-on confirmer qu'il n'y a aucun conflit d'intérêts concernant le Conseil de l'approvisionnement lié à la COVID-19?

[Traduction]

M. Ali Ehsassi (secrétaire parlementaire du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie (Innovation et Industrie), Lib.): Monsieur le Président, contrairement aux conservateurs, qui ont coupé les vivres au milieu scientifique, le gouvernement fédéral actuel accorde une grande valeur au travail des autorités scientifiques et des experts de l'industrie qui donnent de leur temps pour assurer une prise de décisions fondées sur des données probantes. Je serai clair. Le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 est doté d'un processus de gestion des conflits d'intérêts robuste qui reflète les meilleures pratiques internationales qui soient, comprend un registre en ligne de déclaration d'intérêts et est conforme aux pratiques d'autres organismes consultatifs externes bénévoles.

* * *

[Français]

LA SANTÉ

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Monsieur le Président, Ottawa ne veut pas envoyer un chèque en blanc.

« On a l'expertise », dit son leader. L'expertise d'Ottawa en santé est une farce. Parlons-en aux Premières Nations qui n'ont pas accès à l'eau potable. Parlons-en aux anciens combattants abandonnés par le système.

La seule expertise d'Ottawa en santé, c'est sa capacité de nuire au réseau. On est au début de la deuxième vague; des gens vont être malades, des gens vont mourir. Qu'il nous lâche l'expertise et qu'il nous transfère l'argent.

Qu'attend-il?

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, nos amis du Bloc québécois cherchent la chicane et cherchent à mettre en opposition ce qu'Ottawa fait, ce que Québec fait, et les autres provinces aussi. Il faut regarder tout cela.

La lutte contre la COVID-19, ce n'est pas les efforts de l'un ou de l'autre, mais les efforts de tous, incluant ceux de la Chambre. Il s'agit des efforts de tous, comme Parlement, comme différents gouvernements, incluant les municipalités.

C'est ce que le Bloc refuse de reconnaître et il ne veut pas le reconnaître, parce qu'il n'aime pas cela quand il n'y a pas de chicane.

On est capables de travailler ensemble, et on va continuer à le faire.

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Monsieur le Président, qu'Ottawa commence à s'occuper correctement de ses affaires avant de se mêler de celles des autres.

Le Québec et les provinces ne sont pas responsables de la propagation du virus. Il n'y avait pas de test aux aéroports ou aux frontières. Il n'y avait pas de suivi. Ottawa n'agissait pas, alors que cela, c'était sa responsabilité.

Une autre responsabilité fédérale que le gouvernement remplit mal, c'est de transférer notre argent en santé pour que le Québec et les provinces mènent le combat contre la pandémie.

Va-t-il augmenter maintenant les transferts en santé?

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, tantôt, je regardais les Statuts et règlements du Bloc québécois. Le premier élément est le suivant: « 1. Le Bloc québécois est un parti indépendantiste ».

Je me demande s'il n'y a pas un petit lien entre cela et le fait qu'il critique toujours Ottawa. C'est toujours la faute d'Ottawa, peu importe ce que nous faisons. Nous avons donné un coup de pouce dans le domaine de la santé et à la Croix-Rouge. C'est toujours la faute d'Ottawa. Pourtant, on sait très bien que les différents paliers de gouvernement peuvent travailler ensemble, travaillent ensemble et vont continuer de travailler ensemble.

* * *

● (1140)

LES LANGUES OFFICIELLES

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral s'est littéralement drapé dans un beau discours, mais n'a concrètement rien fait pour les francophones. Ce n'est pas surprenant quand on sait qu'il a donné un contrat de 1 milliard de dollars à *WE Charity*, un organisme unilingue anglophone. Pourtant, ce n'est pas compliqué, ce que tout le monde attend, c'est la modernisation de la Loi sur les langues officielles.

La ministre des Langues officielles peut-elle nous dire quand elle déposera enfin un projet de loi, comme le demandent tous les organismes de défense des francophones au pays?

Questions orales

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à transmettre mes félicitations à mon collègue pour ses nouvelles responsabilités dans le dossier des langues officielles. Cela me fera plaisir de voir avec lui tout ce que les conservateurs ont fait de négatif en matière de langues officielles. Cela fait maintenant cinq ans que nous devons réparer les pots cassés, notamment en lien avec l'université franco-ontarienne ou les réductions dans les services aux francophones relativement aux contestations judiciaires.

Cela dit, je suis très heureuse de travailler avec lui au renforcement de la Loi sur les langues officielles. Ce sera un plaisir d'avoir de bonnes discussions avec lui.

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais rappeler la réalité à la ministre: les libéraux sont au pouvoir depuis cinq ans et les gestes n'ont pas été posés. Il y a quelques semaines, le gouvernement libéral et la ministre ont octroyé un contrat aux amis des libéraux, à *WE Charity*, sans appel d'offres. Or, tout le monde ici sait très bien, et c'est documenté, que cet organisme n'est pas capable de faire son travail en français. C'est concret, c'est un geste qui aurait dû être posé. On parle ici du scandale *WE Charity* que le gouvernement essaie d'étouffer.

Je repose ma question: quand la ministre va-t-elle déposer ce projet de loi, pour que tous les organismes...

Le Président: L'honorable ministre a la parole.

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, la réalité, c'est que nous réparons les pots cassés depuis le malheureux legs des conservateurs en matière de langues officielles. Il a d'ailleurs fallu le faire au niveau fédéral, mais aussi au niveau des gouvernements conservateurs provinciaux, incluant celui de Doug Ford. Maintenant, nous sommes très préoccupés par le fait que Jason Kenney est en train d'affecter directement les Franco-Albertains avec le Campus Saint-Jean.

Est-ce que mon collègue va joindre sa voix à la nôtre pour dénoncer également les coupes que M. Jason Kenney est en train de faire auprès des Franco-Albertains avec le Campus Saint-Jean?

* * *

[Traduction]

L'INFRASTRUCTURE

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le Président, bien avant l'apparition de la COVID-19, les libéraux avaient promis de placer les intérêts des Canadiens en premier en investissant dans le transport en commun. Nul besoin n'est aussi urgent que celui de prolonger la ligne de métro Yonge. La région d'York, qui compte 1,2 million de résidents et plus de 636 000 emplois, est l'une des plus grandes municipalités du Canada. Or, elle n'est toujours pas desservie par la ligne de métro Yonge.

Ce projet est prioritaire pour les citoyens de ma circonscription et de l'ensemble de la région d'York. Cependant, les libéraux font la sourde oreille. Quand le gouvernement versera-t-il les fonds d'infrastructure nécessaires pour financer le prolongement de la ligne de métro Yonge?

L'hon. Catherine McKenna (ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, nous avons conclu une entente bilatérale avec l'Ontario qui prévoit l'investissement, par le gouvernement fédéral, de la somme historique de 11,8 mil-

liards de dollars en Ontario au cours de la prochaine décennie. De cette somme, 8,3 milliards de dollars iront au transport en commun.

Il faut collaborer avec le gouvernement de l'Ontario et les administrations municipales. Nous avons demandé au gouvernement de l'Ontario de soumettre des études de cas pour les principaux corridors de transport en commun de la région du Grand Toronto, y compris le projet chouchou du premier ministre de la province, la Ligne Ontario. Ces études nous permettront de progresser et de prendre rapidement les décisions en matière de financement.

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement de l'Ontario s'est déjà engagé à financer le prolongement de la ligne de métro Yonge.

Le prolongement de cette ligne créerait plus de 60 000 emplois et permettrait la construction de logements pour 88 000 résidents. Il permettrait de réduire de façon importante les émissions de gaz à effet de serre grâce au retrait de plus de 3 000 autobus des routes chaque jour. La région d'York demande depuis longtemps l'achèvement de ce projet, mais le gouvernement ne répond pas.

Quand le gouvernement agira-t-il pour créer des emplois et protéger l'environnement par le financement du prolongement de la ligne de métro Yonge?

• (1145)

L'hon. Catherine McKenna (ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, je suis toujours heureuse d'entendre les conservateurs parler de l'importance de protéger l'environnement. C'est l'une de nos priorités. C'est pour cette raison que nous investissons dans le transport en commun.

J'invite le gouvernement de l'Ontario à présenter une analyse de rentabilisation, puisque je sais que les conservateurs se soucient des dépenses publiques. Nous avons besoin d'obtenir des précisions avant de mettre en œuvre cet important projet qui créera des emplois, qui réduira la congestion et qui améliorera la vie des Ontariens.

* * *

LA GARDE D'ENFANTS

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, on sait que ce sont les femmes qui travaillent qui ont été les plus durement touchées par la pandémie et que leur situation s'est aggravée du fait que les libéraux n'ont pas tenu leur promesse de mettre en place un programme universel de garde d'enfants. La première promesse à cet égard remonte à 1993. Quoi qu'il en soit, je ne me fais pas d'illusions.

Le ministre peut-il faire connaître à la Chambre le calendrier de mise en œuvre d'un programme universel de garde d'enfants qui soutiendra convenablement les éducateurs de la petite enfance, tiendra compte des enfants ayant des besoins particuliers et aidera les parents désireux de reprendre le travail à l'extérieur de la maison à le faire en toute confiance?

Questions orales

M. Adam Vaughan (secrétaire parlementaire du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social (Logement), Lib.): Monsieur le Président, cette année, pendant la pandémie, le gouvernement a fait l'investissement annuel le plus considérable de toute l'histoire du pays dans le secteur de l'éducation préscolaire et de la garde d'enfants. Cet investissement de 625 millions de dollars permettra d'augmenter le nombre de places en garderie et à en assurer la disponibilité et la sécurité pour les familles d'un bout à l'autre du Canada. Cet investissement a été fait avant le discours du Trône.

Dans le discours du Trône, le gouvernement s'est engagé à créer un nouveau programme national. Nous espérons que le NPD l'appuiera et ne renversera pas le gouvernement comme il l'a fait en 2006. Il est crucial pour l'instant de négocier avec les provinces pour élargir le système, protéger la qualité et faire en sorte que les travailleurs des garderies soient rémunérés convenablement. C'est dans cette voie que nous nous sommes engagés et dans laquelle nous entendons poursuivre.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, qu'il s'agisse des Nuu-chah-nulth sur la côte Ouest ou des Micmacs sur la côte Est, les libéraux ont dépensé des millions en frais d'avocats pour remettre en cause les droits de pêche autochtones. Encore et encore, les tribunaux ont confirmé ces droits.

Les libéraux tiennent maintenant un double discours. En tentant de jouer sur les deux tableaux, ils laissent cependant les fonctionnaires du ministère des Pêches et des Océans sans mandat clair et mettent des vies en danger.

La ministre appuiera-t-elle enfin ses propos selon lesquels elle soutient l'autodétermination en faisant réellement respecter les droits inhérents garantis par la Constitution?

L'hon. Bernadette Jordan (ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Lib.): Monsieur le Président, la priorité absolue du gouvernement actuellement est de garantir la sécurité de la population dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, où les tensions sont vives. Nous travaillons de concert avec les dirigeants des Premières Nations de même que nos partenaires de l'industrie dans cette province. Nous croyons que la meilleure approche consiste à encourager un dialogue concerté et respectueux. Nous nous employons à faire prévaloir ces droits issus de traités.

* * *

[Français]

L'INFRASTRUCTURE

Mme Lyne Bessette (Brome—Missisquoi, Lib.): Monsieur le Président, étant toujours en contact avec les citoyens et les entrepreneurs de Brome—Missisquoi, j'ai eu l'occasion de constater leur solidarité et leur résilience pendant cette pandémie. À l'aube de la reprise économique, nos citoyens ne demandent qu'une chose: la création de meilleurs emplois et une augmentation de l'investissement dans nos infrastructures. Dès aujourd'hui, nous nous tournons vers l'avenir.

Est-ce que la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités peut faire le point sur son travail pour aider les communautés?

L'hon. Catherine McKenna (ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de Brome—Missisquoi de sa question.

Chaque dollar que le gouvernement fédéral investit doit faire croître notre économie, créer de bons emplois et améliorer la qualité de vie. C'est pourquoi le gouvernement fédéral investit dans le renouvellement de conduites d'eau dans la communauté régionale de Brome—Missisquoi, qui recevra plus de 5 millions de dollars du volet « Infrastructures vertes » pour cinq projets qui amélioreront la résilience et la qualité de vie de ces collectivités.

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Monsieur le Président, lorsque la pandémie a frappé, les institutions financières ont accordé des reports de paiements hypothécaires de six mois afin que les Canadiens ne perdent pas leur maison. À la fin de juin, plus de 768 000 Canadiens s'étaient prévalus de ces programmes. La semaine prochaine, ces programmes de report prendront fin, et les Canadiens devront reprendre leurs paiements hypothécaires. Selon certains économistes, 5 % d'entre eux pourraient être en défaut de paiement. Cela représente près de 40 000 foyers.

Le discours du Trône ne contenait rien au sujet des hypothèques. Pourquoi le gouvernement libéral ne voit-il aucune objection à ce que des milliers de Canadiens risquent de perdre leur maison? Ne sommes-nous pas au début de la deuxième vague?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement est fermement déterminé à aider les Canadiens et les entreprises canadiennes à traverser cette crise. Les reports de paiements hypothécaires accordés par nos institutions bancaires ont effectivement été très utiles à de nombreuses familles canadiennes. C'est un dossier sur lequel nous allons continuer de nous pencher.

Je tiens aussi à souligner que toutes les mesures de soutien que nous avons accordées aux particuliers et aux petites entreprises du pays les ont aidés à traverser cette crise jusqu'à présent. Comme nous l'avons dit dans le discours du Trône, nous continuerons d'épauler les Canadiens tout en luttant, comme l'a si bien dit le député d'en face, contre la deuxième vague.

• (1150)

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Monsieur le Président, le Fonds national de co-investissement pour le logement a été annoncé en grande pompe par les libéraux en 2017, mais sur une période de deux à trois ans, il n'a guère donné de résultats à l'échelle nationale. Aujourd'hui, les libéraux veulent nous faire croire qu'ils sont en mesure de faire construire 3 000 logements en six mois.

Le gouvernement est-il prêt à s'engager, ici et maintenant, à faire preuve de transparence et à dévoiler une liste des projets en cours d'exécution au fur et à mesure que des fonds leur sont alloués, ainsi qu'une ventilation par région, contrairement à l'approche opaque qui caractérise le Fonds national de co-investissement pour le logement?

M. Adam Vaughan (secrétaire parlementaire du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social (Logement), Lib.): Monsieur le Président, l'Initiative pour la création rapide de logements annoncée cette semaine, assortie d'un investissement d'un milliard de dollars pour l'acquisition et la construction de nouveaux logements supervisés, constitue l'un des investissements les plus importants que ce gouvernement ait faits. En fait, il s'agit de l'investissement le plus important dans l'histoire du Canada pour lutter contre l'itinérance chronique.

Dans le discours du Trône, nous nous sommes engagés dès maintenant à mettre fin à l'itinérance chronique au pays. Il s'agit d'un objectif ambitieux, mais crucial. La question que soulève le député d'en face est importante. Nous devons montrer aux Canadiens où ces logements seront situés et dans quelle mesure ils aideront les gens.

Nous nous engageons à fournir au député les renseignements dont il a besoin. Cependant, je tiens à souligner le risque de se fier à certains termes employés dans la presse écrite. De fait, les investissements en Colombie-Britannique représentent 26,8 % des investissements que nous avons effectués. J'ai fait plusieurs annonces de projets en Colombie-Britannique, et il s'agit d'une bonne nouvelle pour les gens...

Le Président: Le député de Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill a la parole.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Gary Vidal (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, PCC): Monsieur le Président, j'ai entendu beaucoup d'histoires qui montrent à quel point le gouvernement a laissé tomber les entreprises autochtones durant la pandémie. Le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et la Subvention salariale d'urgence du Canada n'en sont que deux exemples.

La semaine dernière, j'ai assisté à un forum sur la relance organisée par le Conseil canadien pour le commerce autochtone. J'ai pu constater que bien des entrepreneurs sont frustrés de voir que le gouvernement n'atteint pas une cible de 5 % pour l'approvisionnement auprès des entreprises autochtones.

Quand le gouvernement va-t-il permettre aux entrepreneurs autochtones d'avoir une part de la prospérité du Canada?

Mme Pam Damoff (secrétaire parlementaire du ministre des Services aux Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, nous reconnaissons que les propriétaires d'entreprises autochtones et les communautés autochtones font face à des difficultés bien particulières et sont touchés de façon disproportionnée par la situation actuelle. C'est pourquoi nous avons pris des mesures pour soutenir les entreprises autochtones face à une situation rendue plus difficile par la COVID-19. Parmi ces mesures figure un investissement de 423,8 millions de dollars pour aider les entreprises locales et fournir aux propriétaires d'entreprises le soutien dont ils ont besoin pour surmonter cette période difficile.

Grâce à cette aide, les communautés et les propriétaires d'entreprises autochtones auront la souplesse nécessaire pour répondre à leurs besoins économiques particuliers en cette période difficile.

Questions orales

LES AFFAIRES DU NORD

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Monsieur le Président, le discours du Trône du gouvernement ne dit pas grand-chose sur le Nord. De nombreux Canadiens dans ma circonscription, dans les territoires et dans d'autres régions du Nord du Canada sont aux prises avec une pénurie de logements, des problèmes de transport et une augmentation du coût des biens et des services. Le Nord a besoin d'une modernisation majeure des infrastructures et des voies de transport pour assurer la sécurité alimentaire et réduire le coût de la vie.

Le gouvernement va-t-il enfin s'engager à réaliser ces investissements essentiels, ou va-t-il continuer à délaisser le Nord du Canada?

L'hon. Dan Vandal (ministre des Affaires du Nord, Lib.): Monsieur le Président, je suis très fier du soutien que nous avons apporté au Nord du Canada en ces temps difficiles. En avril, nous avons investi 130 millions de dollars pour soutenir l'économie et la santé dans toute la région. Nous avons également investi de manière significative dans le soutien à l'aviation. En ces temps difficiles, le gouvernement sera là pour tous les Canadiens, y compris, bien sûr, les Canadiens qui vivent dans le Nord.

* * *

[Français]

LA SANTÉ

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral s'est endormi au volant. L'adversaire à battre en ce moment, ce n'est pas le Québec, ni les provinces ni les partis de l'opposition, c'est la COVID-19. C'est la priorité, la seule priorité: contrôler une crise de santé publique.

En refusant d'augmenter les transferts en santé, ils créent à eux seuls une crise politique au lieu de régler une crise sanitaire.

Quand vont-ils se réveiller? Il faut augmenter les transferts en santé maintenant.

• (1155)

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, on a aujourd'hui, au Québec, 637 nouveaux cas. On a 400 000 personnes qui se cherchent un emploi, au Québec. On est dans une deuxième vague. La dernière chose qu'on devrait souhaiter, c'est une chicane de paliers de gouvernement.

En effet, on doit tous être unis face à cet adversaire qui, lui, se nomme « COVID-19 ». Il n'y a aucun adversaire à Québec. On peut parfois être en désaccord, mais travailler ensemble. Il n'y a en pas, de chicane, malgré ce que dit le Bloc québécois. Tant pis pour eux!

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre du Québec et les premiers ministres des provinces demandent un meilleur financement de la santé pour affronter la crise, et le gouvernement n'en parle pas dans son discours du Trône. À entendre parler les libéraux, demander des transferts en santé serait un caprice.

Or nous ne parlons pas de dépenses superflues. Cela ne peut pas être plus concret: nous parlons d'avoir de l'argent pour embaucher du personnel médical, d'avoir les équipements nécessaires. Nous parlons de ravoir notre argent pour s'occuper de notre monde malade.

Questions orales

Ils ont perdu le *focus*. On se bat contre un virus. On est dans une crise de santé. Il n'y a rien de plus important à faire pour le gouvernement qu'investir dans la santé.

Quand vont-ils augmenter les transferts en santé?

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord sur le fait qu'on se bat contre un virus. C'est pour cette raison qu'on leur tend la main: pour travailler ensemble.

Or, par définition, le Bloc québécois ne voudra jamais admettre que ce qu'Ottawa fait est bon, parce que cela irait à l'encontre de leur objectif principal, qui est la séparation du Québec.

Quand le Bloc québécois a-t-il dit qu'Ottawa avait bien fait les choses? Jamais. Cela va à l'encontre de tout ce à quoi ils croient.

Ce que nous voulons, c'est travailler ensemble, même avec mes amis du Bloc, tout le monde ensemble, pour lutter contre la COVID-19.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs et les maraîchers canadiens travaillent fort tous les jours pour fournir la nourriture dont nous avons besoin et approvisionner le monde. Leur temps est précieux. Trois mois après l'annonce de la création du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, ils sont enfin inclus.

Cependant, en pleine saison des récoltes, les agriculteurs de ma circonscription attendent de trois à six heures au téléphone avant de devoir finalement laisser un message et espérer et prier qu'ils seront en mesure de répondre au téléphone quand on les rappellera. Ils sont incapables de joindre un agent sur la ligne téléphonique du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes.

Que fait la ministre actuellement pour régler ce problème?

L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, les agriculteurs, les entrepreneurs et les entreprises sont extrêmement importants. Nous sommes bien déterminés à veiller à ce qu'ils reçoivent le soutien dont ils ont besoin.

Nous avons fait des changements temporaires au centre d'appels pour qu'il puisse répondre aux nombreux appels qu'il reçoit, mais il peut fournir les réponses aux questions que posent ces entreprises et ces agriculteurs. Ces changements visent à lui permettre de répondre à leurs questions beaucoup plus rapidement. Nous travaillons très fort pour qu'ils obtiennent les réponses dont ils ont besoin.

* * *

LA SANTÉ

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, les aînés du Canada ont été durement touchés par la pandémie de la COVID-19, et ce, à tous les égards, et les conséquences de l'isolement social sur la santé mentale sont incommensurables. Nous avons tous entendu des histoires déchirantes d'aînés séparés de leurs proches et de leur collectivité.

Pour les aînés qui éprouvent des difficultés, le discours du Trône était décevant, car il ne contenait rien de plus que de vieilles idées qui ne leur proposaient pas de plan précis pour les aider à traverser la pandémie et pour assurer leur sécurité.

Pourquoi le gouvernement permet-il au Canada d'accuser du retard dans sa réponse à la pandémie au détriment des aînés et de leur santé mentale?

L'hon. Deb Schulte (ministre des Aînés, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à féliciter ma collègue de sa nomination à titre de porte-parole. Je suis vraiment heureuse de pouvoir collaborer avec elle pour faire progresser ce dossier.

Nous sommes conscients de la période difficile que les aînés et leur famille ont traversée. À cause de cette situation, les aînés vulnérables se sont retrouvés plus facilement isolés. Pour mieux combattre l'isolement social chez les aînés, nous investissons 20 millions de dollars dans le programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Ce programme permet de mettre en œuvre plus de 1 000 nouveaux projets dans des collectivités pour soutenir directement les aînés à domicile et il offre aux organismes une certaine latitude pour utiliser les fonds accordés en janvier. Cette mesure a permis de lancer plus de 700 projets visant à aider les aînés dans diverses collectivités. Par ailleurs, ces projets contribuent à l'amélioration de la santé mentale des aînés.

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, depuis le début de la pandémie de COVID-19, les Canadiens éprouvent plus d'anxiété et de stress. La COVID-19 a eu des conséquences disproportionnées et dévastatrices sur la santé mentale et le bien-être des personnes âgées au pays. Ces dernières ont été isolées et laissées seules, les restrictions de confinement les empêchant de voir leurs amis et leur famille et même d'embrasser leurs petits-enfants.

La santé mentale est une pierre angulaire de la santé publique et elle est essentielle au rétablissement du pays après la pandémie. Pourtant, le discours du Trône du gouvernement libéral a consacré exactement deux phrases à la question de la santé mentale. Pourquoi?

• (1200)

L'hon. Deb Schulte (ministre des Aînés, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse de pouvoir continuer de parler des mesures que le gouvernement a prises afin d'aider les personnes âgées et de favoriser leur santé mentale et leur bien-être. Le discours du Trône avait beaucoup d'éléments dont les personnes âgées peuvent se réjouir.

Je souhaite parler de ce que nous faisons actuellement pour aider les personnes âgées. Nous avons le programme Nouveaux Horizons pour les aînés et les 350 millions de dollars versés pour aider les personnes âgées à obtenir les services et le soutien nécessaires, notamment le soutien en santé mentale, dans leur collectivité. Nous avons également lancé en ligne le portail Espace mieux-être Canada pour aider les personnes âgées à accéder aux services essentiels dont elles ont besoin pour rester en bonne santé et en sécurité.

De telles mesures contribuent grandement à ce que les personnes âgées ne se sentent pas seules. Le gouvernement est là avec elles et pour elles.

*Questions orales***L'INDUSTRIE FORESTIÈRE**

M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.): Madame la Présidente, le gouvernement comprend et apprécie l'importance du secteur forestier du Canada. Comme beaucoup d'autres industries, l'industrie forestière et ceux qui y travaillent ont été durement touchés par la COVID-19. Le secteur cherche des stratégies pour assurer sa résilience afin de sortir plus fort que jamais de la pandémie.

En cette Semaine nationale de la forêt, le ministre pourrait-il informer la Chambre des mesures prises par le gouvernement pour aider les hommes et les femmes du secteur forestier canadien?

M. Peter Schiefke (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Madame la Présidente, la Semaine nationale de la forêt est l'occasion de souligner toutes les incroyables contributions du secteur forestier à l'économie canadienne.

Tout au long de la crise, le gouvernement et l'industrie forestière ont répondu à l'appel pour contribuer à la lutte contre la COVID-19, sur de nombreux fronts. Les entreprises comme West Fraser et Canfor ont fait don de masques N95, dont nous avons grandement besoin. FPInnovations travaille à concevoir des masques biodégradables faits de fibre de bois.

De plus, en pleine pandémie mondiale, le gouvernement a fourni 30 millions de dollars au secteur forestier pour que les entreprises puissent maintenir de façon sécuritaire leurs activités pendant la COVID-19. Les défis sont de taille, mais les occasions le sont aussi, et l'industrie forestière est à la hauteur de la tâche.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Madame la Présidente, dans son discours du Trône, le gouvernement ressasse de vieilles promesses libérales et ne mentionne même pas les travailleurs du secteur pétrolier et gazier ni les pipelines.

Seulement au cours du dernier trimestre, le secteur des ressources naturelles a perdu 43 000 emplois. Les Canadiens de l'Ouest ont été durement touchés par la calamité économique, qui a commencé sous le gouvernement libéral bien avant le début de la pandémie avec les projets de loi C-69 et C-48. Le premier ministre actuel sème la discorde, comme le faisait son père.

Pourquoi le gouvernement ne soutient-il pas les travailleurs du secteur pétrolier et gazier, pour montrer qu'il tient à l'unité nationale et à une véritable relance économique?

M. Peter Schiefke (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Madame la Présidente, près d'un tiers des travailleurs des secteurs minier, pétrolier et gazier ont pu, à un certain moment, conserver leur emploi grâce à la Subvention salariale d'urgence du Canada. Le discours du Trône indique que cette subvention serait prolongée jusqu'à l'été prochain. C'est donc dire que des centaines de millions de dollars viendront soutenir les travailleurs du secteur énergétique, et que des dizaines de milliers de travailleurs de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador pourront conserver leur emploi grâce au gouvernement libéral.

Nous soutenons les travailleurs, nous soutenons les familles et nous soutenons le secteur pétrolier et gazier.

L'hon. Tim Uppal (Edmonton Mill Woods, PCC): Madame la Présidente, les Albertains en ont assez que le gouvernement libéral

fasse comme s'ils n'existaient pas. Le secteur énergétique de la province fournit 800 000 emplois et produit 20 % des recettes de l'État canadien. L'Alberta devrait pouvoir participer à la reprise de l'économie nationale.

Peut-on seulement imaginer à quel point les centaines de milliers de travailleurs du secteur pétrolier et gazier de l'Alberta ont été déçus quand ils ont constaté qu'ils avaient été complètement écartés du discours du Trône?

Quand le gouvernement tendra-t-il la main au secteur énergétique albertain et fera-t-il le nécessaire pour que ses travailleurs puissent recommencer à travailler, au lieu d'alimenter la division et de continuer à nuire à l'Ouest du pays?

M. Peter Schiefke (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Madame la Présidente, je tiens à assurer de nouveau les travailleurs du secteur pétrolier et gazier de notre soutien. Des centaines de millions de dollars leur ont été consacrés par l'entremise de la subvention salariale. Je me permets en outre de rappeler à mon collègue toute l'ampleur du soutien qui a été offert à ce secteur depuis quelques mois. Je pense par exemple au fait que plus de 1 milliard de dollars ont servi à nettoyer les puits de pétrole abandonnés et que 750 millions de dollars ont été débloqués afin d'aider les entreprises du secteur à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Nous sommes là pour tous les travailleurs du pays, y compris ceux du secteur pétrolier et gazier.

* * *

● (1205)

L'INDUSTRIE DE L'AÉRONAUTIQUE

M. Chris d'Entremont (Nova-Ouest, PCC): Madame la Présidente, nous savons tous que la pandémie mondiale a durement frappé l'industrie de l'aéronautique. Voilà que nous apprenons que Nav Canada compte réduire ses effectifs de 14 %, procéder à 720 mises à pied de plus et fermer deux centres d'information de vol, y compris celui d'Halifax.

Il y a quelques mois, le ministre des Transports a promis que le gouvernement viendrait en aide à l'industrie de l'aéronautique, mais nous attendons toujours un plan à cet égard.

Le ministre des Transports pourrait-il me dire combien de personnes à Halifax perdront leur emploi et quels sont les intentions et l'échéancier du gouvernement en ce qui concerne la réouverture du centre?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Madame la Présidente, nous comprenons que le secteur de l'aéronautique a été durement touché, non seulement les transporteurs aériens et les aéroports, mais aussi Nav Canada, l'organisme responsable du contrôle de la circulation aérienne au pays. La situation est complexe et nous l'étudions de très près. Nous voulons nous assurer que ce secteur sera en mesure de reprendre ses activités lorsque nous sortirons de la pandémie.

Le député peut être certain que nous étudions en détail les mesures qui peuvent être mises en place pour que cela se produise.

Affaires courantes

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Madame la Présidente, aujourd'hui nous célébrons le Jour des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes. Plus de 600 000 francophones de la province de l'Ontario célébreront cette journée. Le 25 septembre est une journée où nous pouvons non seulement célébrer nos acquis, mais également réfléchir à notre futur pour notre communauté.

Est-ce que la ministre pourrait indiquer à la Chambre les mesures prises par notre gouvernement pour appuyer les francophones en situation minoritaire?

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles, Lib.): Madame la Présidente, vous aussi êtes franco-ontarienne; je vous souhaite donc une bonne journée.

Nous serons toujours aux côtés des 600 000 Franco-Ontariens. Nous serons toujours là pour défendre leur droit d'apprendre, de travailler et de vivre en français en Ontario. Que ce soit par nos investissements historiques et notre Plan d'action pour les langues officielles, ou pour améliorer le recensement ou créer la première université franco-ontarienne par et pour les Franco-Ontariens, nous serons là en tant qu'alliés.

Je souhaite une bonne journée aux Franco-Ontariens.

* * *

[Traduction]

LES ANCIENS COMBATTANTS

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Madame la Présidente, plus de 40 000 anciens combattants canadiens sont sur une liste d'attente pour les prestations qui leur sont dues. Certains attendent depuis des mois, d'autres depuis bien plus d'un an. Combien de fois a-t-on parlé des anciens combattants dans le discours du Trône? Pas une seule fois. Maintenant, certains d'entre eux joignent mon bureau parce qu'ils ont demandé la PCU en espérant être admissibles, car ils n'ont tout simplement rien d'autre.

Le gouvernement pourrait-il enfin agir rapidement pour aider ces anciens combattants? Ils ont rendu service à tous les Canadiens. Quand le gouvernement leur rendra-t-il la pareille?

[Français]

M. Darrell Samson (secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Madame la Présidente, en ma qualité de secrétaire parlementaire, c'est moi qui répondrai à la question.

[Traduction]

Le discours du Trône a décrit le plan du gouvernement pour lutter contre la pandémie et soutenir les Canadiens. Évidemment, cela comprend aussi l'aide aux anciens combattants.

Nous savons que certains anciens combattants sont sans abri et qu'il est très important d'investir afin de mettre fin à leur itinérance chronique. Nous savons que certains anciens combattants sont sans emploi et qu'on les aidera en investissant dans la création d'emplois et en créant plus d'un million d'emplois. N'oublions pas que, il y a à peine quelques mois, nous avons investi environ 200 millions de dollars...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Malheureusement, le temps est écoulé.

La députée de Vancouver Granville a la parole.

* * *

LA JUSTICE

L'hon. Jody Wilson-Raybould (Vancouver Granville, Ind.): Madame la Présidente, nous avons entendu le discours du Trône. Il est truffé de promesses recyclées, mais fournit très peu de détails.

Pour ce qui est du système de justice, nous savons tous que les Canadiens de race noire et d'origine autochtone y sont surreprésentés. Les rapports et les sondages gouvernementaux, ainsi que les vastes consultations menées par le gouvernement, entre autres, démontrent qu'une réforme des peines minimales obligatoires réduira grandement cette surreprésentation.

À quelles mesures précises le gouvernement fait-il référence dans le discours du Trône quand il affirme qu'il adoptera des mesures législatives et réalisera des investissements pour lutter contre les inégalités systémiques dans la « déjudiciarisation » et « l'établissement des peines », et quel est l'échéancier?

L'hon. David Lametti (ministre de la Justice, Lib.): Madame la Présidente, je remercie la députée de sa détermination à régler le problème, franchement embarrassant, de la surreprésentation des Noirs et des Autochtones dans notre système de justice pénale.

Comme nous l'avons indiqué dans le discours du Trône, nous envisageons diverses mesures et nous analysons les données à notre disposition pour déterminer le meilleur moyen d'avancer dans ce dossier. Il est honteux qu'une telle surreprésentation existe au sein de notre système de justice pénale, et le gouvernement fera de son mieux pour remédier à ce problème.

AFFAIRES COURANTES

● (1210)

[Traduction]

LA LOI SUR LES JUGES

L'hon. David Lametti (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-3, Loi modifiant la Loi sur les juges et le Code criminel.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Madame la Présidente, lors de la période des questions, nous avons évoqué la possibilité de travailler en fin de semaine. Nous proposons donc la motion suivante:

Que, nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou pratique habituelle de la Chambre, a) le projet de loi C-2, Loi relative à la relance économique en réponse à la COVID-19, soit réputé lu une deuxième fois avec dissidence et renvoyé à un comité plénier; b) la Chambre se réunisse à midi le dimanche 27 septembre 2020 à la seule fin de se former en comité plénier au sujet dudit projet de loi pour une période n'excédant pas 6 heures 20 minutes, sous réserve que: 1) le comité soit assujéti aux dispositions relatives aux séances virtuelles de la Chambre; 2) le Président puisse présider; 3) la présidence puisse présider du fauteuil du Président de la Chambre; 4) la vice-première ministre et ministre des Finances, le ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social et le ministre du Travail soient invités à comparaître; 5) chaque ministre soit interrogé pendant 95 minutes sous réserve que: a) la présidence reconnaisse les députés de tous les partis reconnus et un député qui n'est pas membre d'un parti reconnu, guidée par les propositions suivies pendant les questions orales; b) aucun député n'ait la parole pendant plus de cinq minutes à la fois pour poser des questions; c) les députés puissent partager leur temps de parole avec d'autres députés en indiquant à la présidence qu'ils ont l'intention de procéder ainsi; d) la rotation des questions soit la rotation utilisée par l'ancien comité spécial sur la pandémie de la COVID-19; e) les ministres répondent aux questions; 6) à la fin de la période allouée au comité plénier, le comité lève la séance, le projet de loi soit réputé avoir fait l'objet d'un rapport à la Chambre sans amendement et la Chambre ajourne ses travaux jusqu'au prochain jour de séance; c) l'étape du rapport dudit projet de loi commence le lundi 28 septembre 2020 sous réserve que: 1) l'échéance des avis de motion à l'étape du rapport soit fixée à 21 heures le dimanche 27 septembre 2020 et, au besoin, le Feuilleton et le Feuilleton des avis soient republiés pour la séance du lundi 28 septembre 2020; 2) ledit projet de loi puisse être débattu en troisième lecture à la même séance; 3) pas plus qu'une journée de séance ne soit accordée pour la considération à l'étape du rapport et à l'étape de la troisième lecture du projet de loi et, à l'expiration du temps accordé aux ordres émanant du gouvernement le lundi 28 septembre 2020 ou lorsque aucun député ne se lève pour prendre la parole, selon la première éventualité, le Président interrompe les travaux et mette aux voix sans plus ample débat ni amendement toute question nécessaire pour disposer de ces étapes dudit projet de loi sous réserve que, si un vote par appel nominal est demandé, il ne soit pas différé.

• (1215)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Habituellement, pour vérifier le consentement unanime, la présidence demande dans l'affirmative si les députés sont d'accord. Puisqu'il s'agit d'une séance hybride de la Chambre, si la présidence procède de cette manière et qu'il y a des voix dissidentes, particulièrement chez les députés participant par vidéoconférence, elles risquent de ne pas être entendues. Par conséquent, par souci de clarté, je demanderai seulement à ceux qui s'opposent à la demande d'exprimer leur désaccord. De cette façon, la présidence entendra clairement les voix dissidentes et sera donc en mesure de déclarer s'il y a bel et bien consentement unanime pour continuer.

[Traduction]

Par conséquent, que tous les députés qui s'opposent à la motion du leader à la Chambre de l'opposition officielle veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Affaires courantes

[Français]

L'hon. Pablo Rodriguez: Madame la Présidente, le gouvernement n'avait d'autre choix que de dire non à cette motion puisque nous n'en avons pas pris connaissance. On le sait, j'étais ici avec mes collègues et je n'ai donc pas eu l'occasion de la lire. C'est la première fois que je prends connaissance d'une motion sur le parquet de la Chambre. Nous allons la lire et nous reviendrons à mon aimable collègue par la suite.

Cela dit, je préfère que ce type d'expérience ne se renouvelle pas et que nous puissions continuer à discuter entre leaders en privé.

M. Alain Therrien: Madame la Présidente, le Bloc québécois s'oppose à la motion. Je ne sais pas si les discussions ultérieures que tiendra le gouvernement y changeront quelque chose, mais, pour notre part, nous sommes contre la motion.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): J'ai déjà indiqué que la motion avait été rejetée et je vous remercie de vos interventions. S'il n'y a pas d'autres motions, nous allons passer aux affaires courantes et à la présentation de pétitions.

L'honorable député d'Edmonton Mill Woods a la parole.

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS

LES DROITS DE LA PERSONNE

L'hon. Tim Uppal (Edmonton Mill Woods, PCC): Madame la Présidente, je présente une pétition signée par un certain nombre de Canadiens de descendance oromo qui souhaitent attirer l'attention de la Chambre des communes sur la violence politique actuellement exercée contre les Oromos en Éthiopie.

Les signataires demandent notamment au gouvernement de défendre les droits de la personne en Éthiopie, d'examiner l'aide étrangère que le Canada accorde à cet État et d'exhorter l'Éthiopie à cesser les actes de torture, à libérer les prisonniers politiques et à traduire les responsables en justice.

L'AIDE AU REVENU

M. Paul Manly (Nanaimo—Ladysmith, PV): Madame la Présidente, c'est un honneur et un privilège pour moi de présenter cette pétition qui a été lancée par des électeurs de ma circonscription, Nanaimo-Ladysmith.

L'Adresse

Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'instaurer un revenu de subsistance garanti pour tous les Canadiens. Il s'agit d'établir un seuil de revenu que tout Canadien doit avoir et qui se fonde sur le coût de la vie dans chacune des régions du pays. Le revenu de subsistance garanti remplacerait l'ensemble disparate actuel de programmes fédéraux et provinciaux d'aide au revenu par une seule prestation financière universelle. Cette prestation serait ensuite imposée progressivement selon le revenu gagné. Elle serait administrée au moyen du régime fiscal actuel et ne nécessiterait aucune évaluation des ressources, ce qui réduirait considérablement les frais d'administration fédéraux et provinciaux. Le revenu de subsistance garanti réduirait la pauvreté, ce qui aurait pour effet de réduire le fardeau des services sociaux, des forces de l'ordre et des soins de santé et de faire économiser plus d'argent au gouvernement et aux contribuables. Il offrirait à tous les Canadiens le filet de sécurité financière dont ils ont besoin, particulièrement lors de revirements économiques majeurs, de pandémies ou de catastrophes naturelles, ou à la suite des conséquences de l'automatisation industrielle.

• (1220)

LE REGISTRE DES ARMES À FEU

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui afin de présenter la pétition e-2626, que j'ai autorisée non pas pour un citoyen de ma propre circonscription, mais pour un citoyen de la circonscription d'Ottawa-Centre, car malheureusement, la députée d'Ottawa-Centre a choisi de ne pas l'autoriser.

Le pétitionnaire demande tout simplement que la Chambre des communes organise un débat sur la proposition voulant que tout député appelé à participer à un vote sur une disposition législative liée aux armes à feu soit, au préalable, informé et formé, notamment en suivant le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu, puis en demandant un permis de possession et d'acquisition d'une arme à feu à autorisation restreinte.

L'AVORTEMENT

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Madame la Présidente, je présente aujourd'hui une pétition au nom des Canadiens qui l'ont signée pour souligner que l'avortement sexo-sélectif est légal, puisque le Canada n'impose aucune restriction légale à l'égard de l'avortement.

L'avortement sexo-sélectif va à l'encontre de notre engagement envers l'égalité entre les hommes et les femmes. Un sondage de Dart et Maru/Blue mené en 2019 pour le compte du *National Post* montrait que 84 % des Canadiens considèrent qu'il devrait être illégal d'obtenir un avortement pour un couple qui ne veut pas d'un enfant en raison du sexe de ce dernier. Des organismes internationaux dont l'Organisation mondiale de la santé, l'ONU Femmes et le Fonds des Nations unies pour l'enfance ont indiqué que l'écart entre les sexes à la naissance était un problème croissant dans le monde et les professionnels de la santé au Canada reconnaissent que le choix du sexe est un problème.

C'est pourquoi les signataires demandent à la Chambre des communes de modifier le Code criminel afin d'interdire l'avortement sexo-sélectif.

LA PÊCHE AU HARENG

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NDP): Madame la Présidente, c'est un honneur et un privilège de présenter cette pétition au nom des habitants des îles Denman et Hornby, de Qualicum et

de Parksville qui vivent aux abords de la mer des Salish. Ces Canadiens sont préoccupés par la chute soudaine de la population de hareng qui a entraîné la surpêche de cette espèce.

Ils font valoir que le hareng est à la base de la chaîne alimentaire qui soutient le saumon du Pacifique, l'épaulard, le rorqual à bosse, la morue, le flétan, les oiseaux marins ainsi que d'autres espèces interdépendantes sur la côte du Pacifique. Les Premières Nations ont des droits protégés constitutionnellement à l'égard du hareng, qui est une importante composante de leur alimentation et de leur culture.

Ils demandent au gouvernement de suspendre la pêche au hareng dans la mer des Salish jusqu'à ce qu'un plan intégral fondé sur les écosystèmes ait été établi, et ce, afin de dédommager équitablement les pêcheurs pour leurs pertes économiques, le cas échéant, et de veiller à ce que toutes les décisions à prendre incluent la participation des Premières Nations et des communautés locales à toutes les étapes.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): D'accord?

Des voix: D'accord.

DISCOURS DU TRÔNE

[Traduction]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude de la motion portant qu'une adresse soit présentée à Son Excellence la gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères dispose encore de trois minutes pour son discours.

M. Robert Oliphant (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Madame la Présidente, c'est un grand privilège de poursuivre le présent débat. J'ai mentionné tout à l'heure que le premier objectif énoncé dans le discours du Trône consiste à préserver et à protéger la santé des Canadiens. Le second est de soutenir la population pendant que la pandémie continue et de tenir compte de la crise économique qui frappe le pays. Le troisième objectif consiste à profiter de l'occasion pour rebâtir sur des bases plus solides pour l'avenir.

La COVID-19 a mis au jour les failles du filet de sécurité sociale et des programmes gouvernementaux, particulièrement pour les entreprises et les secteurs de l'économie qui ont été touchés de plein fouet. Le troisième objectif consiste à rebâtir sur des bases plus solides. Nous profiterons de l'occasion pour créer des emplois et pour améliorer les collectivités. Pour ce faire, nous investirons dans des projets d'infrastructure, notamment dans les transports en commun et le logement, dans des projets écologiques, pour une société plus verte, dans la formation professionnelle, pour avoir une main-d'œuvre mieux préparée et mieux qualifiée, et dans la garde d'enfants et l'assurance-médicaments. Tous ces investissements créeront des emplois et amélioreront les collectivités. Nous ferons cela tout en respectant les valeurs auxquelles les Canadiens tiennent...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): J'interromps le débat pour un instant. Je sais qu'il arrive parfois qu'on oublie de fermer son téléphone. Je voulais simplement m'assurer que le député coupe la sonnerie de téléphone avant de poursuivre son intervention.

• (1225)

M. Robert Oliphant: Madame la Présidente, nous ferons tout cela, y compris investir dans l'assurance-médicaments et la garde d'enfants — ce qui créera des emplois et de meilleures collectivités — tout en respectant les valeurs auxquelles les Canadiens tiennent, ici comme à l'étranger.

Même si la crise et les difficultés avec lesquelles nous sommes aux prises, tant sur le plan sanitaire qu'économique, sont énormes, ce n'est pas le moment de renoncer à ce qui fait du Canada le pays qu'il est. Les Canadiens souhaitent que nous poursuivions la réconciliation avec les peuples autochtones en concrétisant notre engagement à l'égard de meilleurs soins de santé physique et mentale, en investissant dans les infrastructures et l'eau potable ainsi qu'en mettant en œuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Les Canadiens souhaitent que nous continuions à démanteler les structures du racisme systémique, notamment en prévoyant une meilleure surveillance civile des organismes d'application de la loi et en faisant un virage vers la police communautaire. Les Canadiens souhaitent que nous atteignions l'objectif canadien de zéro émission nette d'ici 2050 grâce au savoir-faire des secteurs de l'énergie de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador. Les Canadiens souhaitent que nous assurions la sécurité des femmes et que nous jugulions la vague de violence armée dans les villes en mettant en œuvre nos engagements qui ont trait aux politiques sur les armes à feu afin de donner aux municipalités la capacité de restreindre davantage les armes de poing et de contrôler le flux d'armes illégales qui entrent au Canada. Les Canadiens souhaitent que nous accueillions les nouveaux arrivants et que nous les remercions de venir s'établir dans notre pays et de le rendre meilleur.

Madame la Présidente, au cas où vous ne l'auriez pas remarqué, je suis heureux d'intervenir en faveur du discours du Trône et de veiller à ce que nous puissions bâtir un Canada meilleur et plus résilient.

M. David Sweet (Flamborough—Glanbrook, PCC): Madame la Présidente, j'ai beaucoup de respect pour le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, et je tiens à lui donner l'occasion d'aborder une préoccupation majeure pour le Canada et pour la planète.

L'Adresse

À l'heure actuelle, nous sommes grandement préoccupés par les agissements du Parti communiste chinois; gestion de la COVID-19, manque de transparence et de responsabilité, génocide contre les Ouïgours musulmans, crimes contre l'humanité infligés aux Tibétains et chantage exercé sur les pays faibles au moyen de la dette.

Le discours du Trône mentionne Michael Spavor et Michael Kovrig, à la page 30, mais le nom de Huseyin Celil n'apparaît pas. Il s'agit pourtant d'un autre citoyen canadien ayant été incarcéré injustement par le Parti communiste chinois. Si nous souhaitons vraiment rebâtir le Canada en mieux, pourquoi le discours du Trône ne mentionne-t-il aucunement la place que nous souhaitons occuper en politique internationale ainsi que l'importance de protéger les Canadiens contre le Parti communiste chinois.

M. Robert Oliphant: Madame la Présidente, j'ai également beaucoup d'estime pour le député. Il est très important pour moi de soulever les questions des droits de la personne et des relations très tendues que nous entretenons avec la Chine sur les plans diplomatique et multilatéral. Je m'y emploie chaque jour.

Le député a fait mention de cas relevant des affaires consulaires. Bien entendu, nous avons abordé ceux de Michael Spavor et de Michael Kovrig dans notre discours du Trône. Cela ne signifie pas pour autant que nous ne sommes pas saisis chaque jour de dossiers comme ceux de M. Celil, de M. Schellenberg et d'autres Canadiens qui risquent de se voir condamner à des détentions ou peines abusives ou encore qui n'ont pas un accès adéquat aux services consulaires. Nous travaillons à ces dossiers quotidiennement.

Nous continuerons de tout faire en notre pouvoir pour régler ces questions, et nous souhaitons mobiliser tout le Parlement à cet égard. Je suis du reste très heureux que nous réactivions le Comité spécial sur les relations sino-canadiennes. Nous veillerons en outre à tenir des discussions sérieuses sur la meilleure façon de préserver les intérêts canadiens dans nos négociations avec la Chine.

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, les députés du parti au pouvoir essaient de nous faire croire que ce qu'ils font pour soutenir les systèmes de santé du Québec et des provinces est parfait, que c'est le nec plus ultra. Pourtant, bien avant la crise, en décembre 2019, au Conseil de la fédération, les premiers ministres criaient déjà à l'aide. Ils réclamaient unanimement une hausse inconditionnelle des transferts en santé. Le drame qui s'est passé au printemps était prévisible. Ce sont tous les gouvernements fédéraux depuis 25 ans qui en sont responsables, et le gouvernement actuel refuse encore de voir qu'il a du sang sur les mains.

Le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères peut-il admettre que, les seuls qui trouvent que le plan du gouvernement en matière de santé est bon, ce sont les libéraux eux-mêmes?

• (1230)

[Traduction]

M. Robert Oliphant: Madame la Présidente, s'il y a bien une chose dont je suis fier, c'est de l'étroite collaboration entre le gouvernement et les provinces et territoires pendant la pandémie de la COVID.

L'Adresse

Je tiens à féliciter tout particulièrement la vice-première ministre d'avoir consulté tous les jours, parfois toutes les heures, tous les dirigeants provinciaux et territoriaux pour s'assurer que nous disposions d'un plan solide répondant à leurs besoins. Entre autres mesures récentes, mentionnons le transfert de 19 milliards de dollars pour un plan de relance sécuritaire. Ce plan a été négocié avec les premiers ministres provinciaux et territoriaux et prévoit 2 milliards de dollars supplémentaires pour garantir que les enfants et les jeunes puissent retourner à l'école en toute sécurité.

Notre soutien et notre capacité de collaborer avec les provinces et les territoires sont sans précédent et nous continuerons dans cette voie.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, le gouvernement parle de rebâtir sur des bases plus solides, mais il a oublié beaucoup de gens comme les étudiants et les anciens combattants. N'oublions pas la décision rendue par le Tribunal canadien des droits de la personne visant à mettre fin immédiatement à la discrimination raciale à l'égard des enfants des Premières Nations.

Cindy Blackstock a déclaré que le Canada avait l'occasion de reconnaître la discrimination systémique dont il a fait preuve à l'égard des enfants des Premières Nations et d'y remédier. Il ne l'a pas fait. Le fait d'avoir passé plus de 13 ans à lutter contre une décision relative aux droits de la personne montre que le racisme est dans l'ADN du Canada.

Quand le gouvernement commencera-t-il à respecter ses obligations juridiques nationales et internationales et à faire en sorte que tous les habitants de l'île de la Tortue puissent vivre dans le respect des droits de la personne et dans la dignité?

M. Robert Oliphant: Madame la Présidente, la députée soulève une question très importante. J'ai été très heureux de voir dans le discours du Trône l'annonce voulant que le gouvernement présente un projet de loi avant la fin de l'année afin de mettre en œuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Qui plus est, rien ne s'est arrêté. Ce discours du Trône présente une vision axée sur l'avenir, noble et ambitieuse. Nous allons poursuivre tous nos programmes liés à la santé des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Nous allons poursuivre notre travail sur les questions liées à la justice, à l'eau potable, à la santé physique et à la santé mentale. Ce sont des choses que nous allons faire. Nous espérons que tous les parlementaires vont contribuer à ce projet avec nous.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je tiens à rappeler à la députée de Winnipeg-Centre qu'il y aura d'autres occasions pour les questions et observations. Elle pourra alors essayer d'obtenir la parole. Lorsque quelqu'un d'autre a la parole, le protocole de la Chambre ne permet pas de s'adresser à ce député en criant. Soit dit en passant, cela s'applique à tous les députés. Je pense que nous devons tenter de préserver un certain décorum à la Chambre.

Nous reprenons le débat. La députée de Lakeland a la parole.

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec la nouvelle députée dynamique de Lambton—Kent—Middlesex.

Au cours de leur première conversation téléphonique, le chef conservateur a exhorté le premier ministre à s'attaquer aux pro-

blèmes de l'aliénation de l'Ouest et de l'unité nationale. En omettant de même mentionner ces problèmes dans le discours du Trône, le premier ministre a complètement ignoré les gens que je représente. De plus, hier, il les a traités de fous. Il m'est donc impossible d'appuyer le discours du Trône.

La situation financière du Canada est périlleuse. Comme le montre le discours du Trône, les libéraux continueront de mettre en péril les finances du Canada et feront en sorte que les enfants du même âge que mes neveux et mes nièces et les jeunes générations auront une capacité financière réduite et auront du mal à se lancer en affaires, à acheter une maison et à planifier leur retraite. Ils ne bénéficieront peut-être jamais des mêmes soins de santé, régimes de retraite et services que leurs grands-parents.

En 2014, le premier ministre a dit que le budget s'équilibrera tout seul, mais son premier budget prévoyait un déficit deux fois plus élevé que ce qu'il avait promis. Il a endetté le Canada de 87 milliards de dollars en quatre ans et les libéraux accusent maintenant un énorme déficit de 343 milliards de dollars à l'heure où les Canadiens ont le plus besoin de soutien. Le directeur parlementaire du budget avertit que « nous ne pouvons pas nous permettre des déficits de plus de 300 milliards de dollars pendant plus de quelques années [...] ce serait insoutenable ».

Les conservateurs ne considèrent pas la responsabilité financière comme une fin en soi. Nous croyons plutôt que la prudence consiste précisément à nous préparer pour des jours comme aujourd'hui afin d'avoir la capacité financière de soutenir les Canadiens en crise. Toutefois, le Canada fait pire que nos alliés européens. Sous les libéraux, en mars et en avril, trois millions de Canadiens ont perdu leur emploi et plus d'un million sont toujours sans travail. Le Canada a le taux de chômage le plus élevé des pays du G7, et les principaux secteurs d'activités subissent des dommages importants et prolongés, ce qui coûte à de vraies personnes de vrais emplois et l'espoir d'un avenir meilleur.

Ce mois-ci, 70 % des petites entreprises canadiennes ont enregistré une baisse de leurs ventes, 60 % n'ont pas rappelé tous leurs employés et une sur trois est encore fermée. Pendant six mois, les libéraux ont transformé le Parlement en comité spécial, ils ont enlevé des pouvoirs aux députés et aux partis d'opposition, ils ont dépensé des centaines de milliards de dollars sans examen minutieux et en traitant de sans cœur quiconque osait poser des questions ou demander une surveillance et une reddition de comptes. Enfin, après un arrêt des travaux de six semaines pour dissimuler les scandales de leur chef, le discours du Trône ne présente ni feuille de route claire ni véritable plan pour permettre au secteur privé de mener la reprise économique du Canada après la pandémie.

Il est juste d'affirmer que les Canadiens tiennent à ce que leurs représentants élus travaillent ensemble. Les conservateurs le font, mais il nous incombe aussi de dire la vérité à ceux qui sont au pouvoir. Regardons les choses en face: les libéraux ont refusé de fermer les frontières tôt et ont ainsi mis en danger la santé et la vie des Canadiens face à la COVID-19. Maintenant, ils refusent de soutenir les travailleurs de la santé et les premiers intervenants qui œuvrent en première ligne et qui représentent près de 20 % des cas de COVID-19 au Canada, soit le double de la moyenne mondiale. La Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers fait un lien entre cette statistique et le manque d'équipement de protection individuelle.

L'Adresse

La semaine dernière, j'ai entendu des pompiers de régions rurales ou de petites agglomérations dire qu'ils ne pouvaient pas obtenir de masques N95. Beaucoup de premiers intervenants du Canada sont des bénévoles. C'est impardonnable qu'ils n'aient pas de masques, compte tenu des avertissements qui nous sont parvenus. Le 17 janvier, le renseignement militaire canadien a mis le ministre de la Défense en garde au sujet de la COVID-19. Le 7 février, l'Organisation mondiale de la santé a signalé qu'il y aurait des pénuries mondiales d'équipement de protection individuelle. Le 13 février, l'Agence de la santé publique du Canada a indiqué que la réserve nationale d'équipement de protection individuelle était insuffisante. Or, les libéraux n'ont même pas tenté d'en obtenir chez des fournisseurs étrangers avant la fin mars, tandis qu'ils avaient déjà envoyé plusieurs avions remplis d'équipement de protection individuelle canadien en Chine, sans avoir élaboré aucun plan de remplacement.

Pour protéger la santé publique, il est évident que les décisions doivent reposer sur des données scientifiques, des données probantes et les pratiques des pays exemplaires. Les annonces doivent être claires et précises. Or, les libéraux ont semé la confusion dans l'esprit des Canadiens, qui s'inquiètent de ne pas pouvoir joindre les deux bouts et du retour en classe de leurs enfants et qui se demandent s'ils pourront retourner au travail. Les gens ne peuvent tout simplement pas continuer à attendre le résultat de leur test.

Le 26 août, le Dr Andrew Morris, infectiologue, a qualifié d'absurde la décision de Santé Canada de rejeter les tests à domicile. Il a aussi déclaré que le dépistage rapide est la pierre angulaire de la gestion des maladies infectieuses, mais le discours du Trône ne prévoit pas grand-chose pour réparer l'échec du Canada, qui n'a pas adopté les modèles les plus efficaces. En avril, le Royaume-Uni, le Japon, l'Allemagne, voire les États-Unis, ont approuvé les tests à domicile, qui sont rapides et instantanés, mais pas le Canada. Santé Canada a donné une seule approbation aujourd'hui. On repassera pour l'urgence.

Sur une note personnelle, je remercie notre nouveau chef conservateur de m'avoir nommée ministre de la Sécurité publique au sein du cabinet fantôme. C'est pour moi plus qu'un titre et une immense responsabilité; c'est un enjeu qui me tient personnellement à cœur. Je vis sur une ferme, dans une circonscription rurale où la criminalité prend des proportions épidémiques. Mes concitoyens craignent pour la sécurité de leur famille, de leur maison et de leur entreprise et se sentent dépourvus devant des criminels de plus en plus effrontés, qui bénéficient d'un système qui se contente de leur donner une tape sur les doigts et encourage la récidive. Mes concitoyens le paient chèrement, tant du point de vue financier que psychologique. C'est pourquoi, en 2018, j'ai présenté la motion M-167 qui visait à combattre le crime en région rurale. Je l'ai fait à titre de députée et de résidente inquiète vivant en région rurale, et en tant que belle-fille d'une personne fière d'avoir fait partie des adjoints d'un détachement de la GRC pendant plus de 40 ans.

• (1235)

Je connais je ne sais combien d'agents, d'administrateurs et de défenseurs des droits des victimes qui ne savent plus à quel saint se vouer, et c'est sans parler des habitants des régions rurales, qui ont l'impression d'être des cibles faciles.

Lakeland compte 10 communautés autochtones et métisses. Ayant moi-même du sang ojibwé, cela me fend le cœur chaque fois que les habitants de ces communautés me parlent de leurs craintes concernant l'omniprésence de la criminalité, les récidives et la sécurité de leurs enfants. Depuis 2015, de nombreuses communautés

autochtones de Lakeland ont déclaré l'état d'urgence sur leur territoire parce que les gangs et la criminalité y sont hors de contrôle. Ces gens s'inquiètent des mêmes pénuries de services et de soutien de première ligne dans les domaines de la santé mentale, de la toxicomanie et du maintien de l'ordre que les autres habitants de ma circonscription et de l'Alberta. C'est une véritable honte que les libéraux n'aient pas donné suite à la motion M-167, mais les conservateurs ne sont pas du genre à se décourager.

L'approche des libéraux dans le dossier des armes à feu est un échec complet. À Toronto, les fusillades ont augmenté de 83 % depuis qu'ils sont au pouvoir, et l'année 2020 est la pire jamais enregistrée. Le discours du Trône consacre une seule phrase à ce sujet, et c'est pour dire que le gouvernement s'engage à contrôler le flux d'armes illégales qui entrent au Canada, comme s'ils n'étaient pas aux commandes du pays depuis cinq ans. Le pire, c'est que le ministre de la Sécurité publique sait pertinemment que la confiscation des armes à feu légales ne fera rien pour réduire la criminalité. L'an dernier, il a déclaré ceci au sujet des armes de poing:

[...] cela pourrait coûter très cher [...] Je ne crois pas que ce soit la mesure la plus efficace pour limiter l'accès des criminels à ces armes, parce qu'il y a toujours des armes qui traversent la frontière grâce à la contrebande [...]

Il a raison. Où sont les vraies ressources et la volonté politique nécessaires aux forces de police de première ligne et à l'Agence des services frontaliers du Canada pour qu'elles puissent s'attaquer au problème des armes à feu, au crime organisé et aux contrebandiers transfrontaliers, qui constituent les principales sources de violence par armes à feu au Canada. Nous pourrions plutôt utiliser tout cet argent et tout ce temps que nous dépensons à parler d'une interdiction inutile et inefficace pour courir après des criminels, qui ne se soucient de toute façon pas de remplir de la paperasse ni de respecter les lois relatives aux armes à feu.

Pour ce qui est des victimes, je peux me mettre à leur place. Mon amie d'enfance, ma meilleure amie, que je considère comme un membre de ma famille, Dana Turner, a été assassinée en 2011 par un type qui a aussi agressé un policier infiltré et un codétenu. C'est resté gravé dans ma mémoire: le désespoir palpable quand nous la cherchions, l'espoir que nous nous trompions et que les choses n'étaient pas ce qu'elles paraissaient. J'ai eu beaucoup de difficulté à lire au Parlement la déclaration faite par Paula, la sœur de Dana, à titre de victime, pour appuyer le projet de loi sur les peines de prison à vie purgées en entier, un projet de loi présenté par les conservateurs et rejeté par les libéraux en 2016. Plus tard, cette même année, l'assassin de Dana a été condamné à 16 ans de prison sans possibilité de libération conditionnelle. Il y a deux ans, Dieu merci, la Cour d'appel a confirmé la sentence rendue par le juge. Dana a été victime de Mark Lindsay, mais ses parents, ses fils, ses frères et sœurs, tous ses proches et amis aussi. Comme Paula l'a dit avec compassion, ses parents à lui aussi sont devenus des victimes, car le crime a des répercussions sur de nombreuses vies et touche de nombreuses personnes à tout jamais.

Les Canadiens ne devraient pas avoir à retenir leur souffle, à se croiser les doigts et à espérer désespérément des avocats exceptionnels — ou les moyens de se les payer — ou la bonne grâce d'un juge pour que justice soit toujours rendue. Voilà pourquoi je suis fière. Le nouveau chef conservateur s'engage à faire en sorte que, même lorsqu'un individu n'est pas déclaré criminellement responsable, il ne mette pas le public en danger. Nous allons donc continuer à réclamer que les libéraux reviennent sur leur décision de réduire les peines imposées pour les crimes graves et je vais demander d'autres mesures concernant les délinquants dangereux.

L'Adresse

Ce n'est pas seulement la sécurité intérieure du Canada qui est en péril sous les libéraux. L'admiration naïve du premier ministre pour la « dictature de base » de la Chine constitue elle aussi une menace. Des Canadiens sont toujours injustement emprisonnés en Chine. Les opérations de piratage dont ont été victimes Nortel dans les années 1990, Equifax en 2017 et Blackberry en 2020 ont toutes la même origine: le Parti communiste chinois.

Les sociétés d'État de la Chine volent des innovations et des résultats de recherche au Canada tout en portant atteinte à des infrastructures essentielles comme les infrastructures de télécommunications. Pour le Canada, le partenariat du Groupe des cinq est l'accord international le plus important en matière de sécurité et de renseignement, mais le Canada est le seul pays membre à ne pas avoir banni Huawei. Pendant que les libéraux tergiversent, le nouveau chef du Parti conservateur affirme clairement qu'il ne laissera pas le Parti communiste chinois espionner les Canadiens par l'entremise de Huawei. Les sociétés influencées par l'État chinois créent d'énormes bases de données en vue de compromettre des influenceurs et des décideurs, y compris 16 000 Canadiens, tout en tirant profit de leur pouvoir financier pour prendre de l'expansion et contrôler des infrastructures physiques cruciales dans d'autres pays. Évidemment, les sociétés qui appartiennent à l'État chinois et qui y sont affiliées resserrent leur emprise sur le secteur des ressources et les producteurs de ressources, dont le Canada, qui sont encore plus vulnérables à cause des politiques libérales et des graves conséquences économiques de la pandémie.

Pour conclure, soulignons que le premier ministre aurait pu proposer un plan concret pour protéger les Canadiens, créer des emplois et relancer l'économie. Puisqu'il ne l'a pas fait, je n'accorderai pas ma confiance au gouvernement.

● (1240)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je dois dire d'entrée de jeu que je rejette le message que la députée tente de faire passer cet après-midi. Si la députée prenait le temps de lire attentivement le discours du Trône, je crois qu'elle y trouverait toute une série d'initiatives très concrètes qui continueraient d'aider les Canadiens en cette période très difficile, à la fois pour lutter contre le coronavirus et pour faire en sorte que l'économie reprenne toute sa vigueur. À mon avis, on n'a pas besoin de chercher très loin dans le discours du Trône pour les trouver. Je dois prendre la parole plus tard et j'y reviendrai.

La députée ne convient-elle pas, à tout le moins, que le discours du Trône inclut de nombreuses mesures qui portent sur ce que le gouvernement du Canada propose de faire?

Mme Shannon Stubbs: Madame la Présidente, je ne suis pas du tout de cet avis. Aujourd'hui, des députés de tous les partis répondent au discours du Trône. Nous avons un débat sur le sujet. Les députés de tous les partis de l'opposition, de même que les députés indépendants, réclament des détails concrets, des précisions, sur les causes qu'ils défendent au nom de leurs concitoyens.

Or, les libéraux ne cessent de parler d'ambitions, de désirs, d'intentions, de stratégies, de thèmes et de fondements. D'après les réponses qu'ils ont données toute la journée, et que je suis sûre qu'ils répéteront au cours des jours à venir, il semble qu'ils n'ont aucun plan concret.

[Français]

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Madame la Présidente, en refusant de hausser les transferts en santé à 35 %, le Parti libéral donne un bon exemple du fédéralisme prédateur. Au départ, quand l'assurance-maladie a été mise en œuvre, le gouvernement fédéral finançait les frais de santé à hauteur de 50 %. Ce financement a graduellement diminué et, aujourd'hui, le gouvernement ne finance que 22 % de ces frais. Or le gouvernement du Québec et ceux des autres provinces ne peuvent pas réduire les services de santé de la même façon que le gouvernement libéral réduit son financement.

Aujourd'hui, nous observons des aberrations, comme celles que nous avons vues dans les CHSLD, où il y a différents problèmes. Ces problèmes sont notamment dus au fait que le gouvernement du Québec et ceux des autres provinces n'ont pas les moyens d'augmenter leur personnel, notamment le nombre de préposés.

Les libéraux disent que nous cherchons la chicane. Or ce n'est pas seulement le Québec qui demande de rétablir les transferts en santé à 35 %, ce sont toutes les provinces. Nous demandons également que l'augmentation de ces transferts continue, à raison de 6 % par année.

Je voudrais savoir ce que ma collègue pense de cela.

● (1245)

[Traduction]

Mme Shannon Stubbs: Madame la Présidente, le député et moi avons évidemment des désaccords profonds sur certains enjeux, notamment sur le secteur pétrolier et gazier et les pipelines. Cependant, nous croyons tous les deux que le gouvernement fédéral devrait respecter les compétences provinciales, vraiment écouter les premiers ministres des provinces et faire confiance aux gouvernements provinciaux pour répondre aux besoins de leur province.

Je signale que les premiers ministres provinciaux ont tous dit que le discours du Trône ne répond pas à leurs deux principales priorités, soit les emplois et la santé. Pour en revenir aux propos du député, je rappelle que, en plus d'aider le Canada à émerger de la récession mondiale en meilleure position financière que tous les autres pays développés, de ramener le fardeau fiscal à son niveau le plus bas en 50 ans et de réduire le taux de pauvreté à son plus faible niveau depuis qu'on a commencé à consigner ces données, le gouvernement conservateur précédent a augmenté les transferts aux provinces en matière de santé année après année et laissé un surplus de 1 milliard de dollars.

Cependant, les libéraux ont fait ce qu'ils font toujours: ils ont réduit les transferts aux provinces.

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Madame la Présidente, l'une des choses qui me dérangent le plus, c'est l'absence totale des anciens combattants du Canada dans le discours du Trône. C'est très inquiétant.

C'est d'autant plus inquiétant que de nombreuses légions aux pays peinent à joindre les deux bouts pendant cette période difficile, selon la Légion royale canadienne. Dans ma circonscription, il y a 11 légions qui fournissent un service crucial aux anciens combattants de ma région.

Je me demande tout simplement si la députée partage cette inquiétude.

L'Adresse

Mme Shannon Stubbs: Madame la Présidente, je tenterai d'être brève, car la plupart des gens qui me connaissent bien savent que je pourrais en parler pendant des heures. Je partage tout à fait cette inquiétude. Les conservateurs se rallieront toujours aux députés qui réclament davantage de soutien pour les anciens combattants. Ces derniers se sont battus pour nous et c'est grâce à eux que nous jouissons d'une bonne qualité de vie aujourd'hui. Nous avons une obligation solennelle envers les personnes qui ont risqué leur vie pour notre pays et pour préserver notre mode de vie, et envers leurs familles et leurs amis qui ont également consenti d'énormes sacrifices.

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Madame la Présidente, je suis fière d'être la porte-parole des citoyens de la circonscription de Lambton—Kent—Middlesex ainsi que la porte-parole des agriculteurs et des éleveurs à titre de nouvelle ministre du cabinet fantôme pour l'agriculture et l'agroalimentaire. C'est un immense honneur et une responsabilité que je ne prends pas à la légère.

Ces derniers mois, le pays entier a été en confinement. On a demandé aux Canadiens de rester chez eux et de demeurer en sécurité, à l'exception des travailleurs de première ligne. J'aimerais prendre un instant pour remercier tous les travailleurs de première ligne et les agriculteurs de l'aide qu'ils nous ont fournie pendant la pandémie. Les agriculteurs ont répondu à l'appel en continuant d'alimenter les Canadiens, malgré les obstacles et le peu de soutien que leur ont procuré les programmes d'aide d'urgence. Comment les remercier-t-on? Le mot « agriculture » ne figure même pas dans le discours du Trône. J'avais espéré que le gouvernement libéral saisirait l'occasion pour reconnaître l'importance de l'agriculture non seulement pour nourrir les Canadiens, mais également à titre de pilier essentiel de notre économie.

Je suis déçue de constater que, encore une fois, le gouvernement décide de ne pas faire du secteur agricole une de ses priorités. L'agriculture devrait être au cœur du plan de relance économique du Canada pour l'après-COVID. Honnêtement, je ne caressais pas de grands espoirs, mais j'aurais quand même aimé qu'on nous dise comprendre ce qu'a traversé le secteur agricole et vouloir répondre aux problèmes uniques qui menacent le gagne-pain des agriculteurs. Cela m'aurait permis de dire aux gens de ma circonscription et aux agriculteurs canadiens que leur voix a été entendue. Idéalement, je dois le dire, il aurait fallu un plan ambitieux répondant aux préoccupations vécues sur le terrain afin d'éviter que la situation ne tourne en crise de sécurité alimentaire.

Contrairement à ce que croient les libéraux, la nourriture n'arrive pas par magie sur les tablettes des épiceries. Les agriculteurs, les éleveurs et les producteurs travaillent sans relâche pour donner aux Canadiens l'accès à des produits délicieux cultivés et élevés au pays. Au début de la pandémie, les Canadiens ont été pris par surprise et leur premier réflexe a été de faire des provisions. Pour une raison que j'ignore, le papier de toilette se trouvait en haut de la liste de tout le monde, mais personne ne pensait au fait que nous n'avions pas à nous inquiéter et que les agriculteurs et les producteurs alimentaires travaillaient pour produire la nourriture dont les Canadiens ont besoin et que nous n'allions pas manquer de nourriture.

Cependant, il n'a pas fallu beaucoup de temps pour que la plupart d'entre nous réalisent à quel point notre mode de vie est fragile. Je suis heureuse que les Canadiens n'aient pas besoin d'ajouter l'insécurité alimentaire à leur longue liste de préoccupations, mais il in-

combe au gouvernement d'être conscient de la situation de la sécurité alimentaire au Canada et de prendre des mesures proactives pour éviter qu'elle ne soit menacée au cours des années à venir.

Lorsqu'on parle d'actions concrètes, le bilan du gouvernement au chapitre des mesures qu'il a prises pour répondre aux problèmes sur le terrain laisse à désirer. L'ensemble de la communauté agricole s'inquiète de sa capacité concurrentielle, de son accès aux marchés, de la réduction de sa capacité de production et de transformation, et j'en passe. J'espère sincèrement que le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour répondre aux préoccupations croissantes de l'industrie, car autrement, le Canada ne pourra peut-être plus compter sur son niveau actuel de sécurité alimentaire.

Il faut s'assurer que la production alimentaire locale demeure stable en dépit de l'incertitude et qu'elle puisse répondre à la demande intérieure. Ce serait faire preuve de négligence de ne pas y veiller. Cette année, en 2020, il est apparu on ne peut plus clairement qu'en période difficile, nous ne pouvons vraiment compter que sur le filet de sécurité élaboré au Canada pour les Canadiens. Par conséquent, comment se fait-il que le gouvernement fasse la sourde oreille aux préoccupations et aux demandes d'intervention de ceux qui assurent notre production alimentaire? Si le gouvernement reconnaissait vraiment que la sécurité alimentaire est menacée et qu'il souhaitait vraiment la protéger, il aurait pris des mesures concrètes à cet égard ou, à tout le moins, il aurait fait des promesses dans le discours du Trône.

Je dois dire à regret qu'il n'y a pas grand-chose dans le discours du Trône qui indique que le gouvernement a pris conscience de la situation. Néanmoins, je garde toujours espoir que le gouvernement n'ignorera pas encore longtemps l'enjeu de la sécurité alimentaire des Canadiens et qu'il se montrera bientôt déterminé à agir dans ce dossier. J'espère vraiment qu'il en sera ainsi et je suis disposée à saisir toutes les occasions pour collaborer avec la ministre et mes collègues de tous les partis pour créer des conditions permettant aux agriculteurs de gagner leur vie en ayant l'assurance que le gouvernement les protégera dans l'éventualité où des facteurs indépendants de leur volonté menaceraient leur gagne-pain.

La première étape, qui, je l'espère, fait consensus et en est une que nous pouvons aborder immédiatement, est la modernisation des programmes de gestion des risques de l'entreprise. La diversité du secteur de l'agriculture exige une solution plus souple que ce qui existe actuellement. Les obstacles diffèrent selon les producteurs.

• (1250)

Le comité de l'agriculture a terminé une étude sur la gestion des risques de l'entreprise et était prêt à examiner le rapport juste avant la prorogation du Parlement. La rencontre des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux qui était prévue en octobre a été reportée en novembre, ce qui permettra au comité de l'agriculture de se pencher sur son rapport et de le transmettre à la ministre avant cette rencontre.

Il est important que l'industrie collabore avec tous les ordres de gouvernement afin que nous puissions rapidement trouver des solutions à long terme qui permettront de mieux gérer les risques et d'offrir une véritable stabilité à un secteur qui contribue tellement à nos collectivités rurales et à notre économie. J'espère aussi que le gouvernement admettra qu'il est urgent de discuter avec les producteurs et les transformateurs de porc et de bœuf afin de trouver...

L'Adresse

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Y avait-il un recours au Règlement?

M. Luc Desilets: Oui, madame la Présidente.

L'interprétation française vient tout juste de revenir, mais, pendant au moins cinq minutes, nous n'en avons pas eu.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): C'est rétabli. Nous n'attendons pas cinq minutes, mais vous pouvez invoquer le Règlement n'importe quand si jamais il n'y a plus d'interprétation afin que vous puissiez entendre les discours.

● (1255)

[Traduction]

Nous reprenons le débat. Il reste environ quatre minutes à la députée de Lambton—Kent—Middlesex.

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Madame la Présidente, j'espère moi aussi que le gouvernement reconnaîtra l'urgente nécessité de négocier avec les producteurs et les transformateurs de bœuf et de porc pour trouver des solutions concrètes et ainsi résoudre le problème de la capacité de transformation qui ne suffit pas à la demande, surtout en Ontario.

Outre la réduction immédiate de la production alimentaire, de nombreux agriculteurs craignent d'être acculés à la faillite si les obstacles auxquels ils font face ne sont pas immédiatement levés. Toutefois, le maigre programme d'aide qu'on leur offre en raison de la COVID-19, non seulement ne correspond en rien à l'urgence de la situation, mais prouve une fois de plus qu'ils ne sont pas appréciés à leur juste valeur par le gouvernement.

Les agriculteurs canadiens sont parmi les personnes les plus travaillantes que j'ai jamais rencontrées. Ils sont fiers et ne demanderaient jamais l'aumône, mais pendant cette pandémie, ils ont eu besoin d'un coup de main. Les programmes existants ne sont pas suffisants. Pas plus que le soi-disant programme d'aide, qui n'était qu'une goutte d'eau dans l'océan. En outre, une grande partie de ces fonds n'était pas de l'argent frais; ils avaient déjà été budgétisés dans le cadre de l'enveloppe Agri-relance existante avant la pandémie. Les exploitations agricoles familiales sans compte d'entreprise n'ont même pas pu profiter des prêts du Compte d'urgence pour les entreprises du Canada lorsqu'elles en avaient le plus besoin. En fin de compte, le gouvernement n'était pas là pour nos agriculteurs pendant qu'ils accomplissaient l'immense tâche de nourrir les Canadiens.

Malheureusement, l'inaction du gouvernement n'est pas le seul élément de sa relation avec les agriculteurs. Que le gouvernement ne se porte pas au secours des agriculteurs alors qu'ils font face à des facteurs d'instabilité extérieurs est une chose, mais qu'il leur fasse directement du tort avec des politiques déstabilisantes en est une autre complètement.

Il est inquiétant de voir que le gouvernement continue d'ajouter des obstacles plutôt que d'en éliminer. Je pense, par exemple, à la taxe sur le carbone avec son effet punitif. Cette taxe constitue déjà un coût important pour les producteurs de grain. Selon les estimations, elle va réduire leur revenu d'environ 12 % d'ici 2022. Il n'y a que deux possibilités pour le séchage du grain: le gaz naturel et le propane. Il n'y a pas d'autres options. Qu'il s'agisse du séchage du grain ou du chauffage des étables, ces coûts finissent par être élevés, une situation qui ne fera qu'empirer puisque la taxe va continuer d'augmenter.

Cela dit, la conséquence finale des mesures qui ont pour but d'éliminer graduellement l'utilisation du pétrole, qu'elles punissent les consommateurs ou les producteurs, est l'inévitable augmentation du coût des produits canadiens. Il deviendra impossible pour les agriculteurs canadiens de faire concurrence aux producteurs étrangers qui n'ont pas à payer ce genre de coût.

Combien d'agriculteurs devront cesser leurs activités si on les empêche d'être compétitifs? La présence actuelle d'aliments sur les tablettes ne dresse pas un portrait exact de la sécurité alimentaire de demain. Il est primordial que le gouvernement reconnaisse les conséquences des politiques qui acculent les agriculteurs à la faillite puisque, si le gouvernement renvoie le dossier aux calendes grecques, il ne pourra que s'en prendre à lui-même de ne pas avoir été proactif afin de garantir notre approvisionnement alimentaire.

Les Canadiens qui vivent dans des régions rurales ne se sentent pas représentés par le gouvernement. C'est parce qu'ils ne le sont pas. Il incombe toutefois au gouvernement de faire au moins un effort pour gouverner au nom de tous les Canadiens. Si c'était le cas, les libéraux ne se contenteraient pas de dire qu'ils donneront aux Canadiens qui vivent dans des régions rurales l'accès au service Internet haute vitesse à large bande, comme ils l'ont fait au cours des derniers mois et des dernières années, ils le feraient réellement. Ils reconnaîtraient le nombre de vérifications auxquelles les propriétaires d'armes à feu respectueux de la loi doivent se soumettre pour obtenir leur permis et l'importance de la chasse et du tir sportif pour notre patrimoine, nos traditions et nos collectivités. Ils comprendraient aussi la foule d'obstacles que les agriculteurs doivent surmonter, et ce qu'ils ressentent en voyant le gouvernement se soucier aussi peu des enjeux qui ont une incidence sur leurs moyens de subsistance.

J'exhorte le gouvernement à réfléchir aux conséquences à long terme qu'implique le fait d'empêcher les agriculteurs de pratiquer le métier qui les passionne. J'espère sincèrement qu'après réflexion, nous pourrions tous comprendre qu'en négligeant le secteur agricole du pays et les Canadiens des régions rurales...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): J'ai laissé la députée dépasser un peu son temps de parole et j'ai tenté de lui signaler que le temps qui lui était alloué tirait à sa fin. Je suis certaine qu'elle pourra conclure son intervention pendant la période de questions et observations. Je regrette d'avoir à l'interrompre.

Nous passons aux questions et observations. Le député de Kings-Hants a la parole.

● (1300)

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, je tiens à souligner le nouveau rôle parlementaire de ma collègue, à savoir porte-parole en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, et à la féliciter de cette nomination.

J'ai écouté très attentivement son discours parce que, bien sûr, l'agriculture est extrêmement importante dans ma circonscription. Par ailleurs, nous siégeons ensemble au comité de l'agriculture.

Les personnes qui suivent le débat depuis peu pourraient croire que le gouvernement n'a pas parlé d'agriculture du tout, mais après avoir examiné le discours du Trône, je tiens à faire une mise au point. On y mentionne abondamment la sécurité alimentaire, les infrastructures alimentaires locales, l'appui aux agriculteurs pour la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, l'engagement à maintenir les compensations pour la gestion de l'offre et les efforts d'atténuation pour ces secteurs. En ce qui a trait à la COVID-19, on mentionne une aide de près de 500 millions de dollars pour le secteur agricole en plus des mesures d'aide actuelles des programmes de gestion des risques de l'entreprise.

Je suis d'accord avec la députée: nous devons aller de l'avant avec le rétablissement et la mise en œuvre des mesures liées aux programmes de gestion des risques de l'entreprise, que le gouvernement Harper a sabrés en 2013. La députée conviendra-t-elle au moins que nous avons beaucoup parlé des agriculteurs et du soutien à la sécurité alimentaire locale dans le discours du Trône?

Mme Lianne Rood: Madame la Présidente, je souhaite souligner que la majeure partie de l'argent frais versé par le gouvernement provient de la réaffectation de fonds d'autres programmes déjà prévus dans le budget de chaque année.

En ce qui concerne la taxe sur le carbone, j'ai eu l'occasion de rencontrer des agriculteurs de tout le pays et je continuerai à en rencontrer. Il y a quelques semaines, j'ai parlé avec un agriculteur du comté de Simcoe. Il a eu l'amabilité de me fournir une copie de sa facture de gaz naturel. Les dépenses des agriculteurs ne cessent d'augmenter, et pour la période du 15 au 18 juillet, sa facture de carbone s'élevait à près de 1 300 \$. Puis, il paie une taxe sur une taxe.

Le gouvernement prétend être à l'écoute des agriculteurs, mais il est totalement à côté de la plaque. Il n'y a pas d'autres sources d'énergie pour les producteurs de grains. Ils doivent utiliser du propane ou du gaz naturel, et les prix ne cessent de grimper. Les Canadiens devront payer plus cher pour se nourrir.

[Français]

Mme Louise Charbonneau (Trois-Rivières, BQ): Madame la Présidente, avant de répondre à ma collègue, je joins ma voix aux autres députés de la Chambre pour souligner le travail des préposés et des bénévoles qui étaient en première ligne pendant la pandémie et pour les remercier. Face à cette deuxième vague qui arrive, ils seront sûrement beaucoup sollicités.

Pour ce qui est des agriculteurs, la position du Bloc québécois est la suivante: nous demandons le respect de la gestion de l'offre.

Je voudrais connaître le point de vue de ma collègue sur cette demande de dédommagement aux agriculteurs sous gestion de l'offre, qui, nous l'espérons, sera pleine et équitable pour les accords commerciaux.

[Traduction]

Mme Lianne Rood: Madame la Présidente, ce n'est là qu'un autre exemple du gouvernement qui ne cesse d'assurer aux agriculteurs qu'il agira, alors qu'il n'a encore rien fait. Les producteurs laitiers se sont vu promettre des compensations au titre de certains accords commerciaux, comme l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste et l'Accord économique et commercial global. Or, ils les attendent toujours.

Je suis d'accord avec la députée. Le gouvernement doit tenir parole et cesser de nous livrer des discours creux. Nous voulons voir

L'Adresse

des mesures concrètes et une aide pour nos agriculteurs, car c'est grâce à eux que notre économie pourra se relever de la COVID-19. Sans agriculteurs, nous n'aurons pas de pain sur la table.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Madame la Présidente, je tiens aussi à féliciter la députée d'avoir été nommée porte-parole dans le cabinet fantôme. Je suis tout à fait d'accord avec elle pour dire que c'était très malheureux pour les comités de devoir cesser leurs activités à cause de la prorogation du Parlement.

Je voulais aussi lui demander ce qu'elle pense de l'indemnisation. Elle pourrait peut-être étoffer sa réponse précédente pour parler de l'importance de l'indemnisation et du temps considérable qui s'est écoulé sans qu'elle soit versée. Il est vraiment grand temps que certains secteurs puissent bénéficier concrètement de ce qui leur est dû.

Mme Lianne Rood: Madame la Présidente, je serai heureuse de continuer de travailler avec le député au sein du comité de l'agriculture et j'espère que nous pourrions bientôt reprendre les réunions.

Comme vous l'avez indiqué, des réunions d'urgence étaient également prévues avant la prorogation, afin d'entendre le témoignage des représentants des secteurs soumis à la gestion de l'offre, qui devaient nous parler des producteurs de poulet, de dinde et d'œufs. J'espère que nous pourrions tenir ces réunions, où nous serons en mesure de demander au gouvernement pourquoi il n'a pas versé aux producteurs l'indemnisation promise à la suite des accords commerciaux précédents.

● (1305)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle à la députée d'adresser toutes ses questions et observations à la présidence.

Nous reprenons le débat. Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement a la parole.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, c'est toujours un plaisir de prendre la parole à la Chambre, et c'est encore le cas aujourd'hui.

Où que nous vivions au Canada, nous avons tous traversé une période très intéressante. Je souhaitais donc faire quelques observations à propos des contrastes. Je ne cherche pas à effrayer les gens à l'idée de ce qui se serait passé si les conservateurs avaient été au pouvoir, mais plutôt à proposer un éclairage différent.

Premièrement, ces six derniers mois, nous avons pu voir beaucoup de coopération, beaucoup de gens qui ont uni leurs forces pour travailler. Nous parlons souvent de l'approche « Équipe Canada ». Sous la direction du gouvernement fédéral d'Ottawa, on a pu voir beaucoup de gens animés par le besoin d'agir dans le contexte de la pandémie. Les gouvernements provinciaux, les administrations municipales, les organismes sans but lucratif, les travailleurs essentiels et un vaste éventail de gens et d'organisations ont reconnu qu'il fallait travailler ensemble. Les seuls qui ne l'ont pas reconnu étaient probablement les conservateurs.

L'Adresse

Tous ces efforts ont permis de faire beaucoup de choses. Des millions d'emplois ont pu être sauvés et des millions de Canadiens ont pu recevoir de l'aide directe. J'ai cru qu'il serait sans doute intéressant pour les députés de prendre quelques instants pour souligner à quel point il est important que le gouvernement s'implique à fond dans les circonstances.

Dans les premières semaines de 2020, l'économie se portait plutôt bien. Le Canada se démarquait dans bon nombre de domaines, et les chiffres relatifs à l'emploi étaient fantastiques. Les députés se rappelleront que le gouvernement libéral a créé plus d'un million d'emplois pendant ses quatre premières années et demie au pouvoir. Le taux de chômage n'avait jamais été aussi bas. Bref, le Canada était dans une posture exceptionnelle — et ce succès n'était pas attribuable seulement à ce qui se faisait à Ottawa, mais dans le reste du pays aussi, même s'il est vrai que certaines régions ont connu leur lot de difficultés. Il faut dire que la chute du cours du pétrole a frappé fort. Certaines choses n'étaient pas nécessairement de notre ressort, mais en général, l'économie et les Canadiens se portaient bien.

Quand la pandémie a frappé, les circonstances ont fait en sorte que nous avons eu à prendre la décision de tout fermer. C'était une sage décision. Nous avons suivi les conseils des experts de la santé publique. La science est importante pour le gouvernement. Écouter est important pour le gouvernement. Quand la décision a été prise, il ne faisait aucun doute que le gouvernement devait se retrousser les manches pour offrir aux Canadiens les types de mesures dont ils allaient avoir besoin dans les jours, les semaines et les mois à venir, et même à plus long terme.

Le premier ministre a été très clair sur le fait que nous allons être là pour les Canadiens tout au long de cette crise. Dès le premier jour, nous avons été présents. Je tiens à rappeler qu'aucun programme comme la Prestation canadienne d'urgence n'existait en janvier. Nous avons créé ce programme, de toutes pièces, avec l'appui de la fonction publique et en tenant compte de ce que les Canadiens nous ont dit. Le programme est tellement efficace qu'il compte plus de 8 millions de bénéficiaires. Le Canada compte moins de 37 millions d'habitants. Le calcul est simple à faire.

● (1310)

Il est intéressant d'entendre les conservateurs nous critiquer. Ils affirment que nous n'en faisons pas assez. Évidemment, on peut toujours faire mieux et nous cherchons des moyens d'améliorer les choses. Certains députés conservateurs disent que le gouvernement dépense beaucoup trop et ne devrait pas prendre les mesures qu'il prend, alors que d'autres estiment que certaines de nos mesures sont fondées. Le seul message que transmet invariablement le Parti conservateur est que le gouvernement dépense trop d'argent.

Il s'agit là d'une différence de position qui doit être soulignée. Un gouvernement libéral, et en particulier l'actuel premier ministre, pense sincèrement que l'État doit intervenir et soutenir les familles dans des circonstances comme celles que nous avons connues au cours des six derniers mois. Il ne devrait pas y avoir d'autre choix. Cependant, à écouter les conservateurs, on penserait qu'il y a d'autres options. Nous soutenons qu'il faut mettre de l'argent dans les poches des Canadiens d'un peu partout au pays en raison des nombreuses épreuves découlant directement de la pandémie. C'est le but de la PCU. Ce programme a servi à aider les Canadiens quand il fallait le faire. C'était ce qui s'imposait.

En ce qui concerne l'économie, nous sommes évidemment préoccupés par les emplois. Comme je l'ai souligné, pendant les quatre premières années de notre mandat, nous avons créé bien au-delà d'un million d'emplois, soit environ le même nombre que sous le gouvernement Harper, mais cela lui a pris 9 ou 10 ans. Le programme de subvention salariale a sauvé pratiquement des dizaines de milliers d'emplois. Il a évité la faillite à nombre d'entreprises canadiennes. Il a permis à des entreprises de maintenir des emplois dans leurs usines et dans leurs lieux de travail, alors qu'elles n'auraient peut-être pas pu le faire dans d'autres circonstances. Ce programme a permis non seulement de protéger des emplois, mais aussi d'offrir à des gens l'argent dont ils ont besoin pour pouvoir continuer de payer leur hypothèque, leur épicerie, l'essence pour leur véhicule ou d'autres dépenses quotidiennes essentielles.

Ces deux programmes ont aidé de façon directe ou indirecte divers groupes de la société canadienne. Lorsqu'on examine le discours du Trône, on constate à quel point il est ridicule de la part des conservateurs ou d'autres personnes de laisser entendre que ce discours ne prévoit aucun plan. Nous voyons dans le discours que le programme de subvention salariale sera bonifié, et que des efforts supplémentaires seront déployés pour que le programme de la PCU soit intégré différemment au programme d'assurance-emploi. Ce sont des mesures importantes. On parle de milliards et non de millions de dollars.

● (1315)

Le discours du Trône, présenté il y a quelques jours, contient une longue série de mesures pour protéger et rassurer les Canadiens. Le gouvernement continuera d'appuyer les Canadiens de façon concrète et tangible. Nous allons poursuivre la lutte contre le virus de la COVID-19 aussi longtemps qu'il le faudra et nous allons protéger l'économie et les emplois. Si on examine les engagements pris dans le discours du Trône, on constate que des sommes sans précédent sont allouées au recyclage professionnel. Compte tenu de l'évolution de l'économie, le gouvernement reconnaît l'importance d'acquérir de nouvelles compétences et d'améliorer celles qu'on possède déjà.

Le premier ministre a signalé de nombreux faits, certains positifs, d'autres négatifs, que la pandémie a mis au jour et dont nous pouvons nous servir comme point de départ.

Les Canadiens apprécient vraiment le système de soins de santé du pays. Dans le discours du Trône, le gouvernement réaffirme la pertinence d'un programme d'assurance-médicaments. Certains souhaiteraient qu'un tel programme soit mis en œuvre dès maintenant, mais ce n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît parce que nous devons travailler avec les provinces. Pour maximiser les avantages d'un programme national d'assurance-médicaments, les provinces doivent collaborer avec le gouvernement fédéral.

Cela me décourage d'entendre les conservateurs dire que nous devrions simplement donner de l'argent aux provinces sans intervenir parce que, selon eux, ce domaine ne relève aucunement du gouvernement fédéral. À mon avis, les conservateurs, de même que leurs cousins les bloquistes, ont tort. Selon moi, le Bloc rend un mauvais service aux Canadiens en réclamant que le gouvernement fédéral verse de l'argent aux provinces sans s'impliquer le moins du monde. Cela dit, je comprends. Le leader du gouvernement à la Chambre l'a très bien exprimé. Le Bloc souhaite la destruction du Canada.

L'Adresse

Par contre, je ne comprends pas très bien pourquoi les conservateurs estiment que le gouvernement fédéral n'a aucun rôle à jouer pour faire en sorte que les Canadiens obtiennent ce qu'ils souhaitent en matière de soins de santé. Nous avons la Loi canadienne sur la santé. J'encourage les conservateurs à la lire. Ils constateront qu'il y a la possibilité, pour Ottawa, de contribuer au débat. Ce n'est pas simplement une question d'argent, comme ont tendance à le croire les conservateurs.

J'espère que les conservateurs commenceront à écouter les citoyens des circonscriptions qu'ils représentent au sujet de l'important dossier des soins de santé, car je crois qu'une majorité de partisans conservateurs habitant dans Winnipeg-Nord n'approuvent pas leur approche un peu tordue concernant la prestation des soins de santé au pays. Des partisans du Parti conservateur vont voter pour moi parce qu'ils n'approuvent pas la position de leur parti à l'égard des soins de santé.

Bref...

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle aux députés qu'une personne a la parole. Je sais que certains députés sont impatients de poser des questions et de faire des observations, mais je leur demande d'attendre que ce soit le bon moment pour le faire.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je dois enchaîner, car il y a plusieurs points que je voudrais soulever.

Un des problèmes vécus dans Winnipeg-Nord, et qui existe sûrement partout au pays, est survenu au moment de la rentrée scolaire en septembre. Il y avait beaucoup d'anxiété. Les parents se demandaient s'ils devaient envoyer leurs enfants à l'école ou les garder à la maison en attendant de voir ce qui allait se passer.

Le gouvernement a alors fait une excellente annonce: 2 milliards de dollars pour aider les écoles à permettre aux jeunes de revenir en classe. Cela a permis de soulager un peu la population, notamment le personnel enseignant et d'autres intervenants du milieu.

Comme chaque fois qu'il est question de santé, le gouvernement a la responsabilité de se manifester de façon concrète et tangible. C'est ce qu'il a fait par cette annonce positive et progressiste de 2 milliards de dollars visant à aider les jeunes à avoir la confiance nécessaire pour retourner en classe et à soutenir les enseignants. D'après moi, ce n'est pas le genre de chose que les conservateurs auraient faite. Ils n'en parlent pas du tout.

Les initiatives qui ont été prises ont eu une incidence très positive. Ottawa a travaillé avec les provinces dans un certain nombre de domaines comme l'aide aux enfants à l'école, l'assurance-médicaments et les soins de santé. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons investi 19 milliards de dollars dans l'Accord sur la relance sécuritaire. Ottawa a travaillé avec les provinces et cela s'est traduit par un accord. Le Manitoba, par exemple, va pouvoir presque tripler ses tests pour la COVID-19. C'est une aide tangible que le gouvernement apporte là à nos services de santé.

J'ai été très encouragé par la lettre du premier ministre du Manitoba, qui reconnaissait les avantages que le Manitoba tirerait de l'Accord sur la relance sécuritaire avec Ottawa. Voilà le type de coopération qui, à mon avis, porte des fruits. Nous l'avons constaté quasiment dès le premier jour.

En tant que députés, nous avons eu des problèmes quand on nous a encouragés à transmettre directement le point de vue des gens que nous représentons. Je ne doute pas que les députés de tous les côtés de la Chambre écoutent les habitants de leurs circonscriptions et finissent par faire part, du mieux qu'ils peuvent, de leurs réflexions aux autorités, que ce soit par l'intermédiaire d'un ministère ou d'un ministre.

J'ai beaucoup aimé le système qu'on a mis en place et qui, pendant un certain moment, permettait aux députés libéraux de soulever chaque jour des questions au sein de leur propre caucus. Les députés avaient donc la certitude que les questions qu'ils posaient au sein de leur caucus seraient transmises aux représentants des ministères ou aux membres du Cabinet du premier ministre. On se sentait écouté.

● (1320)

J'imagine que chaque parti était doté d'un mécanisme de la sorte pour permettre la participation directe de ses députés. Je suis reconnaissant au premier ministre d'avoir encouragé tous les députés, peu importe leur allégeance politique, de se donner comme ultime priorité de porter les questions de leurs électeurs à l'attention du Cabinet du premier ministre, des ministères ou de tout autre organisme avec lequel chaque député se sentait le plus à l'aise. J'aime penser que cette façon de fonctionner a eu une incidence très positive sur bon nombre des programmes que nous avons mis en œuvre.

Je constate que mon temps de parole est écoulé. Je reviendrai sur certains points lors de la période de questions.

● (1325)

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Madame la Présidente, le député d'en face a-t-il déjà réfléchi au rôle joué par son propre parti?

Le député nous met en garde contre les bloquistes et les conservateurs, qui s'inquiètent de l'ingérence du gouvernement fédéral dans les champs de compétences des provinces. Lorsque j'ai fait mon entrée au Parlement en 2011, le Bloc ne comptait que cinq députés. Pourquoi? Parce que le gouvernement conservateur de l'époque traitait le Québec de façon honorable, en respectant ses champs de compétence et en collaborant avec lui, alors que le gouvernement actuel crée des dissensions dans tout ce grand pays. Nous constatons une résurgence du Bloc ainsi que du séparatisme de l'Ouest. Je ne veux même pas parler du débat national sur la question de savoir si le vin de la Colombie-Britannique est meilleur que celui de l'Ontario. Cela risquerait de disloquer notre pays.

Cependant, le député devrait reconnaître que lui et son parti sont peut-être la cause des préoccupations grandissantes concernant l'ingérence d'Ottawa dans les domaines de compétence provinciale.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, j'ai l'intime conviction que notre nation est très unie. Il suffit de jeter un coup d'œil à toute la participation et la coopération dont nous avons été les témoins au cours des six derniers mois.

Je peux comprendre que les conservateurs, pour des motifs politiques, veulent semer la division au sein de notre grand pays. C'est leur problème. Ils doivent en assumer la responsabilité. Je reconnais qu'ils ont effectivement perdu beaucoup de sièges aux mains du Bloc aux dernières élections.

L'Adresse

Au bout du compte, je crois que le Canada est vraiment un pays uni. Il n'y a qu'à voir tous ceux qui souhaitent travailler avec le gouvernement fédéral, pas seulement pour lutter contre la pandémie, mais aussi pour contribuer à de nombreuses autres initiatives entreprises avant la pandémie, qu'il s'agisse de la réforme du RPC, de l'accord canadien sur la santé ou d'autres initiatives qui exigent la coopération des diverses régions de notre pays.

Je crois que la coopération se porte très bien au Canada. Il existe certes une certaine division, qui est encouragée par...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il faut du temps pour les questions et observations.

Le député de Jonquière a la parole.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Madame la Présidente, je viens d'apprendre que je désirais détruire le Canada. Je pensais que je voulais bâtir le Québec, mais on m'a annoncé que je voulais détruire le Canada.

J'aimerais simplement informer mon collègue d'un principe de base. J'ai déjà enseigné les sciences politiques, et la première chose que je disais à mes étudiants était de ne pas tomber dans ce qu'on appelle la pétition de principe ou l'argument circulaire.

La meilleure façon de l'imager serait de faire référence à une célèbre publicité de la saucisse Hygrade qui a existé quand j'étais jeune: « Plus de gens en mangent parce qu'elle est plus fraîche; elle est plus fraîche parce que plus de gens en mangent. » C'est un argument circulaire.

Tout à l'heure, pendant la période de questions, le leader parlementaire du gouvernement à la Chambre disait que nous cherchions la chicane. Cela, c'était un argument circulaire. Si nous disons l'inverse de ce que dit le Parti libéral, c'est que nous cherchons la chicane. Nous ne pouvons pas dire que, au cours des années 1990, le Parti libéral a sabré les transferts en santé d'une façon catastrophique, de sorte qu'il a fragilisé notre système de santé. Nous ne pouvons pas dire cela parce que, si nous le disons, c'est que nous cherchons la chicane.

De la même façon, M. Legault, qui trouve le discours du Trône inacceptable et qui a dit qu'on ne respectait pas les champs de compétence des provinces, cherche la chicane. Le seul point de vue valable est le point de vue du gouvernement libéral.

J'aimerais donc que mon collègue me dise si M. Legault cherche la chicane. M. Legault, le premier ministre du Québec, veut-il détruire le Canada?

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, j'ai grandi dans les Prairies, et le Canada m'a toujours beaucoup tenu à cœur. Mes ancêtres, probablement des deux côtés de la famille, viennent du Québec. J'aime beaucoup le Québec, tout comme un grand nombre de mes amis. Pour nous, le Canada est un merveilleux pays qui comprend dix provinces, trois territoires et, bien entendu, les collectivités autochtones. Nous le chérissons. Le Bloc veut diviser et séparer le Québec du Canada. Je pense que ce serait d'une grande tristesse pour tous les Canadiens, peu importe où ils habitent.

Si le député venait faire un tour dans ma circonscription, Winnipeg-Nord, il y rencontrerait des gens pour qui il est important d'avoir un système national de soins de santé, qui souhaitent que le gouvernement fédéral joue...

• (1330)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je dois de nouveau interrompre le député. Il devrait pouvoir y avoir au moins cinq questions.

Nous revenons aux questions et observations. Le député d'Elmwood—Transcona a la parole.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Madame la Présidente, personne ne sera surpris d'apprendre que je ne suis pas un grand admirateur du gouvernement libéral et que la vision libérale du Canada n'est jamais moins convaincante que lorsqu'elle est exprimée par le député de Winnipeg-Nord. Le discours du Trône arrive juste après au palmarès des déceptions. En effet, pendant un instant, j'ai pensé qu'il avait peut-être été rédigé par le député de Winnipeg-Nord, car il ne s'agissait que d'une reprise peu soignée des banalités que nous avons maintes fois entendues de la part des libéraux.

Je présume que ce plan était en cours d'élaboration au moment où le NPD demandait au Parlement de se réunir pour discuter du remplacement de la Prestation canadienne d'urgence. On nous a dit que cela n'était pas possible parce que les libéraux allaient accoucher d'une nouvelle vision grandiose dans le discours du Trône.

Qu'y a-t-il exactement de nouveau dans le discours du Trône pour justifier la fermeture du Parlement alors que nous avons une date limite pour la fin de la Prestation canadienne d'urgence? Pourrait-il signaler quelque chose qui valait la peine de suspendre les travaux du Parlement tout simplement pour revenir et ressasser comme des nouveautés des promesses électorales des libéraux qui remontent à 1993?

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je ne serai jamais à court de mots.

Au bout du compte, il faut voir les choses en fonction de ce qui se passe depuis six mois. Que les députés le veuillent ou non, la COVID-19 a profondément marqué la société, à tel point qu'il a fallu injecter des dizaines de milliards de dollars dans l'économie. Je crois qu'avoir tourné la page en présentant un nouveau discours du Trône qui contribuera à nous tracer une voie pour les deux prochaines années en aura valu la peine. Pour peu que les gens prennent le temps de lire le discours du Trône, je suis convaincu qu'ils seront d'accord avec moi.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, j'ai bien aimé la question du député de Central Okanagan—Similkameen—Nicola, étant donné qu'il a mentionné à quel point l'ancien gouvernement conservateur avait une relation privilégiée avec les Québécois. Ce n'est certainement pas ce que l'on a pu en déduire à la lumière des résultats de l'élection qui a suivi. Personne n'aurait pu deviner qu'il régnait une si belle complicité à l'époque.

Le secrétaire parlementaire est en poste depuis plus longtemps que moi à la Chambre et il a accumulé une plus grande expérience. Mon instinct est que ce qui allait être présenté n'allait faire aucune différence. Quelles que soient les circonstances, les conservateurs allaient rejeter le discours du Trône, peu importe son contenu. Peut-il envisager un scénario où les conservateurs s'abstiendraient de manifester leur partisanerie à l'égard d'un discours du Trône du gouvernement libéral au point de voter en sa faveur?

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, pour être parfaitement honnête, je dois dire au député que je serais extrêmement choqué si les conservateurs devaient voter en faveur du discours du Trône. Ils ont été conséquents dès le premier jour. J'ai utilisé le terme « diffamation »; les conservateurs n'ont qu'un seul objectif, et c'est de tenter de faire passer le premier ministre pour une sorte d'être malveillant. Rien n'est plus éloigné de la vérité, mais c'est leur seul et unique but depuis le jour où ils ont perdu les dernières élections.

J'imagine que les conservateurs sont frustrés parce qu'au bout du compte, ce que nous souhaitons, c'est de passer moins de temps sur ce genre de questions afin de consacrer tout notre temps à servir les Canadiens et à lutter contre la COVID-19.

M. Kerry Diotte (Edmonton Griesbach, PCC): Madame la Présidente, je constate que le député ministériel s'est lancé dans une diatribe de 20 minutes pour appuyer le discours du Trône. Est-ce parce qu'il est le seul libéral à ne pas être dégoûté par le discours du Trône, ou est-ce seulement dû à son ego démesuré?

• (1335)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle aux députés de faire attention au langage qu'ils emploient. Ils ne doivent pas attaquer leurs collègues.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, ce n'est pas grave. Je suis un parlementaire depuis 30 ans, je suis capable d'en prendre. Comme on le dit, les coups peuvent faire mal, mais les injures ne causent pas d'enflures.

Au bout du compte, je suis convaincu que de nombreux députés aimeraient s'exprimer sur le discours du Trône. Beaucoup d'autres libéraux aimeraient le faire. Par conséquent, s'il y a des conservateurs qui souhaitent céder leur place, nous serions très heureux de les remplacer.

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NDP): Madame la Présidente, depuis six mois nous sommes confrontés à un problème mondial d'une envergure que la plupart d'entre nous n'avaient encore jamais vécue. Cependant, il y a une chose que nous pouvons dire sans hésiter: les Canadiens peuvent être fiers de la façon dont ils se sont serré les coudes. Aux quatre coins du Canada, des gens ont uni leurs efforts pour prendre soin de leurs voisins. Nous avons montré que nous prenons soin les uns des autres en période difficile.

La pandémie a aussi montré que lorsque le gouvernement ne fait rien, la négligence et l'inaction ont un coût. Une grande partie des décès liés à cette pandémie ont eu lieu dans des établissements de soins de longue durée. Il est honteux de penser que nos aînés et êtres chers, les gens qui ont contribué à bâtir ce pays et qui ont fait tant de sacrifices, n'ont pas pu prendre leur retraite et vivre leur vie dans la dignité et le respect. Ils ont été les plus durement touchés par la COVID-19, et notre pays en restera marqué.

Nous méritons tous de savoir que nos parents et grands-parents sont en sécurité. Nous avons tous été choqués et consternés d'apprendre que les forces armées ont dû être appelées en renfort pour prendre soin de personnes âgées dans les établissements de soins de longue durée.

L'Adresse

[Français]

Il a fallu envoyer l'armée dans nos établissements de soins de longue durée. La situation était si terrible que les soldats se sont sentis obligés de faire un rapport sur les nombreuses négligences.

[Traduction]

Il ne fait aucun doute qu'il faut accroître le financement des établissements de soins de longue durée pour prendre soin des personnes âgées. Cependant, il y a un problème. Si le financement est alloué à des établissements de soins de longue durée à but lucratif, l'argent finira dans les poches des actionnaires plutôt que de servir à soigner les personnes âgées.

Le Bloc parle des transferts comme si c'était la seule voie à suivre. Cependant, si les établissements de soins de longue durée demeurent des établissements à but lucratif et que le gouvernement fédéral transfère de l'argent dans les soins de longue durée, ne serait-il pas irresponsable que cet argent finisse dans les poches des actionnaires plutôt que de servir à prendre soin des personnes âgées? Je le répète: les profits n'ont pas leur place dans le système de santé et ils n'ont absolument pas leur place dans les soins des personnes âgées.

Ce que la pandémie de COVID-19 a mis au jour, c'est que le système de soins de santé présente de graves lacunes. Il est insensé que la qualité des soins reçus au pays dépende du fait qu'on ait ou non un emploi donnant droit à des avantages pour pouvoir se payer des soins dentaires ou des médicaments. Cela n'a pas de bon sens.

Nous savons que les libéraux parlent maintenant dans le discours du Trône d'accélérer la mise en place d'un régime d'assurance-médicaments. Ils ne battent aucun record de vitesse. Les libéraux le promettent depuis des décennies. Il ne suffit pas d'employer le verbe « accélérer » pour obtenir la confiance des familles qui n'ont pas les moyens de se procurer les médicaments dont elles ont besoin pour demeurer en santé. Cela ne les rassure pas. Cela ne les reconforte pas. Les Canadiens doivent pouvoir obtenir leurs médicaments en utilisant non pas leur carte de crédit, mais leur carte d'assurance-maladie. C'est de la carte d'assurance-maladie dont ils doivent se servir. C'est pour nous une conviction.

Au cours des derniers mois, nous avons vu des millions de Canadiens perdre leur emploi. Des millions de Canadiens n'ont pas pu retourner au travail. Pour des raisons indépendantes de leur volonté, la COVID-19 les a empêchés de travailler en supprimant les emplois dans de nombreux secteurs, comme le tourisme, l'hôtellerie et le secteur des services.

Les conservateurs veulent laisser ces gens les mains vides, sans soutien ni aide, alors qu'il est évident qu'ils ne peuvent pas recommencer à travailler. Les conservateurs préféreraient que ces Canadiens se débrouillent tout seuls. Quand l'emploi d'une personne a tout simplement disparu, elle n'y arrivera pas. C'est impossible. Quand on voit quelqu'un rester chez lui parce qu'il n'a plus de travail, c'est le moment de s'entraider. Peut-être que les conservateurs n'y croient pas, mais les néo-démocrates estiment que les Canadiens doivent s'entraider dans les moments difficiles. Voilà ce pour quoi nous allons poursuivre notre combat.

L'Adresse

● (1340)

Je tiens à rappeler aux gens que, au début de la pandémie, nous étions à la Chambre et nous savions que la pandémie frapperait fort. Nous avons pris la parole à maintes reprises dans cette enceinte pour demander au gouvernement libéral et au premier ministre directement comment ils projetaient d'aider les travailleurs qui perdraient leur emploi. À ce moment-là, les libéraux ont répondu qu'ils dispenseraient les gens de certaines des exigences relatives au nombre de semaines de travail afin qu'ils soient plus rapidement admissibles à l'assurance-emploi. Je suis revenu à la Chambre et j'ai dit que ce n'était pas suffisant. Les néo-démocrates ont dit que l'assurance-emploi ne couvrirait que 40 % des travailleurs et que la grande majorité d'entre eux seraient laissés pour compte. Nous avons insisté et avons enfin réussi à convaincre les libéraux de créer un programme qui aide tous les Canadiens.

Toutefois, les libéraux ont ensuite voulu exclure des gens. Nous nous sommes battus pour une prestation universelle et nous avons obtenu la Prestation canadienne d'urgence. Or, les libéraux voulaient exclure des gens. Le gouvernement libéral proposait un plan pour exclure les gens n'ayant pas besoin d'aide plutôt que de tenter d'éviter de laisser pour compte ceux qui en avaient le plus besoin. Voilà la différence. Notre objectif a toujours été d'aider les gens qui en ont besoin, et ce, le plus rapidement possible.

Les néo-démocrates ont lutté pour les Canadiens et ont fait une différence pour eux tout au long de la pandémie. Quand le premier ministre a oublié les étudiants, nous les avons défendus et nous avons obtenu des mesures d'aide pour eux. Quand le premier ministre et le gouvernement libéral ont oublié les aînés et les ont laissés pour compte, nous les avons défendus et nous avons obtenu des mesures d'aide pour eux. Quand le gouvernement libéral a oublié les personnes vivant avec un handicap, nous les avons défendues. Quand le gouvernement a complètement oublié les congés de maladie payés et quand il a refusé d'en accorder, nous avons lutté pour obtenir cette mesure et nous avons bon espoir d'être près de l'avoir. Chaque fois que le gouvernement libéral a menacé de réduire l'aide apportée aux gens, nous les avons défendus et nous avons dit au gouvernement de ne pas réduire l'aide.

Même récemment, le gouvernement allait réduire de 400 \$ l'aide aux familles, qui ne peuvent pas retourner au travail. Au lieu des 2 000 \$ que les gens recevaient et qui suffisaient à peine pour vivre, les libéraux voulaient ne donner que 1 600 \$ aux familles. Nous les avons défendues et nous avons réussi à maintenir la somme de 2 000 \$. Nous avons lutté fort pour obtenir une subvention salariale qui permettrait aux employés de garder leur emploi.

Je veux que les Canadiens sachent que nous allons continuer de les défendre, sur toute la ligne.

[Français]

Le NPD s'est battu pour aider tous ceux et celles qui en avaient besoin. Lorsque le premier ministre a laissé tomber les étudiants, les personnes âgées, les personnes handicapées et les travailleurs, nous nous sommes battus. Nous nous sommes battus pour une subvention salariale afin que les gens puissent garder leur emploi et que les entreprises puissent continuer à fonctionner. Chaque fois qu'il a menacé de supprimer l'aide aux gens qui en avaient besoin, nous nous sommes battus.

[Traduction]

On peut voir le nombre de cas grimper. Nous sommes confrontés à la deuxième vague de la pandémie, et beaucoup de gens craignent que, pour protéger la santé de la population, on ferme de nouveau certains pans de l'économie, ce qui risquerait d'entraîner d'autres pertes d'emplois. Dans ce contexte de deuxième vague, où l'on craint un nouveau confinement, les gens doivent avoir l'assurance qu'ils auront du soutien s'ils ne peuvent pas travailler. Bien que le gouvernement en soit conscient, et bien qu'il ait fermé le Parlement pendant près de deux mois, il n'y a toujours pas de plan précis en vue d'établir un filet de sécurité permanent qui soutiendra les gens quand ils en ont besoin.

Le régime d'assurance-emploi aurait toujours dû être conçu de manière à couvrir tous les travailleurs. C'est un objectif pour lequel nous continuerons de nous battre. Il ne s'agit pas d'un besoin temporaire. Nous avons besoin d'un programme d'assurance-emploi. Il nous faut des filets de sécurité pour pouvoir aider tous les Canadiens quand ils en ont besoin.

Les conservateurs et d'autres personnes croient que, pour aider les gens à retourner au travail, il faut faire en sorte qu'ils désirent désespérément retourner au travail. Les gens veulent travailler. Le travail est pour eux une source de dignité. Si nous rendons le retour au travail sécuritaire et que nous donnons aux gens des congés de maladie rémunérés qui leur permettront de prendre congé pour se rétablir au lieu d'aller travailler s'ils sont malades, les gens travailleront.

● (1345)

L'un des meilleurs moyens de créer des emplois consiste à investir de manière à rendre l'économie plus durable, à favoriser la création d'emplois locaux et à lutter contre la crise climatique. Cette vision, c'est la façon néo-démocrate d'investir afin que la croissance économique profite à tout le monde.

Le logement demeure l'un des secteurs dans lesquels il faut investir en priorité, et je continuerai à faire pression sur le gouvernement pour qu'il agisse en ce sens. Nous savons qu'il s'agit d'une grave crise dans l'ensemble du pays. Les Canadiens sont incapables de trouver un endroit où habiter; ils en étaient déjà incapables avant la pandémie, et les choses ont seulement empiré depuis. Nous devons construire des logements.

Les libéraux ne cessent d'annoncer de nouveaux logements, mais ce n'est pas avec des annonces que les gens trouveront un toit. Il faut de l'argent. En plus, si on construit des logements qui sont à la fois abordables et à faible empreinte carbone, on créera des emplois sur place, on permettra aux gens d'avoir un chez-soi et on luttera contre la crise climatique.

La rénovation domiciliaire a déjà fait partie de notre plateforme électorale. C'est une chose que nous réclamons depuis longtemps et qui pourrait contribuer à une reprise équitable. Si le pays décide d'investir dans la rénovation de tous les édifices et des maisons, nous pourrions réduire les coûts de chauffage et de climatisation et rendre la vie plus abordable. Nous pourrions créer des emplois dans les collectivités un peu partout au pays, tout en nous attaquant à la crise climatique. Voilà une vision vers laquelle on pourrait tendre.

Beaucoup de nos collègues ont soulevé cette préoccupation lorsqu'il a été question de logement. Ils ont parlé des collectivités touchées un peu partout au pays. Des personnes de tous les horizons sont incapables de trouver un logement. Il y a lieu de mentionner les communautés autochtones en particulier, des milieux urbains et des réserves, et des communautés du Nord. Bien que ces communautés comptent parmi les plus durement touchées, c'est là qu'on a le moins investi dans le logement et où la situation est la plus critique actuellement. Ces gens n'arrivent pas à trouver un endroit où habiter. Les logements sont surpeuplés, ce qui a une incidence sur la vie des occupants, notamment sur leur santé. Nous devons faire mieux.

En ce qui concerne le logement, le gouvernement libéral et les gouvernements conservateurs précédents ont laissé tomber les Autochtones. Voici l'occasion de remédier à la situation. Faisons les bons investissements maintenant et tirons les gens vers le haut. Construisons des logements de qualité dans l'ensemble du Canada, surtout en tenant compte de l'injustice historique dont les Autochtones ont été victimes. Construisons des logements pour les peuples autochtones du Nord. Soutenons les dirigeants qui ont des solutions pour leurs collectivités. Ils ont besoin d'un allié et d'un partenaire. Permettons à Ottawa d'être un partenaire dans le soutien de la construction de logements abordables.

Outre la pandémie, nous devons encore faire face à un certain nombre d'autres crises. Nous concentrons beaucoup d'efforts sur la pandémie de COVID-19, à juste titre, mais nous devons encore composer avec d'autres crises, la crise climatique étant l'une des plus graves et des plus pressantes.

Cette crise climatique cause des incendies en Colombie-Britannique. Par conséquent, dans la vallée du bas Fraser, dans ma circonscription, Burnaby-Sud, et dans les villes avoisinantes, à Vancouver et à Surrey, la qualité de l'air est si mauvaise qu'elle est comparable aux pires conditions observées dans les grandes villes du monde entier. Les gens doivent choisir entre ouvrir les fenêtres pour mieux aérer et les fermer parce que l'air qui entre leur donne de la difficulté à respirer. Voilà ce qui arrive quand la crise de la COVID-19 et la crise climatique nous frappent en même temps. Pendant que nous luttons contre la crise de la COVID-19, nous ne pouvons pas oublier la crise climatique.

Qu'a fait le premier ministre pour lutter contre la crise climatique? Il a acheté un oléoduc. Le gouvernement n'a toujours pas réduit les émissions. Il n'a pas pris de mesures concrètes pour réduire sérieusement les émissions et il n'a atteint aucune des cibles fixées. Il est inutile d'établir des cibles pour ensuite les rater. À quoi bon fixer une cible si aucune mesure n'est prise pour rendre des comptes et veiller à ce qu'on l'atteigne?

Nous savons que, par rapport à la pandémie, les enfants représentent l'un des principaux sujets de préoccupation pour beaucoup de familles. Les parents s'inquiètent pour leurs enfants. Leur sécurité les préoccupe. Pour favoriser une relance et pour faire des investissements dans l'économie afin de permettre aux gens de retourner au travail, il faut investir dans les services de garde d'enfants. Il ne peut y avoir de relance sans services de garde d'enfants. C'est d'autant plus vrai que les femmes ont été touchées de façon disproportionnée par la COVID-19.

• (1350)

Certains ont parlé de l'actuelle récession et des pertes d'emplois qu'elle a entraînées comme d'une « récession au féminin » et ont dit

L'Adresse

qu'il fallait une « relance au féminin ». La relance doit tenir compte du fait que la COVID-19 a eu un effet différent selon le sexe et que cela implique un investissement massif dans les services de garde. Nous n'avons pas besoin de plus de promesses en l'air.

Ceux qui étaient encore des enfants la dernière fois que les libéraux ont promis des services de garde ont grandi et ont maintenant des enfants eux-mêmes et, pourtant, il n'y a toujours pas de programme de services de garde. Plusieurs gouvernements libéraux ont pris le pouvoir, certains étaient même majoritaires, et ils ont eu tout le loisir de mettre en œuvre un tel programme. Pour montrer à quel point les libéraux sont cyniques, ils vont se plaindre et dire qu'il y a déjà eu une fenêtre pour le faire, mais que cela ne s'est pas fait à cause de quelqu'un d'autre, malgré le fait qu'ils ont formé plusieurs gouvernements majoritaires. Ils ont même formé un gouvernement majoritaire dernièrement, mais ils diront que c'est la faute de quelqu'un d'autre. Voilà l'ampleur du cynisme dont les libéraux font preuve.

En vérité, les gens ne veulent pas entendre le gouvernement jeter le blâme sur quelqu'un d'autre. Puisqu'ils sont au pouvoir, c'est aux libéraux d'agir. Les familles veulent pouvoir compter sur des services de garde abordables et universels partout au pays. C'est ce dont elles ont besoin.

[Français]

Au Québec, nous avons vu l'effet des coupes dans les transferts en santé par les libéraux et les conservateurs. Pendant cette pandémie, nous en avons vu les résultats: un système de soins de longue durée où plusieurs établissements privés tourment les coins ronds pour faire du profit. Des centaines d'ânés sont morts en partie à cause de cela.

Nous avons vu les femmes porter la majorité du fardeau de cette pandémie. Nous avons vu des gens à bout de souffle qui ont de la misère à joindre les deux bouts pendant que les plus riches s'enrichissent. Nous avons vu des petites entreprises qui ferment pendant que les Amazon et Facebook de ce monde font des profits records. Il faut que cela change, et il faut que cela change maintenant.

Ce n'est pas le temps des chicanes de clôtures, c'est le temps de travailler ensemble pour régler des problèmes une fois pour toutes. Alors que les gens perdent leur vie, le Bloc québécois parle de chicanes et ne choisit pas de régler les problèmes en travaillant ensemble.

Si les libéraux du premier ministre sont prêts à arrêter d'accorder la priorité à leurs amis et aux plus riches, nous sommes prêts à travailler avec eux pour rebâtir un meilleur système de santé entièrement public, où le gouvernement paie sa juste part et où les Québécois ont accès à une assurance-médicaments entièrement publique; pour créer une société où tout le monde peut avoir un logement sécuritaire et abordable; pour offrir aux jeunes un avenir où ils auront des occasions d'emploi et des carrières aussi prometteuses que leurs parents; pour avoir un gouvernement fédéral qui se bat contre la crise climatique comme s'il voulait vraiment gagner la bataille plutôt que d'acheter des oléoducs et de subventionner de grandes pétrolières.

Voilà la vision du NPD, qui est plus juste et plus égalitaire.

*L'Adresse**[Traduction]*

Pour conclure, je dirai que nos priorités sont nombreuses, car les problèmes à régler sont nombreux, mais qu'une chose soit claire: une fois la seconde vague passée, une fois la pandémie terminée, la note à payer pour la relance ne doit pas être refilée aux familles de la classe ouvrière, ni aux petites entreprises, ni aux gens ordinaires. La relance devra être financée par les plus riches et par ceux qui ont profité de la pandémie. Les néo-démocrates se battront pour qu'il en soit ainsi.

Les libéraux ont peur des mots. Le discours du Trône dit qu'ils vont « taxer les inégalités extrêmes ». J'ignore comment on peut taxer des inégalités, mais je sais pertinemment qu'on peut taxer la richesse. Les néo-démocrates sont résolus à faire en sorte que les plus riches paient leur part, que l'on taxe la richesse, que l'on demande à ceux dont la fortune dépasse les 20 millions de dollars de payer leur juste part, que l'on mette fin aux paradis fiscaux à l'étranger, et que l'on veille à ce que le prix de la relance soit payé par ceux qui ont profité de la pandémie et par ceux qui ont les moyens de le payer. Voilà ce à quoi les néo-démocrates croient.

• (1355)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, je remercie le chef du Nouveau Parti démocratique de son intervention aujourd'hui et, plus important encore, de l'engagement dont le NPD fait preuve depuis le début de la pandémie pour améliorer la qualité de vie des Canadiens. Effectivement, dans le cadre de ce processus, nous avons été en mesure d'obtenir rapidement une nouvelle version de nombreux programmes existants. Par exemple, à tout autre moment, il aurait fallu 12 mois, voire 18 mois pour créer la Prestation canadienne d'urgence, compte tenu de sa complexité, et pourtant, il a fallu moins de sept jours pour le faire. Cela a été possible en grande partie grâce à la collaboration de tous les députés.

À la lumière du discours du député, j'aimerais lire une citation. Elle provient d'un politicien américain, mais elle est extrêmement pertinente au débat d'aujourd'hui. Harry Truman a dit un jour: « Quand on ne se soucie pas de savoir qui recevra le mérite d'une action, il n'y a pas de limite à ce qu'on peut accomplir. » C'est dans cette optique que je tiens à remercier les néo-démocrates — et je peux voir que les députés conservateurs sont d'accord avec moi — d'avoir collaboré avec le gouvernement afin que la Prestation canadienne d'urgence ainsi que tous les autres programmes répondent le mieux possible aux besoins de tous les Canadiens.

M. Jagmeet Singh: Madame la Présidente, je reconnais que nous avons accompli beaucoup de choses ensemble, mais je dois signaler que ces réalisations ne sont pas le fruit d'un effort de collaboration. Nous avons dû lutter sans relâche pour les obtenir. Même si nous avons remporté quelques victoires pour la population, nous avons dû nous battre pour y parvenir.

Je reconnais que, après avoir forcé la main au gouvernement, nous avons obtenu l'appui de ce dernier dans nos efforts pour mettre en place des mesures plus humaines en réponse à la COVID-19. Toutefois, nous avons dû nous battre, et nous continuerons de le faire parce que c'est ce que les Canadiens méritent. Ils méritent d'avoir un allié.

Je veux remercier les gens qui soutiennent les néo-démocrates. Sans leur appui, nous ne serions pas ici à nous battre pour eux, et nous ne pourrions pas concentrer tous nos efforts pour les aider pendant la pandémie.

M. Paul Manly (Nanaimo—Ladysmith, PV): Madame la Présidente, tout comme le député, je m'inquiète du fait que le discours du Trône est pauvre en cibles en matière de changements climatiques. Il nous faut des cibles précises. Nous devons avoir l'assurance que nous pourrions respecter nos engagements internationaux aux termes de l'Accord de Paris afin d'assurer un avenir prometteur à nos enfants et à nos petits-enfants.

Est-ce que le député serait favorable à l'interdiction de la fracturation hydraulique au Canada? Il s'agit d'une des pratiques les plus dévastatrices du point de vue climatique, car elle entraîne la libération dans l'atmosphère de méthane, un gaz 85 fois plus puissant que le CO₂.

M. Jagmeet Singh: Madame la Présidente, nous avons bien conscience que la crise climatique est l'une des plus grandes crises de notre génération, et nous pouvons en voir les effets immédiats. Les familles et les jeunes sont inquiets; ils s'angoissent à cause de la crise climatique. Ils en voient les conséquences partout autour de nous. Nous savons aussi que la crise a des répercussions sur notre mode de vie, des gens qui dépendent des océans et des rivières pour leur subsistance jusqu'aux agriculteurs. Ils en ressentent les effets. Toutes les familles en ressentent les effets.

Nous devons faire tout notre possible pour pouvoir regarder les jeunes dans les yeux et leur dire que nous étions là pour eux et que nous nous sommes battus pour eux. Cela signifie que nous devons prendre des engagements forts et sérieux pour réduire les émissions.

C'est pourquoi nous avons élaboré un plan visant à concrétiser cela. Il est impossible de fixer des objectifs sans qu'il y ait d'obligations de rendre des comptes. Nous avons insisté pour qu'il y en ait afin que les jeunes sachent que nous sommes là pour eux. Cela signifie faire les bons choix pour l'avenir, réduire nos émissions et créer les emplois qui nous aident à lutter contre la crise climatique. Nous pouvons aller de l'avant, mais nous devons avoir la volonté de le faire.

• (1400)

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Madame la Présidente, le député nous a donné un aperçu des difficultés que les Canadiens doivent affronter. Je ne crois pas qu'aucune communauté ne vive d'aussi grandes difficultés que les résidents d'Hamilton. On trouve dans cette ville un niveau alarmant de pauvreté chez les enfants et une concentration élevée de personnes handicapées. Malgré tout, dès qu'il en a l'occasion, le gouvernement abandonne les plus vulnérables.

Nous avons aussi vécu la grâce en voyant les gens s'entraider dans un élan de solidarité, comme ce fut le cas avec l'organisme Disability Justice Network et le mouvement d'incitation à l'altruisme. Les membres de groupes comme celui-là font des miracles pour que leurs concitoyens, leurs amis et leurs familles ne soient pas laissés pour compte.

À propos de relance équitable, comment le député suggère-t-il au reste du Canada de prendre soin de tous les Canadiens, peu importe leur aptitude au travail ou leur contribution à l'économie?

M. Jagmeet Singh: Madame la Présidente, je salue le travail d'organisation accompli par le député d'Hamilton-Centre dans la communauté afin de défendre les intérêts de ceux qui ont le plus besoin d'aide.

L'Adresse

L'aide requise prend des formes multiples et touche tous les aspects de la vie. Nous devons investir dans le logement pour le rendre abordable. Nous devons garantir l'accès des Canadiens aux soins de santé, de sorte que leur régime de soins dentaires ou leur assurance-médicaments ne soient pas tributaires de leur emploi ou de leurs avantages sociaux. Nous devons faire en sorte qu'un soutien du revenu soit offert directement à la population afin que personne ne s'inquiète de ne pouvoir nourrir sa famille.

Nous devons créer des possibilités de travailler dignement. Nous devons repenser l'économie pour qu'elle soit réellement axée sur les gens, qu'elle crée des emplois et des débouchés individualisés et qu'elle ouvre des perspectives partout au pays. Nous devons ensuite mettre en place un réseau de soutien qui évitera que les Canadiens n'aient accès aux soins de santé dont ils ont besoin uniquement si leur emploi prévoit des avantages sociaux.

C'est la vision d'avenir que nous avons pour le Canada, un avenir où tous bénéficient d'un régime de soins de santé et d'un filet de sécurité sociale.

M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.): Madame la Présidente, j'ai en mémoire la dernière fois où j'étais ici; à l'époque, le NPD avait eu sa chance avec l'Accord de Kelowna pour les Autochtones, le Protocole de Kyoto pour l'environnement ainsi que les ententes historiques en matière de garde d'enfants que Ken Dryden avait présentées avec la collaboration des 10 provinces et des territoires. À l'époque, le NPD avait choisi de se rallier aux conservateurs et les trois accords étaient tombés à l'eau.

L'occasion de collaborer avec le gouvernement libéral se présente à nouveau. Le chef du NPD est-il prêt à appuyer le discours du Trône pour aider ces personnes, les millions de Canadiens qui ont perdu leur emploi, et qui comprend la Subvention salariale d'urgence et toutes les autres mesures qui sont prévues pour aider les propriétaires des petites et moyennes entreprises à rétablir les emplois? Le NPD unira-t-il ses efforts à ceux des libéraux ou s'alliera-t-il aux conservateurs pour faire tomber le gouvernement?

M. Jagmeet Singh: Madame la Présidente, j'ai une question à poser aux habitants de Surrey. Ils ont vu le pays être digéré par un gouvernement libéral, qui a très souvent été majoritaire. Les libéraux leur ont promis des services de garde. Les habitants de Surrey ont-ils accès à des services de garde universels? Le gouvernement libéral leur avait promis à maintes reprises de rendre abordable le coût des médicaments. Est-ce chose faite?

Le gouvernement libéral leur a fait tant de promesses, et il les a rompues maintes et maintes fois. Les résidents de la ville ont-ils maintenant un meilleur accès aux médicaments, aux services de garde et aux logements abordables? Leur vie s'est-elle améliorée à ces trois égards? Leur réponse sera probablement non. C'est parce que les libéraux diront n'importe quoi pour être élus. C'est ce qu'ils feront à Surrey, mais ils ne répondront pas aux attentes des habitants de la ville et de leur famille. Ces derniers ont reçu de l'aide lors de la pandémie uniquement parce que nous nous sommes battus pour eux, et c'est ce que nous continuerons de faire.

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Madame la Présidente, j'ai une question simple à poser au député et je pense savoir ce que sera sa réponse.

Y a-t-il quelque chose dans le discours du Trône qui, selon le député, justifie la décision du gouvernement de proroger le Parlement lors des six dernières semaines? Le discours contenait-il quelque chose de nouveau?

M. Jagmeet Singh: Madame la Présidente, c'est avec énormément de réticence et d'inquiétude que je me dois d'abonder dans le même sens que le député. Rien ne justifie que le gouvernement ait prorogé les travaux du Parlement pour présenter un nouveau discours du Trône. Rien dans le discours du Trône ne justifie la prorogation du Parlement par les libéraux.

Comme notre collègue du Manitoba l'a signalé plus tôt, rien ne justifie cette décision des libéraux et le fait qu'ils présentent le discours du Trône à peine quelques jours avant la fin de la Prestation canadienne d'urgence. Encore une fois à la toute dernière minute, les prestataires qui n'ont pas d'emploi auquel retourner ni de débouchés professionnels se demandent quand ils sauront si on leur viendra en aide. Il est cruel et absolument inutile de faire revivre une telle situation aux familles.

En réponse à la question de mon collègue, j'affirme que, dans un tel contexte, il est injustifié que les libéraux aient prorogé le Parlement et annulé la séance prévue en août, au cours de laquelle nous aurions pu chercher une solution pour les familles, et qu'ils aient plutôt attendu deux jours avant la fin des prestations pour se manifester. Je conviens entièrement que ce discours du Trône n'avait pas sa raison d'être.

● (1405)

[Français]

M. William Amos (secrétaire parlementaire du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie (Science), Lib.): Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec la députée de Saint-Laurent.

Alors que nous redémarrons notre économie en toute sécurité au milieu d'une crise sanitaire mondiale, la pandémie de la COVID-19 continue de transformer la société canadienne. À quelques mois de la probable mise au point d'un vaccin, la lutte contre ce virus est loin d'être terminée et nous ne pouvons nous permettre de perdre le moindre terrain gagné. Le discours du Trône a clairement indiqué que la principale tâche du gouvernement fédéral est de maintenir les Canadiens en bonne santé, tout en construisant une économie plus résiliente. Ce sont des priorités qui vont de pair.

[Traduction]

Comme on a pu l'entendre dans le discours du Trône, la santé et le bien-être des Canadiens seront toujours au cœur des priorités du gouvernement. Nous devons anéantir la COVID et remettre notre économie sur les rails.

Le gouvernement reste déterminé à limiter les impacts sociaux et économiques de la crise de la COVID-19 en maximisant nos chances de vaincre le virus. C'est pourquoi il faut que les Canadiens soient plus disciplinés que jamais et respectent encore plus les directives de santé publique. Nous avons tous un rôle à jouer et nous sommes des joueurs clés de l'approche « Équipe Canada ».

L'Adresse

Le gouvernement doit continuer d'aider les secteurs canadiens de la recherche et de la biofabrication en travaillant en étroite collaboration avec les chercheurs et les scientifiques afin de mieux comprendre le virus de la COVID-19. Il doit investir dans le développement de divers vaccins prometteurs et veiller à ce que nous puissions en fabriquer et en distribuer suffisamment au plus grand nombre de Canadiens le plus rapidement possible. C'est ce que nous faisons, et c'est un des éléments clés du discours du Trône. Nous avons signé des ententes de principe avec de nombreux chefs de file en matière de développement de vaccins, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19, qui est non partisan.

Le regretté John Turner a dit un jour que la vie est comme une fiducie et que chacun a l'obligation de rendre ce qu'il en a reçu. Notre gouvernement sait que le moment est venu de rendre quelque chose aux Canadiens, en particulier à ceux qui souffrent. Nous avons l'obligation fiduciaire de garantir l'accès des Canadiens à des vaccins sûrs, des vaccins qui seront soumis à des processus rigoureux d'évaluation et d'homologation par Santé Canada. Nous nous acquittons de cette obligation fiduciaire envers les Canadiens.

[Français]

Le premier ministre a également annoncé le financement de la création d'une nouvelle installation de biofabrication au Centre de recherche en thérapeutique en santé humaine à Montréal. En tant que secrétaire parlementaire du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, je suis ravi de voir que cela nous permettra de garantir la capacité de notre pays à produire suffisamment de vaccins pour les Canadiens qui en ont besoin, comme les travailleurs de première ligne ou responsables des soins de longue durée et les personnes les plus vulnérables.

Un vaccin contre la COVID-19 sera fondamental pour mettre fin à cette pandémie, relancer pleinement notre économie et renforcer notre résilience. C'est ainsi que nous avancerons en adoptant une approche durable pour notre relance économique. Notre travail là-dessus continuera sans arrêt.

De nombreux Canadiens ont repris le travail, mais beaucoup d'autres sont en difficulté et ne savent pas s'ils conserveront leur emploi alors que la crise se poursuit. Nous comprenons ces craintes et nous sommes déterminés à aider les Canadiens à conserver leur emploi tout en nous attaquant aux nombreuses inégalités auxquelles sont confrontés quotidiennement les personnes de couleur, les populations autochtones et d'autres groupes vulnérables.

• (1410)

[Traduction]

C'est exactement la raison pour laquelle le discours du Trône indique clairement notre intention de prolonger la Subvention salariale d'urgence du Canada jusqu'à l'été 2021 et de réformer le régime d'assurance-emploi pour protéger tous les Canadiens. Nous devons soutenir tous les Canadiens, nous le faisons et nous continuerons à le faire, pendant cette double crise sanitaire et économique. C'est précisément ce que dit le discours du Trône.

Nous devons gouverner en nous concentrant sur la réalité quotidienne des Canadiens. Toutefois, nous devons également aux générations actuelles et futures, en particulier à nos enfants, à la plus jeune génération, de traverser la crise de la COVID-19 et de reconstruire en tenant compte de la réalité des changements climatiques. C'est exactement ce que prévoit le discours du Trône du gouvernement.

Nous ne serons pas victimes de la tragédie qui se profile à l'horizon, pour reprendre l'expression de certains, c'est-à-dire les changements climatiques. Nous sommes capables de gouverner en gérant à la fois la crise actuelle de la pandémie et la relance d'une économie canadienne plus propre, plus compétitive et plus inclusive, alors c'est ce que nous allons faire. Comme l'a récemment fait remarquer le premier ministre, ce n'est pas parce que nous sommes aux prises avec une crise sanitaire que nous avons le luxe de négliger une crise environnementale contre laquelle nous savons tous qu'il n'existe aucun vaccin.

Les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement rebâtisse en tenant compte des répercussions des changements climatiques sur la santé humaine et l'économie. Comme le montre clairement le discours du Trône, c'est exactement ce que nous faisons. Nous allons miser sur des mesures importantes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et maximiser l'efficacité énergétique et l'économie d'énergie, en plus de piloter une transition vers une économie propre qui offrira des possibilités d'emploi aux travailleurs et aux entreprises du pays, dans toutes les régions et tous les secteurs de l'économie. Depuis cinq ans, pendant que les discours diamétralement opposés et partisans sur la tarification du carbone et les pipelines prenaient toute la place dans le débat public, le gouvernement libéral a mis en œuvre de nombreux changements des politiques industrielles visant une baisse des émissions de carbone et il a augmenté de 50 % les investissements dans les technologies propres de Technologies du développement durable Canada. Il s'agit de l'une des démarches les plus constructives du gouvernement pour lutter contre les changements climatiques, et personne ne semble en avoir entendu parler. Éliminer graduellement la production d'électricité à partir du charbon, travailler pour interdire les plastiques à usage unique, apporter des changements au Code national du bâtiment et offrir une remise de 5 000 \$ pour l'achat d'un véhicule électrique, d'autres changements s'en viennent pour tenter d'atteindre la cible de zéro émission nette d'ici 2050.

Bien entendu, il faut en faire davantage, et c'est bien notre intention. Nous continuerons à investir des sommes sans précédent dans la recherche scientifique appliquée et fondamentale, y compris en climatologie et relativement à la COVID, au sein du gouvernement fédéral et des établissements d'enseignement postsecondaires. Comme en fait ouvertement foi le discours du Trône, au cours de cette session, nous respecterons notre engagement à faire adopter une loi sur les changements climatiques assortie d'objectifs quinquennaux contraignants, afin d'atteindre et même de surpasser les cibles de l'Accord de Paris d'ici 2030. Nous légiférerons aussi afin de rendre le Canada carboneutre d'ici 2050. Voilà des actions concrètes pour les changements climatiques. Nous présenterons aussi un projet de loi pour resserrer la réglementation fédérale à l'égard des substances toxiques.

Je rêve au jour où le droit à un environnement sain sera une fois pour toutes enchâssé dans les lois canadiennes. Nous continuerons à tarifier la pollution et à remettre les sommes ainsi recueillies dans les poches des Canadiens. Personne ne doit pouvoir polluer impunément. Le gouvernement interdira les plastiques à usage unique, comme on l'a déjà indiqué, et nous devons nous assurer de disposer des meilleurs éléments scientifiques pour soutenir nos décisions, afin qu'elles ne soient pas renversées par les tribunaux canadiens. Toutes ces mesures permettront de créer des débouchés et des emplois dans une économie verte, ce qui favorisera encore davantage la reprise économique dans notre pays.

[Français]

Dans le cadre de notre plan, tel qu'énoncé dans le discours du Trône, le gouvernement du Canada prévoit les mesures suivantes: créer de milliers d'emplois dans la rénovation des maisons et des immeubles, ce qui permettra de réduire la facture énergétique des familles et des entreprises canadiennes; investir dans la réduction des effets des catastrophes climatiques, comme les inondations qui ont tant touché les concitoyens de la circonscription de Pontiac, afin de rendre les communautés plus résilientes; favoriser la mise en place d'un plus grand nombre de solutions en transport en commun et en transport actif, ce qui appuiera le tourisme et l'industrie récréotouristique dans l'Outaouais et partout au Canada; rendre les véhicules à zéro émission plus abordables et plus accessibles; investir dans l'élargissement des infrastructures de recherche à l'échelle du pays; appuyer les investissements dans les énergies renouvelables et dans les solutions et technologies d'énergie propre de la prochaine génération.

Notre gouvernement fera en sorte que le Canada sera la destination la plus compétitive du monde en ce qui a trait aux entreprises de technologie propre.

• (1415)

[Traduction]

Je conclurai en disant que le discours du Trône présente une voie à suivre convaincante. Nous protégerons la santé des Canadiens, préserverons les emplois et concentrerons nos efforts sur la crise de la COVID-19, ici et maintenant, tout en ne perdant pas de vue la crise climatique à laquelle nous devons nous attaquer pour l'avenir.

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Comme il est 14 h 15, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et

L'Adresse

de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire pour disposer du sous-amendement dont la Chambre est maintenant saisie.

La question porte sur le sous-amendement. Plaît-il à la Chambre d'adopter le sous-amendement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Mme Marilène Gill: Madame la Présidente, je propose que le vote soit différé.

[Traduction]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote est reporté au lundi 28 septembre, à l'heure ordinaire de l'ajournement.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je pense que, si vous demandez l'opinion de la Chambre, vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour dire qu'il est 14 h 30.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La Chambre est-elle d'accord pour dire qu'il est 14 h 30?

Des voix: D'accord.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Comme il est 14 h 30, la Chambre s'ajourne à lundi prochain, à 11 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 18.)

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 25 septembre 2020

Privilège

La divulgation prématurée alléguée du contenu du projet de loi C-7

M. Deltell 105

DISCOURS DU TRÔNE

Reprise du débat sur l'Adresse en réponse

M. Ste-Marie 105

M. Gerretsen 106

Mme Blaney (North Island—Powell River) 107

Mme DeBellefeuille 107

M. Sorbara 109

M. Beaulieu 109

M. Gerretsen 109

M. Ruff 111

M. Desilets 111

M. Simard 111

M. Oliphant 112

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Le 2^e Bataillon de construction

M. Fraser 113

La pandémie de la COVID-19

M. Allison 113

Le Jour des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes

Mme Lalonde 113

La communauté noire

M. Green 114

La course Terry Fox

Mme Damoff 114

Le Service météorologique du Canada

M. Albas 114

Joe Cheaib

M. El-Khoury 114

La pandémie de la COVID-19

M. Fonseca 114

Le Parti conservateur du Canada

M. Arnold 115

Dave Smith

Mme Vandenberg 115

Les tests de dépistage de la COVID-19

Mme Gray 115

Le dépistage de la COVID-19

M. Généreux 115

Les établissements de soins de longue durée

M. Blaikie 116

L'immigration

M. Therrien 116

Les tests de dépistage de la COVID-19

M. Cumming 116

L'Arménie

M. Dong 116

QUESTIONS ORALES

Les relations intergouvernementales

M. Deltell 116

M. Rodriguez 117

M. Deltell 117

M. Rodriguez 117

M. Deltell 117

M. Rodriguez 117

La santé

Mme Rempel Garner 117

Mme Hajdu 117

Mme Rempel Garner 117

Mme Hajdu 117

M. Therrien 117

M. Rodriguez 118

M. Therrien 118

M. Rodriguez 118

Les mesures d'urgence visant la COVID-19

M. Singh 118

Mme Hajdu 118

M. Singh 118

Mme Hajdu 118

M. Poilievre 118

Mme Freeland 119

M. Poilievre 119

Mme Freeland 119

M. Poilievre 119

Mme Freeland 119

Les affaires étrangères

M. Paul-Hus 119

M. Ehsassi 119

M. Paul-Hus 119

M. Oliphant 119

L'éthique

M. Paul-Hus 120

M. Ehsassi 120

La santé

Mme Gill 120

M. Rodriguez 120

Mme Gill 120

M. Rodriguez 120

Les langues officielles

M. Rayes 120

Mme Joly 121

M. Rayes	121
Mme Joly	121
L'infrastructure	
Mme Alleslev	121
Mme McKenna	121
Mme Alleslev	121
Mme McKenna	121
La garde d'enfants	
Mme Gazan	121
M. Vaughan	122
Les affaires autochtones	
M. Johns	122
Mme Jordan	122
L'infrastructure	
Mme Bessette	122
Mme McKenna	122
Le logement	
M. Vis	122
Mme Freeland	122
M. Vis	122
M. Vaughan	123
Les affaires autochtones	
M. Vidal	123
Mme Damoff	123
Les affaires du Nord	
M. Melillo	123
M. Vandal	123
La santé	
M. Ste-Marie	123
M. Rodriguez	123
M. Ste-Marie	123
M. Rodriguez	124
L'agriculture et l'agroalimentaire	
Mme Wagantall	124
Mme Ng	124
La santé	
Mme Falk (Battlefords—Lloydminster)	124
Mme Schulte	124
M. Doherty	124
Mme Schulte	124
L'industrie forestière	
M. Dhaliwal	125
M. Schiefke	125
Les ressources naturelles	
M. Shields	125
M. Schiefke	125
M. Uppal	125
M. Schiefke	125
L'industrie de l'aéronautique	
M. d'Entremont	125
M. Garneau	125
Les langues officielles	
M. Drouin	126
Mme Joly	126

Les anciens combattants	
Mme Blaney (North Island—Powell River)	126
M. Samson	126
La justice	
Mme Wilson-Raybould	126
M. Lametti	126

AFFAIRES COURANTES

La Loi sur les juges	
M. Lametti	126
Projet de loi C-3. Présentation et première lecture	126
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	126
M. Deltell	126
Pétitions	
Les droits de la personne	
M. Uppal	127
L'aide au revenu	
M. Manly	127
Le registre des armes à feu	
M. Ruff	128
L'avortement	
Mme Wagantall	128
La pêche au hareng	
M. Johns	128
Questions au Feuilleton	
M. Lamoureux	128

DISCOURS DU TRÔNE

Reprise du débat sur l'Adresse en réponse	
M. Oliphant	128
M. Sweet	129
Mme Normandin	129
Mme Gazan	130
Mme Stubbs	130
M. Lamoureux	132
M. Beaulieu	132
Mme Blaney (North Island—Powell River)	132
Mme Rood	133
Mme Rood	134
M. Blois	134
Mme Charbonneau	135
M. MacGregor	135
M. Lamoureux	135
M. Albas	137
M. Simard	138
M. Blaikie	138
M. Gerretsen	138
M. Diotte	139
M. Singh	139
M. Gerretsen	142
M. Manly	142
M. Green	142
M. Dhaliwal	143

M. Ruff.....	143
M. Amos.....	143

Report du vote sur le sous-amendement.....	145
--	-----

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>